



Il y avait foule sur la colline parlementaire ce matin. Tout se déroulait dans l'ordre à l'heure où nous allons sous presse. (Photo L'Action-Québec, par Jacques Du Fresne) ■

L'Action Québec

Québec

64e année, No 187

Mardi,

18 avril 1972

15 cents

A QUALITÉ ÉGALE, C'EST MOINS CHER CHEZ
TAPIS EMILIEN ROCHETTE
DEPUIS 30 ANS LE PREMIER À QUÉBEC
555, de la Couronne (coin St-Vallier)
529-4164

Les négociations suspendues alors que MM. Pépin, Laberge et Charbonneau comparaissent en cour

Par Rémy D'ANJOU

Le conflit opposant le gouvernement et ses travailleurs syndiqués a pris une dimension nouvelle encore ce matin alors qu'il s'est démenagé devant les tribunaux ou une véritable bataille légale s'est engagée entre les syndicats et les requêtes en outrage au tribunal.

Un éminent avocat spécialiste des relations de travail, Me Phil Cutler, a été avisé par le juge Georges Pelletier de la Cour supérieure qu'il serait cité pour outrage au tribunal.

Auparavant, le juge Pelletier avait avisé qu'un autre avocat serait également cité pour outrage au tribunal, soit Me Gabrielle Clément. Le juge a fait cette déclaration après qu'un témoin dans une des nombreuses causes d'outrage au tribunal amené par la prise d'injonction dans le secteur hospitalier eut déclaré que Me Clément avait dit que les injonctions étaient illégales et qu'on ne devait pas les respecter.

Par contre, l'avis donné à Me Cutler l'a été au moment où M. Marcel Pépin, président de la CSN, était à témoigner. M. Pépin venait de déclarer qu'il était au courant des conséquences qui pourraient survenir en recommandant aux syndiqués de ne pas respecter les in-

jonctions. Tout au long de son témoignage, M. Pépin, assigné en défense, a déclaré qu'il savait que l'injonction était en vigueur, qu'il était au courant des conséquences qui pouvaient être amenées en recommandant aux membres de ne pas respecter les injonctions mais qu'il l'avait fait pareil.

La présence des leaders syndicaux au Palais de justice devait être un geste de solidarité envers les syndiqués accusés d'outrage au tribunal, mais les avocats syndicaux ont par la suite décidé de les assigner comme témoins de la défense.

Me Letarte, procureur du gouvernement dans la cause, s'est objecté aux dé-

clarations de M. Pépin en affirmant que "cette tribune ne doit pas servir pour créer des héros et il est à se demander pourquoi le témoin vient s'offrir en holocauste".

Le juge Pelletier a permis à M. Pépin de continuer à témoigner mais il a dit qu'il prenait sa réponse sous réserve.

Pendant que se déroulaient ces événements, des milliers de syndiqués étaient massés aux abords du Parle-

ment provincial où reprenait cet après-midi la session de l'Assemblée nationale.

Au moment d'aller sous presse tout se déroulait dans le calme à cet endroit.

Par ailleurs, du côté des négociations, le front commun a fait savoir qu'il étudiait la dernière offre patronale soumise ce matin avant de re-

prendre les pourparlers, ce qui pourrait survenir ce soir, dépendamment des événements de la journée.

Dans une première réaction aux offres patronales, le Front commun s'est dit d'avis qu'elles étaient loin de rencontrer les objectifs du front.

On a fait savoir qu'on était déçu du

fait que le gouvernement ne plie pas, face aux demandes du \$100 minimum par semaine.

Les offres gouvernementales, au niveau monétaire, se situent aux alentours de \$40 millions, comme l'annonçaient en primeur, l'Action-Québec, samedi dernier.

Dernière heure

Par Rémy D'ANJOU

Après un bref ajournement, le juge Pelletier a déclaré que les affirmations de M. Pépin, à l'effet qu'il avait outrepassé l'avis de ses avocats était d'une importance capitale, laissant entendre par là, que Me Cutler ne serait pas cité pour outrage au tribunal.

D'un autre côté, Me Letarte a fait savoir au juge à la reprise de la séance, qu'il avait reçu ordre du procureur général, de faire rapport sur le témoignage rendu par M. Pépin.

Le juge Pelletier a alors rétorqué que la Cour supérieure n'a pas d'ordre à prendre de qui que ce soit. "Le pouvoir judiciaire est au-dessus du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif", ■

La partie syndicale pas enthousiasmée par l'offre de \$32 millions additionnels

Par Paul LONGPRE

QUÉBEC (P.C.) — Le gouvernement a soumis à 7 heures ce matin au Front commun CSN, FTQ, CEQ une proposition globale représentant une injection additionnelle de quelque \$50 millions de dollars comparativement à ses premières propositions.

Au cours d'une rencontre de près d'une heure, le porte-parole gouvernemental, M. Reynald Langlois, a expliqué l'esprit de cette offre contenue dans un document de 19 pages.

En bref, l'Etat offre à ses syndiqués une hausse additionnelle de salaire représentant \$32,9 millions étalée sur trois ans qui vient s'ajouter à l'offre de \$11,5 millions consentie le 4 avril en faveur des employés moins bien payés. En plus, il faut une nouvelle proposition de recyclage pour les enseignants

et autres employés du secteur scolaire et qui se traduirait par \$1,2 million. Il faut ajouter à cela une somme de \$3,5 million dont les employés bénéficieraient, l'implantation du nouveau régime de retraite ayant été étalé sur quatre ans au lieu de deux.

À 8 heures, les parties se sont séparées pour permettre aux chefs syndicaux d'étudier les propositions patronales plus en profondeur et faire connaître ses réactions. L'heure de la reprise de la séance n'a pas encore été fixée.

Une condition
Dans le préambule de sa proposition globale, le gouvernement pose cepen-

dant une condition qui risque de provoquer une certaine résistance chez les syndicats du secteur hospitalier. Pour ce secteur et celui des affaires sociales, il demande que les syndicats consentent à "assouplir leur notion de poste de travail" pour permettre au gouvernement d'améliorer la machine administrative.

M. Langlois a expliqué que les réformes en cours dans les domaines des affaires sociales et des services de santé se butent le plus souvent à une conception trop ferme des postes de travail. À son avis, cela fait que des gens "sont assis sur les chaises et ne veulent pas en bouger". ■

Analyse des négociations

Québec (P.C.) — Le Front commun a accueilli froidement, ce matin, les contre-propositions globales soumises par le gouvernement pour dénouer l'impasse de relations de travail où ils se trouvent.

"À première vue, a déclaré en conférence de presse le président de la FTQ, M. Louis Laberge, qui parlait au nom du Front commun, cette proposition est loin de rencontrer les objectifs visés par les syndicats."

Au chapitre de la sécurité d'emploi des enseignants, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a même interprété les offres de recyclage du gouvernement comme un "moyen de se débarrasser des enseignants par un saupoudrage de quelques millions". Les propositions ne résolvent pas le vrai problème qui est, à son avis, de garantir aux enseignants un emploi dans le même secteur ou dans un autre secteur, en cas de fluctuation de la clientèle scolaire.

Quant à la condition contenue dans le préambule du document patronal, les chefs syndicaux la trouvent carrément "inacceptable". Il s'agit pour le gouvernement d'obtenir que le front commun assouplisse "la notion de poste de travail" dans les secteurs hospitaliers et dans les affaires sociales. Une telle attitude permettrait une plus grande mobilité de personnel à l'intérieur des institutions et entre les institutions.

PONDERATION

Après les sorties violentes d'hier soir, la réaction syndicale aux nouvelles offres gouvernementales n'a pas manqué de frapper par sa relative pondération.

Les pourparlers pourraient reprendre en soirée. Pour l'instant, les conseillers techniques syndicaux vont scruter attentivement ce document. Quant aux trois présidents, ils ont noté, en conférence de presse, que "d'autres occupations les retenaient dans l'immédiat".

Tous trois se sont dirigés vers 9h30, vers le Palais de justice de la capitale, où comparaissent ce matin, une quinzaine de syndiqués, sous des accusations d'outrage au tribunal, pour avoir refusé d'obéir à des injonctions émises par la cour. Ces mesures forcent les employés de certains hôpitaux à rentrer au travail, depuis le début de la grève générale.

Des rumeurs veulent que les trois présidents aient déclaré au tribunal qu'ils veulent assurer les responsabilités pour les syndiqués accusés, puis qu'ils ont, depuis le début du débrayage, ordonné à leurs membres de ne pas obéir aux injonctions. Les centrales ont d'ailleurs fait le nécessaire pour contester ces mesures judiciaires, devant la Cour suprême.

Entre-temps, des dispositifs de sécurité des plus impressionnants ont été pris dans tous les centres stratégiques de la capitale, notamment autour de la colline parlementaire, où la session doit reprendre cet après-midi et au Palais de justice.

Une manifestation doit se dérouler dès maintenant à ce dernier endroit, mais M. Charbonneau a déclaré avec humour qu'elle pourra avoir lieu, à condition que les policiers "cessent leur propre manifestation". ■

Nos évêques invités à se prononcer sur l'autodétermination du Québec

De notre envoyé spécial à Ottawa: CHARLES DEBLOIS

"Une déclaration des évêques canadiens sur le droit du Québec à l'autodétermination répondrait, nous semble-t-il, aux besoins actuels du peuple chrétien au Canada".

Telle est la conclusion qui apparaît dans un document de travail à "usage interne" — Le document Desrochers — qui sera étudié mercredi après-midi dans un atelier de travail par un groupe d'évêques, présentement en session dans la capitale fédérale. Cette importante étude, dont nous avons réussi à nous procurer de "larges extraits", a été faite par le Père Irénée Desrochers, S.J., membre du Conseil national d'action sociale et directeur de la revue "RELATIONS".

Après une savante exegèse des textes du IIIe Synode des évêques de la lettre de Paul VI au cardinal Roy, de l'encyclique "POPULORUM PROGRESSIO" et

de la lettre collective de l'épiscopat canadien à l'occasion du centenaire de la Confédération en 1967, le Père Desrochers conclut à l'opportunité d'une nouvelle déclaration qui aurait, entre autres, l'avantage de dissiper quelques ambiguïtés très répandues au Canada.

D'une part, peut-on lire dans le document de travail, les évêques Canadiens sont "perçus par un bon nombre de citoyens comme n'étant pas vraiment et pleinement neutres en pratique, le silence induisant un bon nombre de citoyens, anglophones et francophones, à croire que les évêques Canadiens épousent le "statu quo" ou appuient l'option politique fédéraliste, au lieu d'être absolument neutres devant les diverses options politiques qui sont toutes légitimes au plan moral".

De plus, poursuit le Père Desrochers, l'ensemble des circonstances indique qu'une prise de conscience, dans une partie importante de la population du Québec, a continué à évoluer depuis 1967, alors que, dans le reste du Canada, en général, une prise de conscience devant les plénies implications de ce droit au développement intégral ne semble pas s'être présentée ou avoir évolué de la même façon. "Ce phénomène est de nature à inquiéter", comment l'auteur.

D'autre part, le document Desrochers signale que "le droit à l'autodétermination politique est un principe moral, et non un fait historique — ce droit s'exerce donc soit dans le sens d'un fédéralisme (L'Eglise n'a pas en entrer dans les diverses modalités techniques à ce sujet), soit dans le sens de l'indépendance. Ce principe, comme principe de droit, ne veut pas dire séparation, séparatisme, souveraineté, indépendance, indépendantisme, etc...".

Enfin, on souligne qu'une déclaration des évêques comporterait une considération des données morales qui conditionnent l'application possible de ce principe du droit à l'autodétermination, particulièrement en ce qui touche le respect des droits de justice de toutes les parties concernées. "La lettre de 1967 avait abordé cet aspect de la question. L'évolution multiforme qui continue est une nouvelle occasion de rappeler un enseignement important".

lit-on également dans le document. De sources sérieuses, nous avons appris que les évêques canadiens hésitent à souscrire immédiatement à un tel texte, au demeurant très nuancé, et qu'ils préféreraient, pour plusieurs d'entre eux, "creuser davantage" la question.

La session reprend comme d'habitude

par Paul Terrien

La reprise de la session parlementaire pourra se faire sans trop de difficultés semble-t-il.

Malgré la présence, devant le parlement, du plus grand nombre de grévistes depuis le début de la grève, la

majorité des députés a pu pénétrer dans l'enceinte parlementaire ce matin.

Aucun d'entre eux ne dit avoir rencontré de problèmes pour traverser les lignes de piquetage.

L'Assemblée nationale siégera donc tel que prévu, à trois heures cet après-midi, comme le précisait d'ailleurs hier le bureau de Premier ministre, et pourra procéder à la présentation par M. Raymond Garneau, ministre des Finances, du budget gouvernemental.

L'on s'attend, chez les libéraux, qu'environ cinquante de leur 72 députés soient présents pour la reprise de la session parlementaire; à 10 heures ce matin, l'Unité-Québec pouvait déjà compter sur huit de ses douze membres; chez le Ralliement créditiste de M. Armand Bois, on était huit sur neuf (le neuvième devait arriver cet après-midi); chez celui de M. Samson, M. Aurèle Audet est entré, ce qui porte les effectifs à deux sur trois possible (M. Bernard Dumont devait également se rendre au parlement cet après-midi).

Par contre, aucun député péquiste n'était entré ce matin et il a été impossible de savoir si l'on avait décidé, au P.Q., de respecter les lignes de piquetage qui entourent le parlement.

Pour la deuxième journée depuis le début de l'arrêt de travail déclenché par les employés des secteurs public et para-public, le café du parlement est ouvert aujourd'hui et il semble que plus de personnel travaille à l'intérieur du parlement qu'à l'accoutumée depuis le début de la grève.

Fusillade à Belfast

BELFAST (AFP) — Une fusillade intense a opposé forces de l'ordre et francs-tireurs de l'IRA la nuit dernière, dans le quartier de Turf Lodge, à Belfast où, selon les militaires, une douzaine d'hommes bien armés ont tenté d'empêcher les soldats d'enlever une barricade barrant Springfield Road en tirant depuis deux positions différentes.

Les militaires, qui ont riposté, affirment avoir touché quatre francs-tireurs et peut-être même cinq. L'un de ceux-ci est resté pendant dix minutes allongé sur le sol avant d'être amené par ses camarades. Il n'y a eu aucun blessé parmi les soldats.

La tension demeurera grande aujourd'hui encore, jour des funérailles de Joseph McCann, l'un des chefs de l'IRA officielle, tué samedi par des parachutistes alors qu'il tentait de leur échapper.

LES PREVISIONS DE



Aujourd'hui: Ensoleillé en matinée avec nébulosité croissante cette après-midi. Averses tard en soirée. Minimum et maximum : 35 et 50.
Demain : Peu de changement dans la température. Nuageux avec quelques périodes ensoleillées en après-midi et risques d'averses en soirée. Minimum et maximum : 35 et 50.

(Détails p. 19) ■

Sommaire

Campus	11
Ciné-Québec	10
Classées	18
D'un océan à l'autre	12
Décès	19
Finance et Économie	16-17
Horoscope	19
La Belle Province	4-5
La famille	8-9
Le monde	7
Mots croisés	19
Opinions	6
Québec centre	3
Québec métro	3-20
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	10
Sports	13-14-15
T.V.	11

La "jeunesse étudiante en chômage" veut retourner à l'école

Par Guy GIROUX

"Quatre jours de grève... On prenait ça pour une partie de plaisir, mais il est temps qu'on se réveille. "Ce qui s'en vient, c'est une perte de vacances pour tout le monde. Ça commence à être dangereux car on risque de perdre notre travail d'été". Ce sont des réflexions de ce genre qu'ont émises les quelques 25 étudiants de la région de

Québec qui devaient former, hier le rassemblement "Jeunes- se étudiante en chômage". En provenance des écoles se- condaire Jean - de - Brébeuf, Louis-Joliet, Rœ-Amador, de la Polyvalente de Charlesbourg, de même que les écoles Mgr Déziel et St-François d'Assise de Lévis en plus du Collège de Lauzon, les étudiants avaient été invités à une séance de réflexion par l'équipe diocésaine de la JEC.

Appelés à se répartir en équipes pour étudier les consé- quences possible de la grève de leurs professeurs, les étu- diant formulèrent plusieurs commentaires, pour finalement aboutir à la formation du ras- semblement précité. UNE LETTRE A BOURASSA. Avant de se montrer favorable à la rédaction d'une lettre adres- sée au premier ministre Bou- rassa, afin de souligner un dé-

sir de retour en classes, les étu- diants insistèrent sur l'import- ance de bien informer la popu- lation des craintes qu'ils ressen- tent actuellement. "Il faudrait forcer les portes des écoles et les occuper pour montrer aux gens qu'on veut re-

tourner à l'école", précisait un jeune homme. ON SUBIT LA GREVE. Lors de la réunion d'hier, les étudiants ont souligné à plu- sieurs reprises qu'ils subissent la grève des professeurs, au point d'affirmer que ceux-ci en

demandent un peu trop, et de prétendre que la grève est ina- déquate parce que seule la popu- lation en est victime, à l'excepti- on du gouvernement. "Les grévistes "s'attaquent" à la population pour accélérer leurs négociations. Pourtant, le gouvernement est assez calme, car les pressions ne s'appliquent pas au bon endroit", précisait un étudiant. On qualifia, par ailleurs, "d'enfantin" la tactique syndi-

cale des grévistes et on déplora aussi que les professeurs ne se contentent pas des offres sala- riales qui sont mises de l'av- ant par le gouvernement. Par delà les commentaires qui furent émis, les étudiants ont si- gnalé des désavantages de la grève, tels que les retards pos- sibles relatifs à leurs deman- des d'admission aux Cegep les risques de voir le succès de leurs études compromis, la per- te d'emplois d'été, etc.

Enfin, soulignons qu'un pro- fesseur membre du Front com- mun intersyndical assistait à la réunion des étudiants, afin de répondre à leurs questions. Il précisait notamment que les pro- fesseurs ne font certainement pas la grève uniquement pour des questions monétaires, et dé- plora l'attitude du gouverne- ment qui, à chaque nouvelle convention, remettrait en ques- tion les droits acquis par les en- seignants.

Québec, le 18 avril 1972

L'hôtel de ville de Charny aménagé à la salle paroissiale

CHARNY (R.M.) — La ville de Charny verra bientôt son hôtel de ville réaménagé à l'actuelle salle paroissiale. Une séance spéciale sera en effet tenue de- main soir afin de procéder à l'ouverture des soumissions re- çues pour ce projet. On se souvient que la ville avait fait les démarches néces- saires de l'hôtel de ville soit es- saier pour que le réaménagement à même la salle paroissiale, dans le cadre du pro- gramme d'initiative locale.

Récemment, le gouvernement fédéral a confirmé sa participa- tion de \$33,569. Le maire Herman Couture n'avait pas caché sa satisfaction: l'hôtel de ville actuel servira aux services de police et de pro- tection contre les incendies. D'autre part, les locaux ap- propriés seront aménagés à la salle paroissiale pour les men- bres du conseil, les membres de l'administration municipale. On

retrouvera en outre une salle du conseil ou toute la popula- tion pourra assister aux seances régulières. L'Hôtel de ville existant était beaucoup trop petit pour abri- ter aisément tous les services municipaux. Les travaux projetés par la ville devront être complétés d'ici la fin du mois de mai, afin de répondre ainsi aux exigences du programme d'initiative locale.



"C'est pour bientôt le retour en classe ?" A voir ce jeune désœuvré et songeur, on peut se deman- der s'il ne partage pas l'opinion du groupe qui forma hier le rassemblement "Jeunesse étudiante en chômage". (Photo : l'Action-Québec, par Richard Cloutier)

Rive droite

Par Rénald Massicotte

Réfection des rues

LEVIS — La ville de Lévis a prévu un budget de plus de \$30,000 pour la réfection des rues ce printemps. Les travaux d'asphaltage ne pourront cepen- dant être amorcés avant le mois de mai, si on veut obtenir des résultats valables. En attendant, les automobilistes ont l'occasion d'exercer leur patience, car les travaux, c'est comme la Loto-Qué- bec: "Y'en a partout".

Projet pilote

LEVIS — Le projet de loge- ments à prix modique pour personnes âgées sera concrétisé à Lévis. Les personnes âgées pourront effectivement déma- nager leurs penates en septem- bre prochain, si tout se déroule normalement dans la construc- tion de l'édifice. Ce projet-pi- lote, a indiqué hier le président de l'Office municipal d'habita- tion de Lévis, M. Maurice Am- piegan, n'a été initié que par

trois ou quatre municipalités dans la province. Il sera local- isé à proximité de l'église Notre-Dame à Lévis, à un coût approximatif de \$700,000.

Lévis est d'accord

Selon le conseiller municipal Maurice Ampleman, la ville de Lévis serait d'accord avec la suggestion du ministre Tessier de regrouper en premier lieu les services de transport en commun, d'épuration des eaux, de police et incendies sur la Rive-Sud. Selon lui, il faudrait obtenir la collaboration de tou- tes les autres villes concernées à ce sujet.

Bateaux-passeurs

LEVIS — L'Alphonse-Desjar- dins et le Lomer-Gouin n'en- trent probablement pas en service cette semaine comme on l'avait prévu. Quelques pre-

mières manoeuvres seront pra- tiquées avant que les automo- bilistes puissent avoir accès aux deux traversiers, le tout en vue d'en vérifier le bon fonction- nement.

Système CO2

La ville de Lévis effectuera un virement de fonds de certains règlements afin de défrayer le coût de l'installation du système CO2 au garage municipal. Les dépenses se chiffrent à \$4,143.

Un camion

Le service de la voirie de Lévis bénéficiera incessamment d'un camion supplémentaire. Un régle- ment d'emprunt de \$9,000 a été proposé à cette fin hier soir à la table du conseil, dans le cadre d'un plan quinquen- nal pour le renouvellement de la machinerie.

Subvention

Une subvention de \$350 sera accordée par la ville de Lévis à l'Association pour l'aide aux enfants exceptionnels de la Rive-Sud Inc. ■

Le port de Québec connaîtra une saison excellente

Montréal (PC) — Le port de Québec semble lancé vers une bonne saison puisqu'il a déjà manoeuvré 1,2 million de ton- nes de cargaison au cours du premier trimestre, en regard de 782,428 tonnes l'an dernier. Dans l'ensemble, les respon- sables de la navigation esti- ment que les ports sous leur juridiction ont manoeuvré un total record de 93,7 millions de tonnes de cargaison l'an dernier soit une hausse de 7,6 pour cent sur 1970. Les responsables de la navi- gation envisagent une saison fort active alors que la paix règne sur le front syndical et que de meilleures conditions économiques élargissent les perspectives des ports de tout le pays. A Montréal, un accord inter- venu entre l'Association des employeurs maritimes et l'As- sociation internationale des dé- bardeurs et couvrant 3,000 tra- vailleurs des ports du Saint- Laurent a soulevé l'optimisme chez les autorités portuaires. "La productivité était l'uni- que problème qui subsistait à Montréal, a affirmé M. Nick Beshawaty, administrateur du port. Ce nouveau contrat de- vrait régler ce problème et nous donner au moins trois ans de paix syndicale dans les ports". M. Beshawaty compte que Montréal a réalisé cette année un hiver record et que le to- tal des cargaisons expédiées pendant la saison froide sur- passera d'environ 10 pour cent celui de l'an dernier. En 1971, 24,3 millions de

tonnes de cargaison avaient passé par Montréal, soit une baisse de 5,2 pour cent, mais M. Beshawaty croit que la ten- dance sera inverse cette année. Le port sera doté cette an- née de quatre quais à con- teneurs et d'un quai "roll-on, roll-off". Un deuxième quai "ro-ro" doit d'ailleurs être aménagé à temps pour l'hiver prochain. D'autre part, un nouveau quai pétrolier, qui sera ter- miné cette année, apportera dans le port un supplément d'un million de tonnes de car- gaison, tandis que le système "ro-ro" comportera un supplé- ment de 100,000 tonnes. Ce nouveau système permet aux cargos qui chargent par l'arrière de faire rouler leur cargaison. L'administration de la Voie maritime s'attend à des expé- ditions céréalières plus impor- tantes en sa 13e année d'ac- tivité, grâce à cette paix syn- dicale probable et à l'augmen- tation du trafic par conteneurs. En 1971, une quantité record de 52,9 millions de tonnes de cargaison avait été expé- diée par le tronçon Montréal-Lac Ontario de la Voie, soit une hausse de 3,5 pour cent sur 1970. L'an dernier, 20 millions de tonnes de céréales avaient passé par Montréal. Les car- gaisons de fer et d'acier avaient également augmenté d'à peu près 50 pour cent sur 1970, passant à 5,65 millions de ton- nes, tandis que les cargaisons générales augmentaient d'en- viron 30 pour cent à 8,38 mil- lions de tonnes.

Mot caché

No 611 — 7 lettres cachées — La dette Solution du No 610 : Tronc

La procédure ■ Tous les mots insérés au- dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille. ■ Pour plus de facilité trou- vez d'abord les mots les plus longs. ■ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille. ■ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot- caché". ■ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non en- cercées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peu- vent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot. "Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc." Reproduction interdite par l'au- teur.

A	cher	dépens	gré	régli	T
achat	chère	dépense	I	règlement	taux
acompte	code	dette	impense	partie	taxe
acquitté	compte	écot	indemnité	paye	total
acte	cote	émolument	L	pourboire	traitement
actif	coût	étoile	libéré	Q	tribut
agio	crise	F	lucrer	quits	v
amende	D	facture	M	quote-part	saignée
appoint	débours	fonds	R	solde	salle
arrhes	déboursé	franco	N	somme	vacation
arrérages	décharge	G	note	rabais	valet
C	dénier	gages	O	rançon	verse
charge			onéreux	recette	versement

1	T	S	N	E	P	E	D	I	M	P	E	N	S	E	S	D	E	T	T	E
2	N	E	T	E	I	N	T	E	E	X	T	N	E	M	E	T	I	A	R	T
3	I	E	T	T	I	U	Q	C	A	Y	X	I	R	P	P	S	I	A	R	F
4	O	S	R	N	E	X	A	T	R	N	O	T	E	M	T	E	R	R	D	A
5	P	A	N	E	E	S	R	U	O	B	E	D	O	A	F	G	A	E	E	C
6	P	L	O	V	G	U	E	G	S	R	Y	C	U	R	M	A	C	L	V	T
7	A	E	I	L	S	L	A	C	I	D	A	X	A	O	I	R	H	I	E	U
8	C	D	T	B	A	G	E	O	A	E	P	N	F	S	S	E	A	Q	R	R
9	Q	E	A	V	E	T	B	M	B	B	C	R	E	E	E	R	T	U	C	E
10	U	C	C	S	E	R	O	P	A	O	T	H	E	S	U	R	T	A	U	X
11	I	H	A	H	U	S	E	T	R	U	R	E	S	I	A	A	E	T	L	F
12	T	A	V	O	A	R	N	E	R	R	I	U	O	N	N	I	R	A	O	V
13	T	R	P	E	A	R	X	E	A	S	B	L	M	M	F	E	G	N	I	E
14	E	G	A	N	D	U	G	E	P	S	U	A	M	E	C	I	D	N	T	R
15	M	E	C	P	E	L	D	E	I	E	T	V	E	D	O	S	T	I	E	S
16	E	O	T	R	E	N	O	D	I	N	D	E	M	N	I	T	E	C	T	E
17	N	R	E	M	E	T	E	S	I	M	E	R	A	I	O	C	S	H	A	M
18	T	N	E	M	U	L	O	M	E	S	I	T	O	C	E	O	I	E	H	E
19	O	N	A	H	E	S	R	U	O	B	E	D	E	R	T	D	R	R	C	N
20	T	E	T	O	C	O	U	T	Q	U	I	T	U	S	I	E	C	T	A	T

Les décès du jour

- Carbonneau (Hormidas) Salon : Claude Marcoux Ltée.
- Cheunard (Henri) Salon : Sylvio Marceau Inc.
- Couturier (Emma) Salon : Sylvio Marceau Inc.
- Ducheneau (Odilon) Salon : J.-E. Asselin Enr.
- Durand (Florida) Salon : L. Leclerc & Fils.
- Dussault (Louis-Philippe) Salon : Sylvio Marceau Inc.
- Floury (Georges) Salon : Harvey Trudel & Fils.
- Gagné (Edouard) Salon : Laurent Normand.
- Germain (Armand) Salon : L. Leclerc & Fils.
- Goupil (Jean-Marie) Salon : Cloutier Ltée.
- Julien (Rock) Salon : Roland-G. Cantin.
- Lefebvre (Amanda) Salon : Cie Hubert Moisan.
- Lemelin (Olivier) Salon : Funéraires Darch, Montréal.
- Lemieux (Amarilda) Salon : Edouard de la Durantaye.
- Letiee (Cécile) Salon : Sylvio Marceau Inc.
- Porvin (Honoré) Salon : Cie Hubert Moisan.
- Racette (Georges) Salon : Cloutier Ltée.
- Roy (Joseph-Émile) Salon : Cloutier Ltée.
- Samson (Raymond) Salon : Wilbrod Robert Inc.
- Talbot (Jacques) Salon : F.-X. Bouchard Inc.

Détails de nos décès en page 19

Le pain justifie les moyens

QUEBEC (PC) — L'Association des boulangers du Québec entend radicaliser son action dans l'avenir et même "faire la grève du pain", si le gouvernement refuse de fixer un prix minimum du pain au Québec. C'est ce qui ressort d'une rencontre tenue dimanche entre une quarantaine de membres de l'association et l'enquêteur choisi par le gouverne- ment pour étudier les problèmes des boulangeries québécoises, M. Bernard Tessier. Ce dernier a souligné qu'il avait remis au Conseil des ministres son rapport et ses recommandations touchant la situation des boulangeries du Québec, mettant ainsi un terme au mandat qu'on lui avait confié. Dans ce rapport, M. Tessier propose que le gouvernement fixe un prix minimum pour le pain, afin, suivant l'expression utilisée par les boulangers, de mettre un terme "aux prix de fous" dans la vente du pain ac- tuellement. Fusions L'enquêteur du ministère de l'Industrie et du Commerce a expliqué aux boulangers qu'il était capital et urgent pour eux de faire peu neuve et surtout de consentir à des fusions né- cessaires à la survie de cette industrie au Québec. "Mais j'ai eu, au cours de mon enquête l'occasion de constater que certains petits bou- langers de cette province pré- fèreraient mourir plutôt que d'accepter de procéder à des fusions avec des concurrents", a dit M. Tessier. Il y a actuellement 229 bou- langeries au Québec et, selon des recherches récentes, 150 pe- tites et moyennes de ces bou- langeries seraient menacées dans leur survie, face à la con- currence des grandes boulan- geries et l'augmentation des coûts du service à la clientèle.

APOLLO 16 !



José Mathieu, qui a vécu les missions Apollo 14 et 15, vous dit tout et plus encore, en exclusivité à CHRC !

José MATHIEU, de nouveau envoyé spécial de CHRC à Cap Kennedy et au Centre de contrôle de Houston, décrit et commente le plus fantastique exploit scientifique de l'histoire : le vol lunaire Apollo 16 !

Ecoutez CHRC pour des reportages en direct, plusieurs fois par jour, ainsi qu'aux bulletins de CHRC-INFORMATION ! D'ici le 28 avril, vivez les mille péripéties des astronautes américains, à bord du missile Apollo 16...

José Mathieu, le seul journaliste canadien-français accrédité en permanence par la NASA... Une présentation exclusive de CHRC, le poste spatial... Une commandite de Turgeon et Jobin Ltée.



80 à votre radio

Regroupement des forces policières

La Côte de Beauport intégrerait d'abord

par Raymond Aubry

La ville de Beauport entend d'abord réaliser un regroupement des forces policières au niveau des six municipalités de la Côte de Beauport avant qu'une intégration de tous les corps policiers du Québec métropolitain ne soit entreprise.

Le maire de Beauport, M. Marcel Bédard a indiqué qu'il valait mieux commencer sur une plus petite échelle pour réaliser un regroupement avant de s'embarquer dans quelque chose de très grand. "Pour notre part, nous travaillons d'abord au niveau des six", a-t-il dit.

Le maire Bédard a fait ces remarques en réponse à une résolution que la ville de Ste-Foy a adopté il y a quelques semaines et qui demandait "au ministère des Affaires municipales de procéder immédiatement à une étude sur les implications financières de l'intégration des forces policières du Québec métropolitain, et de surseoir à tout changement de cette nature tant et aussi longtemps que les nouvelles charges financières imposées aux contribuables de la région de Québec ne seront pas connues".

La résolution stipulait également que si cette étude conduisait à l'intégration, le conseil municipal de Ste-Foy demandait au ministre de la Justice "que les forces policières municipales soient intégrées à la Sûreté provinciale du Québec et, ce aux frais de la province de Québec".

Elle ajoutait aussi que "subsidièrement, en cas d'intégration

tion complète des forces policières du Québec métropolitain au sein de la Communauté urbaine de Québec, des subventions gouvernementales soient prévues".

De son côté, le conseiller André Proulx a précisé que d'une manière ou d'une autre, soit que l'intégration se fasse avec la Sûreté provinciale ou au sein de la Communauté urbaine, on

devrait payer par le truchement des taxes". De plus, a-t-il dit, nous devrions assurer un service contre les incendies en surplus".

Il a alors indiqué qu'au niveau des six, le service de la police pourrait très bien fonctionner, en plus de pouvoir bénéficier d'un service contre les incendies sans charges supplémentaires.

Une seule séance de conciliation a suffi

Par François Linteau

La cité de Charlesbourg en est venue à une entente récemment avec la Fraternité des policiers et pompiers pour le renouvellement de la convention collective échue depuis le 31 décembre 1971.

Il a cependant fallu une conciliation pour rapprocher les deux parties. Toutefois, comme l'a exprimé le maire Casault, "une seule séance de conciliation a suffi pour arriver à une entente".

Avec cette convention signée pour deux ans, une augmentation de 20% est prévue pour la première année et 6% pour la seconde. En termes plus concrets, disons qu'un constable de lère classe gagnera, à la fin de la convention, \$209,00 par semaine, tandis qu'un débutant touchera \$150,00.

Soulignons aussi que de nouvelles clauses de sécurité d'emploi ont été négociées. Celles-ci touchent les problèmes qui pourraient survenir advenant une fusion de la municipalité ou une intégration des forces policières.

Les deux parties ont en outre tenu à exprimer leur satisfaction sur la façon dont se sont déroulées les négociations et ce, malgré la nécessité du recours à la conciliation.

Selon le maire Henri Casault, "le climat des négociations fut calme et serein". Celui-ci a de plus précisé que "la nouvelle convention se situait entre celle de Lévis et Ste-Foy et qu'elle correspondait bien au chiffre de la population de Charlesbourg".

Pour M. Raymond Côté, président de la Fraternité, "les négociations, malgré quelques accrochages, furent sérieuses de part et d'autre".

"Cette convention collective, a-t-il poursuivi, nous place à un rang avantageux parmi les municipalités de la région de Québec."

Un conseiller crie au monopole

Les compagnies Frontenac Ready Mix, Dominion Ready Mix et Québec Ready Mix se sont vu accordées hier le contrat de béton préparé pour l'année 1972 à Sainte-Foy, les cotations reçues par la ville de ces compagnies étant identiques. "Monopole", s'est aussitôt exclamé le conseiller Georges Caron, ajoutant: "Je ne pensais pas qu'une résolution comme celle-ci pouvait arriver à Sainte-Foy".



2e Salon de la Femme

L'ouverture officielle du deuxième Salon de la Femme a eu lieu hier soir, au Pavillon de la Jeunesse et des Congrès, sous la présidence d'honneur de Mme Claire Moreau. Le promoteur du projet, M. Jean-Pierre Bertrand s'adresse ici aux invités. L'exposition groupe 250 kiosques représentant quelque 225 participants.

(Photo: L'Action-Québec, par Jacques Du Fresne)

Le contrôle des tarifs de transport devrait être accru (Me Rivard)

(B.A.) — Non seulement le contrôle des tarifs de transport est un mal nécessaire, mais notre législation actuelle ne va pas assez loin. Telle est l'opinion qu'a exprimée hier soir Me Jean Rivard devant les membres du Club de Trafic de Québec, réunis au Château Bonne Entente.

Me Rivard, qui est intimement lié au domaine du transport depuis 22 ans, est d'avis qu'il faudra un jour en venir à l'établissement de tarifs obligatoires dans ce domaine. "Ces tarifs continueront évidemment à varier selon les circonstances de lieux, de temps, de volume et de nature et ils ne devront jamais être immuables, a-t-il dit, mais entre deux points donnés, pour le même service, le même taux s'appliquera, que le transport soit fait par Pierre, Jean ou Jacques".

"Il est temps, a-t-il poursuivi, que la Régie des transports cesse d'accepter ou de refuser des taux pour dépôt seulement. Il faut que la Régie des transports ou tout organisme s'occupant du contrôle des tarifs détermine et impose les tarifs qui s'appliqueront, tout en laissant évidemment tous les droits d'appel et de demande de reconsideration tant aux transporteurs qu'aux expéditeurs, et le dirais même sur tout aux expéditeurs".

Me Rivard a ajouté qu'il était certain que la Régie des transports ne possède pas actuellement les outils lui permettant de déterminer et d'imposer les tarifs obligatoires, et surtout de les faire respecter. Pour ce faire, il estime que la Régie doit être dotée de techniciens capables de déterminer le tarif juste et raisonnable, et que la loi oblige tout détenteur de permis à fournir toutes les statistiques appropriées qui permettront à ces techniciens d'établir ces tarifs justes et raisonnables, mais encore faut-il que les organismes s'occupant du transport routier dans la province de Québec cessent d'être considérés comme des parents pauvres par les autorités gouvernementales et qu'on reconnaisse leur importance au point de vue économique en leur fournissant les outils nécessaires pour accomplir leur travail de façon sérieuse", a-t-il conclu.

Bref, pour l'administrateur de cet hôpital, "c'est une situation fatigante, mais tenable".

Le taux d'occupation des lits se situe autour de 40%, ce qui est à peu près le cas aussi pour la plupart des hôpitaux de la région. On a connu, toutefois, au cours de la fin de semaine une amélioration sensible des urgences.

Le directeur de cet établissement a qualifié la situation de "difficile", parce que, surtout, le personnel est épuisé, l'entretien est négligé, ce qui rend les malades inconfortables.

Au niveau du ravitaillement,

illement traverser les lignes de piquetage.

Les services essentiels, affirme le directeur, sont assurés par 30% du personnel normal. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous devons nous tenir aux cas d'urgence stricte".

Comme pour tous les autres hôpitaux, l'administrateur n'aurait pas à noter toutefois que le taux d'occupation des lits n'est que de 20%.

Le directeur de cet établissement a qualifié la situation de "difficile", parce que, surtout, le personnel est épuisé, l'entretien est négligé, ce qui rend les malades inconfortables.

Au niveau du ravitaillement,

illement traverser les lignes de piquetage.

Les services essentiels, affirme le directeur, sont assurés par 30% du personnel normal. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous devons nous tenir aux cas d'urgence stricte".

Comme pour tous les autres hôpitaux, l'administrateur n'aurait pas à noter toutefois que le taux d'occupation des lits n'est que de 20%.

Le directeur de cet établissement a qualifié la situation de "difficile", parce que, surtout, le personnel est épuisé, l'entretien est négligé, ce qui rend les malades inconfortables.

Au niveau du ravitaillement,

illement traverser les lignes de piquetage.

Les services essentiels, affirme le directeur, sont assurés par 30% du personnel normal. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous devons nous tenir aux cas d'urgence stricte".

Comme pour tous les autres hôpitaux, l'administrateur n'aurait pas à noter toutefois que le taux d'occupation des lits n'est que de 20%.

Le directeur de cet établissement a qualifié la situation de "difficile", parce que, surtout, le personnel est épuisé, l'entretien est négligé, ce qui rend les malades inconfortables.

Au niveau du ravitaillement,

illement traverser les lignes de piquetage.

Les services essentiels, affirme le directeur, sont assurés par 30% du personnel normal. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous devons nous tenir aux cas d'urgence stricte".

Comme pour tous les autres hôpitaux, l'administrateur n'aurait pas à noter toutefois que le taux d'occupation des lits n'est que de 20%.

Le directeur de cet établissement a qualifié la situation de "difficile", parce que, surtout, le personnel est épuisé, l'entretien est négligé, ce qui rend les malades inconfortables.

Au niveau du ravitaillement,

illement traverser les lignes de piquetage.

Les services essentiels, affirme le directeur, sont assurés par 30% du personnel normal. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous devons nous tenir aux cas d'urgence stricte".

Comme pour tous les autres hôpitaux, l'administrateur n'aurait pas à noter toutefois que le taux d'occupation des lits n'est que de 20%.

Le directeur de cet établissement a qualifié la situation de "difficile", parce que, surtout, le personnel est épuisé, l'entretien est négligé, ce qui rend les malades inconfortables.

Au niveau du ravitaillement,

illement traverser les lignes de piquetage.

Les services essentiels, affirme le directeur, sont assurés par 30% du personnel normal. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous devons nous tenir aux cas d'urgence stricte".

Comme pour tous les autres hôpitaux, l'administrateur n'aurait pas à noter toutefois que le taux d'occupation des lits n'est que de 20%.

Le directeur de cet établissement a qualifié la situation de "difficile", parce que, surtout, le personnel est épuisé, l'entretien est négligé, ce qui rend les malades inconfortables.

Au niveau du ravitaillement,

illement traverser les lignes de piquetage.

Les services essentiels, affirme le directeur, sont assurés par 30% du personnel normal. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous devons nous tenir aux cas d'urgence stricte".

Comme pour tous les autres hôpitaux, l'administrateur n'aurait pas à noter toutefois que le taux d'occupation des lits n'est que de 20%.

Le directeur de cet établissement a qualifié la situation de "difficile", parce que, surtout, le personnel est épuisé, l'entretien est négligé, ce qui rend les malades inconfortables.

Au niveau du ravitaillement,

illement traverser les lignes de piquetage.

Les services essentiels, affirme le directeur, sont assurés par 30% du personnel normal. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous devons nous tenir aux cas d'urgence stricte".

Comme pour tous les autres hôpitaux, l'administrateur n'aurait pas à noter toutefois que le taux d'occupation des lits n'est que de 20%.

Le directeur de cet établissement a qualifié la situation de "difficile", parce que, surtout, le personnel est épuisé, l'entretien est négligé, ce qui rend les malades inconfortables.

Au niveau du ravitaillement,

illement traverser les lignes de piquetage.

Les services essentiels, affirme le directeur, sont assurés par 30% du personnel normal. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous devons nous tenir aux cas d'urgence stricte".

Comme pour tous les autres hôpitaux, l'administrateur n'aurait pas à noter toutefois que le taux d'occupation des lits n'est que de 20%.

Le directeur de cet établissement a qualifié la situation de "difficile", parce que, surtout, le personnel est épuisé, l'entretien est négligé, ce qui rend les malades inconfortables.

Au niveau du ravitaillement,

illement traverser les lignes de piquetage.

Les services essentiels, affirme le directeur, sont assurés par 30% du personnel normal. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous devons nous tenir aux cas d'urgence stricte".

Comme pour tous les autres hôpitaux, l'administrateur n'aurait pas à noter toutefois que le taux d'occupation des lits n'est que de 20%.

Le directeur de cet établissement a qualifié la situation de "difficile", parce que, surtout, le personnel est épuisé, l'entretien est négligé, ce qui rend les malades inconfortables.

Au niveau du ravitaillement,

illement traverser les lignes de piquetage.

Les services essentiels, affirme le directeur, sont assurés par 30% du personnel normal. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous devons nous tenir aux cas d'urgence stricte".

Comme pour tous les autres hôpitaux, l'administrateur n'aurait pas à noter toutefois que le taux d'occupation des lits n'est que de 20%.

Le directeur de cet établissement a qualifié la situation de "difficile", parce que, surtout, le personnel est épuisé, l'entretien est négligé, ce qui rend les malades inconfortables.

Au niveau du ravitaillement,

illement traverser les lignes de piquetage.

Les services essentiels, affirme le directeur, sont assurés par 30% du personnel normal. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous devons nous tenir aux cas d'urgence stricte".

Comme pour tous les autres hôpitaux, l'administrateur n'aurait pas à noter toutefois que le taux d'occupation des lits n'est que de 20%.

La situation dans les hôpitaux Quasi "alarmante"

par François Linteau

La situation dans les hôpitaux généraux de la région métropolitaine de Québec n'est pas alarmante pour le moment, mais elle pourrait le devenir si la grève se prolongeait encore quelque temps. Tel fut le principal commentaire exprimé par les directeurs d'hôpitaux de la région. Selon eux, le personnel de cadre qui doit accomplir des tâches inhabituelles commencent à ressentir des signes de fatigue, puisque ceux-ci sont en place depuis le tout début de la grève. En outre, l'entretien laisse à désirer, la poussière s'accumule, le linge sale s'entasse, sans que l'on puisse y faire quoi que ce soit, le personnel présent étant entièrement affecté aux soins infirmiers. Quant au ravitaillement, en général, il n'y a pas de problème pour l'instant, bien qu'en certains endroits, les lignes de piquetage soient très rigides. A ce sujet, soulignons que dans les hôpitaux où les services essentiels ont été négociés dès le début de la grève, les problèmes ne se posent pas ou peu. En effet, comme c'est le cas à l'Hôtel-Dieu de Lévis, il existe une rotation du personnel et les lignes de piquetage sont beaucoup plus souples, permettant par là fait même les entrées plus faciles.

HOTEL-DIEU DE LEVIS

Pour le directeur de cet établissement, la situation est satisfaisante, suite justement aux ententes signées avec le syndicat. Ainsi, le personnel est remplacé à tous les jours, et le ravitaillement s'effectue presque normalement.

Malgré les ententes, le directeur nous confie que "le personnel de cadre en poste depuis le début de la grève commençait à être fatigué, surtout si l'on considère qu'il doit effectuer jusqu'à 16 heures de travail par jour".

Le taux d'occupation des lits se situe autour de 40%, ce qui est à peu près le cas aussi pour la plupart des hôpitaux de la région. On a connu, toutefois, au cours de la fin de semaine une amélioration sensible des urgences.

Bref, pour l'administrateur de cet hôpital, "c'est une situation fatigante, mais tenable".

HOPITAL ST-AUGUSTIN

A cet endroit, les problèmes se limitent au manque de personnel, puisqu'en vertu de l'injonction du 1er avril dernier, les lignes de piquetage ont été enlevées, ce qui facilite d'autant le ravitaillement et la circulation.

Toutefois, ici encore, les services essentiels sont assurés par le personnel de cadre et le personnel non-syndiqué, qui doit mettre les bouchées doubles.

HOPITAL L'ENFANT-JESUS

Si l'on en croit les propos du directeur, il aurait pu se produire une conflagration hier. En effet, un petit feu a pris naissance dans les cuisines, mais il fut cependant vite contrôlé, les sapeurs ayant pu faire

l'acquisition des actifs

Par ailleurs, sauf en ce qui concerne les actifs à acquérir des villes de Québec et Ste-Foy, le B.A.E.Q.M. a maintenant terminé les études qui lui permettent de faire des offres aux municipalités.

"Ces offres seront faites suivant des critères déjà soumis à la Commission municipale de Québec et à toutes les commissions municipales qui sont actuellement propriétaires des actifs à être intégrés aux réseaux du B.A.E.Q.M. Il est bon de souligner que ce sont la Commission municipale de Québec et la Régie des Eaux du Québec qui détermineront, en définitive, le coût de ces actifs".

Le B.A.E.Q.M. continue mentionne-t-on, les études pour déterminer le meilleur mode de répartition des frais encourus et à encourir pour la construction, l'acquisition et l'administration des ouvrages du Bureau.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d'énergie au profit d'une population, ne peut avoir que des effets bénéfiques, non seulement pour la ville de Québec, mais pour toute la province et le pays tout entier.

M. Duquet a déclaré, dans son allocution inaugurale, que le moyen le plus sûr d'obtenir des résultats concrets dans les diverses activités locales, est de se grouper autour de nos clochers, de seconder les efforts de son curé et de coopérer ensemble à la réalisation des œuvres mises de l'avant par les administrateurs d'une paroisse. Cette mise en commun de talents et d

grève des 210,000, grève des 210,000, grève des 210,000, grève des 210,000, grève

Plusieurs chefs syndicaux connaîtront leur sort en cour dès demain

QUEBEC (P.C.) — Une vingtaine de leaders syndicaux de trois hôpitaux accusés d'avoir passé outre à une ordonnance de la Cour interdisant tout arrêt de travail dans des hôpitaux pour malades chroniques et psychiatriques connaîtront leur sort mercredi.

Les associations qu'ils représentent sont passibles d'amendes maximums de \$50,000 et eux-mêmes, de sanction pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement.

Le juge Georges Pelletier, de la Cour supérieure, qui avait émis le bref d'injonction, à la fin de mars, dans le cas de plus de 60 hôpitaux du Québec, a différé le prononcé des sentences au 19 avril, en ordonnant aux intimés de revenir en Cour à ce moment.

Ce sont treize dirigeants de l'Alliance des infirmières, de l'Alliance professionnelle des paramédicaux et du Syndicat national des employés de l'hôpital Charles-Lemoyne, de Montréal; quatre dirigeants du Syndicat national des employés de l'hôpital la Piété, de Hull; et quatre dirigeants du Syndicat des employés de l'hôpital Maimonides, de Montréal.

Les accusés n'ont pas présenté de défense.

Interrogés par le procureur du gouvernement, Me Guy Letarte, ils ont tous admis avoir fait la grève bien qu'une injonction interdisant cet arrêt de travail leur ait été signifiée lors de leur comparution lundi. Par ailleurs, sept employés de l'hôpital la Piété, de Hull, et six employés de l'hôpital Maimonides, de

Montréal, ont été libérés des accusations portées contre eux après que le procureur de la poursuite eut déclaré ne pas avoir de mandat du procureur général pour poursuivre les intimés qui ne sont pas des dirigeants de cellules syndicales.

Le juge Pelletier a d'autre part rejeté deux objec-

tions présentées par les procureurs syndicaux, Mes M. Dumas et L. Laroché.

Ceux-ci ont tout d'abord soutenu que la Cour supérieure n'avait pas juridiction pour entendre une cause d'outrage au tribunal con-

seutive à une injonction accordée en vertu du code du travail et que l'affaire aurait dû être portée devant le tribunal du travail.

Le juge a rejeté cette objection en déclarant que la Cour supérieure avait pleine juridiction pour émettre l'ordonnance d'injonction et que la jurisprudence veut que les procédures pour ou-

trage au tribunal soient inscrites devant le tribunal qui en a fait l'objet.

Les procureurs syndicaux ont alors porté cette décision en appel et, au début de l'après-midi, ils ont déposé une nouvelle motion demandant à la Cour de suspendre les procédures jusqu'à ce que la Cour d'appel se soit prononcée.

Cette objection a également été rejetée, la partie adverse ayant prouvé l'existence d'au moins deux arrêts établissant qu'il n'y a pas d'appel possible dans une cause d'outrage au tribunal.

"Une période de repos"

Le député conservateur d'Edmonton-Ouest, M. Marcel Lambert, a proposé, hier aux Communes, l'adoption de mesures devant protéger l'intérêt public contre des arrêts dans le secteur public et para-public.

Au cours du débat en deuxième lecture du projet de loi modifiant le Code canadien du travail, il a suggéré que la nouvelle loi puisse permettre de décréter ce repos "quand la conciliation et qu'il a appelé "une période de la médiation ont échoué dans les négociations de renouvellement d'un contrat collectif du service public.

M. Lambert a dit regretter que le projet de loi ne fasse pas de distinction sur les conséquences d'une grève dans un service pu-

blic, d'une part, et dans une entreprise privée, d'autre part.

Une fois paralysé le cours normal des négociations, et présumant qu'un arrêt de travail irait à l'encontre du bien commun, en tant que ces entreprises tombent sous la juridiction du Code canadien du travail, on devrait avoir le pouvoir de déclarer que l'intérêt public est en danger.

A partir de cette prémisse, toujours d'après M. Lambert, "une période de repos" devrait être déclarée au cours de laquelle les diverses parties devraient faire un tour d'horizon de la situation et en arriver à un règlement pacifique du différend.

"Quand les gens disent "c'est assez", il devrait y avoir une entente," a-t-il conclu.

Impliqué dans une bousculade avec un piquet de grève

Un comptable est accusé de tentative de meurtre

Montréal (P.C.) — M. Paul Graddon, 27 ans, a protesté de son innocence lundi, en Cour municipale où il était inculpé de tentative de meurtre, à la suite d'un coup de couteau subi par un piquet de grève devant un hôpital dimanche.

La police a précisé que M.

Graddon, comptable à l'emploi d'une société pétrolière, tentait de pénétrer à l'hôpital St-Luc pour voir sa femme et son premier bébé, né trois jours plus tôt, quand il a été impliqué dans une bousculade avec un piquet de grève.

On sait que les employés non-médicaux des hôpitaux

font partie des quelque 200.000 employés de la Fonction publique du Québec et poursuivent la grève déclenchée

Totalement encerclé

QUEBEC (P.C.) — Le Parlement était complètement encerclé à 9 h. ce matin par des milliers de policiers coiffés de casques anti-émeutes et munis de longs bâtons, qui attendaient derrière des barrières métalliques, les grévistes du front commun syndical qui s'y sont donnés rendez-vous pour une manifestation monstre à l'occasion de la rentrée parlementaire.

La session devait reprendre à 15 heures, à l'issue du congrès de Pâques. Le principal sujet des débats devait être le budget. Les négociations entre les chefs syndicaux et les représentants du gouvernement ont repris des sept heures 30 ce matin, mais le président de la FTQ, Louis Laberge, a déclaré sur les ondes d'un poste de radio de la capitale que "l'offre gouvernementale était minime et inacceptable".

par le Front commun.

Le juge Herman Primeau a fixé l'enquête préliminaire au 27 avril et a remis M. Graddon en liberté provisoire moyennant caution de \$500.

Le procureur de la défense, Me Sydney Leithman, a fait remarquer au tribunal que l'accusation était vraisemblablement poussée à l'extrême,

parce que la victime, M. Leo McSweeney, n'a subi que de légères coupures à un bras au cours de la bousculade et qu'il n'a même pas été hospitalisé.

Me Leithman a précisé que M. Graddon avait un couteau de cuisine dans ses goussets quand la bousculade est survenue.

Mise sur pied d'un centre d'information

Québec (P.C.) — Le ministre des Affaires sociales et l'Association des hôpitaux de la province de Québec ont annoncé la mise sur pied d'un centre d'information unique chargé de compiler tous les renseignements concernant la situation dans les

219 centres hospitaliers de la province.

Un communiqué publié à Québec précise que ce centre, formé en fin de semaine, émettra quotidiennement un communiqué "très à point" sur la situation qui prévaut

dans toutes les catégories d'institutions hospitalières.

Le premier rapport de cet organisme publié à 16 heures, lundi, révèle que la situation s'est légèrement améliorée comparativement à dimanche après-midi.

La situation est considérée

comme normale dans 65 hôpitaux, satisfaisante dans 105, difficile dans 42 et très difficile dans 7 institutions, trois hôpitaux généraux, trois hôpitaux pour malades chroniques et une institution psychiatrique.

Le rapport souligne que

les hôpitaux pour malades chroniques et psychiatriques demeurent les plus touchés.

Dans les hôpitaux qui offrent des services généraux, rien n'a bougé, soins d'urgence et soins intensifs étant toujours assurés pour répondre à la demande du moment.

La grève en bref...

Protection de la police

SHERBROOKE (P.C.) — Malgré la grève des fonctionnaires, le Palais de Justice de Sherbrooke a ouvert ses portes sous la protection de policiers provinciaux, munis de casques et de matraques anti-émeutes.

Les grévistes, qui avaient établi des lignes de piquetage, ont considéré ce geste comme étant de la provocation.

Les juges, jurés et employés non-syndiqués ont ainsi pénétré au Palais pour y étudier les procès inscrits au rôle.

Autre appui

MONTREAL (P.C.) — Les en-

seignants de Cégep Vanier, à Saint-Laurent, en banlieue de Montréal, ont décidé hier matin de rallier le mouvement de grève du Front commun et d'installer des piquets autour de cet établissement qui compte 3,200 élèves anglophones.

Les trois autres Cégep anglophones du Québec restent ouverts et les cours y sont donnés comme à l'accoutumée.

Par ailleurs, les 3,500 enseignants en grève de la Commission scolaire protestante du grand Montréal, ont été convoqués hier matin à une assemblée générale au centre Paul Sauvé.

Majorité

MONTREAL (P.C.) — Les en-

seignants appartenant à l'Association des professeurs de Montréal ont voté à une majorité écrasante la poursuite de la grève dans le cadre de celle déclenchée par le Front commun.

Réunis lundi, au Centre Paul Sauvé, de Montréal, les professeurs protestants de la métropole se sont prononcés par 1,316 voix contre 312 en faveur de la poursuite de la grève.

Pendant ce temps, la grève s'est étendue aux écoles de West Island qui dépendent de la Commission scolaire catholique Baldwin Cartier.

Le bureau de direction de la Commission scolaire a décidé de fermer ses 23 écoles et les bureaux de la Commission, après que des groupes de vandales eurent lancé des pierres et des

bouteilles sur quelques écoles.

Droit de grève

Le syndicat des comptables agréés du gouvernement du Québec, qui vient d'obtenir le droit de grève en fin de semaine dernière, s'est joint dès lundi matin à tous les piqueteurs du Front commun, afin de revendiquer des conditions de travail équitables pour tous ses membres.

Entre autres ils demandent:

- 1-Le maintien du travail professionnel.
- 2-La révision du plan de carrière.
- 3-L'amélioration des régimes d'assurance-maladie et de retraite.
- 4-Des salaires comparables aux salaires payés ailleurs pour un emploi similaire.

■ Sans commentaires.

GENEREUX DON POUR L'AMENAGEMENT INTERIEUR DE L'AMPHIGLACE DE L'ANCIENNE-LORETTE



Récemment les responsables des Comités de l'Amphiglace et de souscription recevaient de M. Dominique Paquet, important marchand de meubles de l'Ancienne-Lorette, une substantielle souscription et nommaient ce dernier FONDATEUR de l'Amphiglace de l'Ancienne-Lorette. On remarque sur la photo M. André-B. Côté et M. Jos.-L. St-Germain du Comité de souscription, M. Dominique Paquet et M. Herman Lemieux président du Comité de l'Amphiglace. Comme on le sait la campagne de souscription dont l'objectif est \$75,000.00 se poursuit jusqu'au 21 avril.



Un aperçu de la foule qui s'est massée cet avant-midi devant le parlement québécois, pour protester contre la lenteur dans les négociations entre le Front commun syndical et l'Etat.



■ Très tôt ce matin... la police était sur le qui-vive.

Carrières et professions

LE COLLEGE DE SAINTE-FOY

2410, chemin Sainte-Foy, Québec 10e

recherche un

DIRECTEUR GENERAL

Fonctions

- Responsable de l'administration générale du Collège.
- Il veille à l'exécution des décisions du conseil d'administration et du comité exécutif.
- Il dirige les cadres supérieurs du Collège.
- Il a la responsabilité de l'ensemble des champs d'activités du collège: l'enseignement quant aux contenus, quant aux techniques et quant aux méthodes, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique et le secrétariat.

Qualifications

Diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de 17 ans de scolarité ou l'équivalent. Expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes complexes d'ordre administratif, technique et pédagogique. Expérience de trois (3) ans au niveau 1 de cadre (directeur de service) ou l'équivalent.

Traitement

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir curriculum vitae complet par courrier recommandé avant le 4 mai à:

Jean-Marc Michaud
Secrétaire général
2410, chemin Sainte-Foy
Québec 10e.

LE COLLEGE DE SAINTE-FOY

2410, chemin Sainte-Foy, Québec 10e

recherche un

DIRECTEUR DES SERVICES PEDAGOGIQUES

Attributions

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, coordination, organisation, décision, contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement. Il est notamment responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuelle, recherche et expérimentation, techniques audiovisuelles, éducation des adultes, centres de documentation (bibliothèque et audiovisuelle) secteurs d'enseignement. Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes pédagogiques. Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.

Qualifications requises

- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement, diplôme requérant au moins 17 ans de scolarité.
- Dix années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent.

Traitement

Selon la politique salariale et administrative du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir curriculum vitae complet par courrier recommandé avant le 4 mai à:

Jean-Marc Michaud
Secrétaire général
2410, chemin Sainte-Foy
Québec 10e.



Commentaires et insolences de...

PIERRE VILLEMURE



Une ville bien gardée

Dans la bienheureuse ville d'Ann Arbor, dans le Michigan, une bonne partie des forces constabulaires est formée de femmes. Et, paraît-il, tout y marche sur des roulettes. Car ces dames sont très rapides sur leurs patins et elles ne redoutent rien. (Téléphoto: U.P.I.)

"Je pensais qu'il n'y en avait qu'un seul exemplaire. Je n'aurais jamais cru que ça s'est fabriqué en série. On a voulu me jouer un vilain tour. J'ai des visions." Telles sont les expressions qui me sont venues à l'esprit quand j'ai appris qu'il y avait un autre Pierre Villemure à Québec et ailleurs. Puis, après quelque recherche, j'ai appris que mon homonyme était également originaire de la Mauricie et tout, et tout. Or, il se trouve qu'il y a à Québec un autre Pierre Villemure que votre non-humble serviteur, et que ce chancieux-là part pour la Floride prochainement. Il s'agit de PIERRE VILLEMURE, également originaire de la Mauricie, qui séjournera à Miami à l'occasion de la Conférence des "Champions" des agents de la Compagnie ALSTATE. Je lui souhaite toute la chance du monde.

Mais je trouve cela quand même vaguement inquiétant... pas d'aller à Miami, mais de porter le même nom que moi. Je croyais, voyez-vous, qu'il s'agissait de quelque chose d'unique en son genre.

Un bâtiment de garde-côte américain jettera une couronne de fleurs en haute mer, au large de Terre-Neuve, au point précis où le paquebot TITANIC a sombré il y a 60 ans, après avoir heurté un iceberg. Un avion survolera en même temps l'endroit pour déceler la présence d'icebergs. Le Titanic a coulé dans la nuit du 15 avril 1912 entraînant dans les eaux plus de 1,500 de ses 2,207 passagers et membres d'équipage.

Dans ses projets de l'année, l'ASSOCIATION DES CLUBS KINSMEN a demandé à tous les clubs d'organiser des cliniques de sang pour venir en aide à la Croix-Rouge. En réponse à cette demande, le Club Kinsmen de Québec, qui ne fait jamais les choses à moitié, a décidé d'organiser semblable clinique pour une durée de dix jours, soit durant toute la durée de l'Exposition provinciale. Ça va saigner en grand dans ce coin-là.

Un père australien a offert en mariage sa fille de 16 ans, à l'aide d'une petite annonce placée dans un journal de Sydney, en Australie. La jeune fille est blonde, elle a les yeux bleus, a bon caractère, bien qu'elle soit un peu timide; mais... car il y a un gros "mais", elle est enceinte. L'agence qui a placé l'annonce déclare que 600 hommes ont déjà répondu, ajoutant que le père avait fait là un geste très sérieux en voulant assurer l'avenir de sa fille et du bébé qu'elle attend.

A quel genre d'équipage aurons-nous affaire cette fois-ci? ont demandé samedi les journalistes à Deke Slayton, chef du corps des astronautes qui quitteront bientôt Cap Kennedy à destination de la Lune. "Vous verrez, a-t-il répondu. Ils ont le sens de l'humour et ils seront peut-être loquaces, drôles et astucieux. Ils vous feront, je crois, trois surprises au cours de leur mission". Pressé de

questions sur la nature de ces retraits, en riant, derrière voila pourquoi votre fille est astuces, Deke Slayton s'est le secret professionnel. Et muette."



Toronto empile ses ordures

Les résidents de Toronto, "la pure", se voient dans l'obligation d'accumuler leurs ordures ménagères où ils le peuvent. La grève des boueurs de la capitale ontarienne en est maintenant à sa huitième journée, et il ne semble pas y avoir de règlement à l'horizon, pour l'instant. (Téléphoto UPI)

Les employés de Dupan désirent acheter l'entreprise

MONTREAL (PC) — Les employés de l'usine Dupan, de Sogefor, à Mont-Laurier, voudraient acheter l'entreprise en collaboration avec d'autres groupes de la région.

Quelque 50 travailleurs se sont réunis hier en assemblée générale pour adopter une résolution de-

mandant que l'usine ne soit pas vendue avant la fin de 1972 afin de pouvoir expé-

riementer vraiment le système de cogestion amorcé en octobre dernier et de permettre aux travailleurs et aux groupes intéressés à en

faire l'acquisition, mettre au point une formule originale d'achat et de gestion.

Récemment, la MacMillan Bloedel, importante firme de Colombie britannique, a manifesté son intérêt pour l'usine de Sogefor et des contacts ont eu lieu à ce sujet entre cette corporation

et la Société générale de financement, propriétaire de Sogefor. La semaine dernière, à la suite d'une assemblée de 200 citoyens, organisée par le comité populaire de Mont-Laurier, une campagne d'information contre la vente de Sogefor a été lan-

Le procès de Rose ajourné à 3 jours

par Lisa BINSSE
MONTREAL — (P.C.) — Le juge Eugène Marquis, de la Cour du banc de la reine, a de nouveau ajourné pour trois jours le procès pour enlèvement de Jacques Rose, lundi, à cause de la grève des employés des services publics du Québec.

Pendant que l'avocat de la défense, Me Robert Lemieux, faisait du piquetage devant le quartier général de la Sûreté du Québec, le juge a assumé les fonctions de greffier et a appelé les noms des 12 jurés, puis il a ajourné les procédures jusqu'à jeudi matin.

Escorté d'un gardien, Rose est entré dans la salle d'audience et y est demeuré pendant un moment. En quittant les lieux, il a proclamé sa "solidarité avec les travailleurs" aux deux personnes qui se trouvaient dans la salle et qui étaient deux journalistes. C'était la deuxième fois que le procès devait être ajourné à cause de la grève des employés des secteurs public et parapublic. Déjà, lundi dernier, les procédures avaient été ajournées pour la même raison.

Quant à Me Lemieux, il a déclaré qu'il faisait du piquetage depuis 8 h 30 et qu'il était "gelé".

Rappel de 420,000 Torino et Montego

OAKVILLE, Ont. (PC) — La compagnie Ford a dévoilé lundi qu'elle rappelait à ses usines plus de 420,000 automobiles, soit toute sa production nord-américaine des modèles Torinos et

Montegos, 1972, après avoir décelé des risques de défaillance de l'essieu arrière.

Un avis transmis à tous les gerants de service des distributeurs Ford précise que, soumis à des pressions violentes, une partie de l'essieu peut sortir du moyeu à l'arrière, sans que le conducteur ait la chance de se rendre compte du danger.

OSHAWA, Ont. (PC) — Un directeur de la General Motors du Canada a déclaré lundi qu'en 1976 il en coûtera \$783 de plus qu'en 1971 pour acheter une automobile de modèle ordinaire.

M. E.J. Barbeau, vice-président exécutif et gerant général des usines, a précisé que de cette hausse \$523 seraient consacrées à des pièces pour répondre aux normes de sécurité et \$350 à des pièces de contrôle des gaz d'échappement.

"Il faut vous rendre compte que pas une partie de ce coût supplémentaire ne sera couverte par les fabricants eux-mêmes", a-t-il souligné devant un club social. "Si une automobile coûte autant de plus avant de sortir des usines, c'est le consommateur qui paiera finalement".

M. Barbeau a ajouté qu'en plus du coût même plus élevé du véhicule, il faudra prévoir des dépenses d'entretien accrues. Il a évalué à \$65 par année l'entretien du système d'émission des gaz; en outre, il y aura une perte, pouvant atteindre 20 pour cent, dans la consommation d'essence.

Un prêt? D'accord

...s'il s'agit de vous rendre service

banque provinciale
l'innovatrice... pour vous

Un porte-parole de Ford Motor Co. du Canada Ltd., a dit que la compagnie rappelait 27,000 autos au Canada, soit 18,000 Torinos et 9,000 Montegos, ainsi qu'environ 396,000 autres aux Etats-Unis.

Selon le porte-parole, la compagnie n'a été informée que d'un seul accident dû à cette défaillance jusqu'ici, et personne n'a été blessé à la suite de l'accident.

Il a précisé que les distributeurs poseraient une plaque de sécurité sous l'essieu risquant de sauter, ce qui donnera au conducteur le temps de se rendre compte de la difficulté, si elle se produit.

Le plus apte

Ste-Catherine (F.L.) — M. Li-guori Drolet a récemment été choisi pour remplacer, comme conseiller municipal, de Ste-Catherine, M. Alphonse Martel, qui a démissionné de son poste il y a quelques semaines. Plusieurs candidats possibles avaient attiré l'attention du Conseil, mais après étude, M. Drolet fut considéré comme le plus apte à remplir le poste.

Souignons que M. Drolet a déjà été à la tête de la Commission scolaire durant plusieurs années, et qu'il est présentement administrateur de la Coopérative agricole de Ste-Catherine.

Réélection à la régionale

Le docteur Jos-Edouard Richard a été réélu, président de la régionale Cartier de la Société St-Jean-Baptiste à l'issue du 8e congrès annuel de la régionale, samedi.

Parmi les autres membres de l'exécutif, ont été également élus, le vice-président, M. Paul-Emile Latouche, la vice-présidente, Mme Maurice Gosselin, le secrétaire-trésorier, M. Paul-Eugène Quimper et le directeur Magella Plante.

Parmi les nouveaux directeurs, on compte Mm Huguet, Blais et M. Marcel Gauvreau.

General Motors annonce une hausse de prix

OSHAWA, Ont. (PC) — Un directeur de la General Motors du Canada a déclaré lundi qu'en 1976 il en coûtera \$783 de plus qu'en 1971 pour acheter une automobile de modèle ordinaire.

M. E.J. Barbeau, vice-président exécutif et gerant général des usines, a précisé que de cette hausse \$523 seraient consacrées à des pièces pour répondre aux normes de sécurité et \$350 à des pièces de contrôle des gaz d'échappement.

"Il faut vous rendre compte que pas une partie de ce coût supplémentaire ne sera couverte par les fabricants eux-mêmes", a-t-il souligné devant un club social. "Si une automobile coûte autant de plus avant de sortir des usines, c'est le consommateur qui paiera finalement".

M. Barbeau a ajouté qu'en plus du coût même plus élevé du véhicule, il faudra prévoir des dépenses d'entretien accrues. Il a évalué à \$65 par année l'entretien du système d'émission des gaz; en outre, il y aura une perte, pouvant atteindre 20 pour cent, dans la consommation d'essence.

Autre conférence de la Croix-Rouge

GENEVE (Reuter) — La prochaine conférence internationale de la Croix-Rouge aura lieu à Téhéran du 26 septembre au 14 octobre 1973, annoncent, à Genève la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et le comité international de la Croix-Rouge. La précédente conférence s'était déroulée à Istanbul en 1969. Elles ont eu lieu tous les quatre ans.

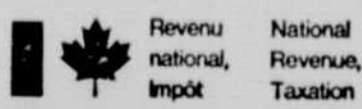
Elections à la Jeune Chambre

Loretteville (F.L.) — Lors de sa 21e assemblée générale annuelle la Jeune Chambre de Loretteville a procédé à des élections et M. Yves Renaud fut élu président. Il remplace ainsi M. Jean Parent. Aux autres postes, l'élection a favorisé Mlle Lucette Plamondon, comme vice-présidente exécutive, Mlle Ghislaine Gauvin, au poste de vice-présidente, M. Pierre Paquet, comme trésorier, et enfin, Mlle Marie Martel s'est vue confier la charge du secrétariat.



une autre fois comme autrefois!

- La déclaration d'impôt que vous devez remplir avant le 30 avril s'applique à vos revenus de l'année 1971 (ceux de l'année dernière) alors que la réforme fiscale n'était pas encore en vigueur. C'est donc une autre fois comme autrefois.
- Consultez le guide officiel que vous avez reçu. Il contient les réponses à toutes vos questions.
- Et surtout vérifiez bien vos calculs. C'est de là que proviennent la plupart des erreurs.
- Si, toutefois, vous ne trouvez pas le renseignement désiré, adressez-vous aux spécialistes du bureau de district d'impôt le plus proche de chez vous. Ils sont là pour vous aider.





L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

On dit que les journalistes envahissent tous les secteurs de la vie communautaire comme de la vie privée. On les voit apparaître au moindre événement significatif pour faire leur travail et informer la population. Certaines personnes voient les journalistes comme des espèces de sorciers cherchant dans leur boule de cristal à percer les secrets les mieux gardés. Incidemment, les derniers mois nous ont fourni des exemples spectaculaires de la capacité de certains journalistes à aller chercher les nouvelles jusque dans les dossiers ultra-secrets des gouvernements. Évidemment, l'idée qu'on se fait des journalistes est parfois bien exagérée et il faut admettre que bien des faits leur échappent encore pour toutes sortes de raisons.

Mais la rencontre secrète que tenaient vendredi soir le ministre de

la Fonction publique M. L'Allier avec les représentants du Front commun, à la Maison Montmorency, a été portée à la connaissance de l'opinion publique par une nouvelle paraissant en première page de l'Action-Québec, samedi, notre confrère Rémy D'Anjou ayant réussi à percer ce secret qui aurait bien pu ne jamais être connu.

Qu'est-ce que cela change, demandent certains lecteurs ? A notre sens, cela permet de conclure que les parties, malgré toutes les déclarations d'intransigence qu'elles font depuis quelques jours, ne rejettent pas l'idée de se retrouver derrière une table de négociations le plus tôt possible. On a beau avoir l'air décidé, entêté, méchant même, au fond on est très humain et conscient de la situation créée par la grève des employés des secteurs public et para-public.

On peut donc dire sans risque de se tromper, que tout le monde désire un règlement convenable du conflit, parce que plus il se prolonge, plus il s'aggrave.

Après avoir longuement réfléchi, l'exécutif du Parti québécois s'est prononcé en fin de semaine au sujet de la grève du Front commun syndical. Il aura été le dernier parti politique provincial à prendre position sur ce point, ce qui en aura surpris plusieurs vu qu'il a plutôt l'habitude de battre la marche quand il s'agit de se prononcer sur les grands problèmes politiques ou sociaux. Le PQ favorise un retour au travail, pourvu que trois conditions soient remplies : si l'on convoque incessamment la Commission parlementaire de la Fonction publique pour la saisir du problème et lui faire jouer une sorte de rôle de médiateur ; si le gouverne-

ment cesse de jouer avec le principe de la sécurité d'emploi et, si le gouvernement dévoile sa marge de réserve sur le plan monétaire.

Ces conditions ne seraient pas tellement difficiles à remplir de la part du gouvernement. La session reprend ses débats aujourd'hui et tous les députés seront en place et disponibles pour siéger à la Commission parlementaire de la Fonction publique. Là, on pourrait exposer tous les sujets de mécontentement entre les deux parties. Les membres de la Commission pourraient interroger les parties et se faire une juste idée de la situation en se limitant tout de même pour formuler des suggestions au gouvernement et aux syndicats. On utiliserait là un mécanisme nouveau dans les négociations en y intéressant directement tous les partis

politiques. Le gouvernement et son ministère de la Fonction publique ne seraient plus seuls. Cette expérience pourrait servir à élaborer de nouveaux mécanismes de négociations dans les secteurs public et para-public.

Au sujet de la sécurité d'emploi, les syndicats demandent que les personnes qu'on doit mettre à pied dans un secteur, parce qu'on diminue le personnel d'une institution, qu'on ferme ou qu'on transforme cette institution, aient priorité pour être engagées dans les autres institutions du même secteur. On suggère même la création d'un Bureau de placement avec pouvoir de contrainte. La proposition syndicale a été accueillie froidement par l'Etat-employeur qui ne veut pas, par exemple, brimer l'autonomie des commissions scolaires.

Mais on a déjà une clause — inopérante — de sécurité d'emploi basée sur ce principe dans le secteur hospitalier ; et le gouvernement exerce déjà une certaine contrainte sur les commissions scolaires lorsqu'il leur dit notamment qu'elles devront employer un professeur par dix-sept élèves ; il y a eu contrainte également lorsqu'il s'est agi d'intégrer plus de 3,000 professeurs du SPEQC dans les commissions scolaires. Il n'y a donc pas un si grand pas à faire pour généraliser le principe.

Quant au troisième point portant sur la question salariale, il est déjà en voie de réalisation puisque le gouvernement a manifesté son intention récemment d'atténuer ses positions. Il est probable d'ailleurs, que cette question a été abordée lors de la réunion secrète tenue à la Maison Montmorency en fin de semaine.

Dossier

Le débat sur la catéchèse

NDLR — Le renouveau de la catéchèse au Québec a suscité des commentaires de la part de certaines personnes récemment. Tous les journaux ont fait écho à ces commentaires de sorte qu'au début de mars, M. l'abbé René Brochu, directeur de l'Office Cathédrique diocésain, apportait certaines précisions à ce sujet au nom du cardinal Roy et en collaboration avec les éducateurs de la foi, texte élaboré dont nous avons publié les conclusions dans l'Action-Québec. Le Père Joseph d'Anjou, s.j., et Mme Simone Therrien, auteur d'un ouvrage critique sur la catéchèse renouvelée, ont cru devoir répondre au texte de M. Brochu. Ces réponses sont publiées aujourd'hui en cette page. Cependant, pour situer clairement le problème, nous avons tenu à faire paraître en parallèle, le texte intégral de M. Brochu, afin de laisser à nos lecteurs le soin de tirer eux-mêmes les conclusions qu'ils jugeront à propos.

A propos de catéchèse

On a beaucoup écrit sur la catéchèse nouvelle ces derniers temps. En certains milieux on s'inquiète ; on accuse même la catéchèse de tous les maux du monde. Cette catéchèse, dit-on, ne présente plus les commandements de Dieu, ne parle plus de prière en formule mémorisées, fait abstraction du sacrifice, présente l'amour libre comme normal ; en un mot la catéchèse de nos écoles ne serait qu'un ramassis de vieilles hérésies servies à la moderne. L'accusation est de taille et ne peut laisser indifférents ceux et celles qui travaillent à l'éducation de la foi dans le diocèse. Voilà pourquoi au nom de Monsieur le Cardinal Maurice Roy et en étroite collaboration avec les éducateurs de la foi, nous voulons

apporter certaines précisions concernant :
1) Le renouveau de la catéchèse au Québec ;
2) La situation de la catéchèse dans les écoles ;
3) Les conditions de réussite de notre catéchèse.

I — Le renouveau de la catéchèse au Québec

Le renouveau de la catéchèse actuelle porte sur deux points précis : A : une attention nouvelle à la personne de Jésus ;

B : une attention nouvelle à la personne humaine.

Le christianisme n'est pas d'abord un système de pensée, mais plutôt un événement heureux qui nous est annoncé pour transformer nos vies. Or, cet événement heureux est que Jésus est venu nous dire l'Amour du Père pour que nous puissions en vivre, le partager avec nos frères et parvenir nous-mêmes à la résurrection. Voilà le cœur de la catéchèse actuelle : un monde de personnes qui essaient de vivre le mystère de Dieu tel que présenté et vécu par Jésus incarné, mort et ressuscité.

Cette option de la catéchèse actuelle suppose une mentalité totalement renouvelée par rapport à ce que l'on nous présentait autrefois. Dans l'ancienne catéchèse, le mystère chrétien était un ensemble de choses à croire, de choses à faire, et de choses à avoir pour aller au ciel. Dans ce contexte, la foi devenait une simple adhésion à une doctrine, les sacrements étaient présentés comme des moyens d'obtenir la grâce ou des mérites, la morale risquait de se limiter à un ensemble de lois plus ou moins contraignantes. En un mot, c'était plutôt l'homme qui faisait son salut lui-même, parce qu'en pratique la personne de Jésus disparaissait souvent derrière les efforts humains pour aller au ciel.

La catéchèse actuelle nous présente d'abord une personne, Jésus, qui nous parle pour se dire à nous, pour nous dévoiler son plan de salut dans le quotidien de notre vie. Cette personne, Jésus, nous fait signe de façon privilégiée dans les sacrements. En ce sens, les sacrements demeurent des gestes du Seigneur Jésus à notre endroit. Au lieu de dire : "L'eau du Baptême nous purifie des taches du péché", la catéchèse actuelle va dire : "Par l'eau du Baptême, Jésus nous donne un signe de son amitié ; il nous fait vivre d'une vie nouvelle, la vie éternelle des enfants de Dieu".

Enfin, la morale apparaît comme une réponse à l'amour de Dieu. On se conduit bien, pas seulement pour être sauvé, mais d'abord parce que Dieu nous aime le premier en Jésus-Christ.

B : La catéchèse actuelle a comme deuxième point d'appui un respect rigoureux de la personne humaine. Le message de l'Evangile n'est jamais un message abstrait. L'Evangile propose une Bonne Nouvelle à des personnes précises qui vivent des expériences

précises. La catéchèse qui a pour tâche de présenter la Parole vivante de Jésus va s'arrêter à l'expérience des personnes pour leur faire voir comment Jésus est intéressé à ces expériences des hommes et veut leur donner une dimension nouvelle. En ce sens, l'expérience humaine n'est pas seulement un point de départ, un moyen d'accrochage ou un prétexte pour "injecter de la religion", elle a au contraire sa consistance propre et demande d'être éclairée par l'Evangile, de sorte que l'homme puisse voir tout le sens et le sérieux de sa vie dans le plan de Dieu.

C'est ainsi que chez les tout petits, la présentation du pardon de Dieu va s'enraciner dans les expériences de pardon que l'enfant aura vécues à la maison. Cela est absolument important pour que la réalité du pardon dise quelque chose à l'enfant. Chez l'adolescent, la démarche est la même. On s'arrête sur certaines valeurs auxquelles le jeune est particulièrement sensible, afin de voir dans quelle mesure Jésus peut leur donner une dimension nouvelle. Voilà pourquoi on va parler de la sexualité à l'adolescence.

C'est d'ailleurs la pédagogie que Jésus a employée tout au long de sa vie terrestre pour se révéler aux hommes. Jésus ne se présente pas avec un traité de théologie. Jésus vit avec les hommes. Il profite des diverses situations pour se montrer tel qu'il est. Avec la femme adultère, il passe outre à la loi des pharisiens pour révéler le pardon de Dieu. Avec la famille de Lazare, il profite d'une circonstance douloureuse pour annoncer qu'il est la résurrection et la vie. A la multiplication des pains, il se présente comme le pain vivant qui nourrit les hommes à satiété. Sommes-nous dans un si mauvais piste de suivre ainsi la méthode de Jésus ?

C'est pourquoi "les Evêques canadiens veulent manifester leur plein appui aux artisans de ce renouveau catéchétique. Ils saluent cet effort de rapprochement comme une promesse d'espérance. Puisse-t-il continuer à s'intensifier de façon à transformer en profondeur la vie de foi des hommes d'aujourd'hui, et permettre une contribution toujours plus positive des chrétiens à l'édification de la société nouvelle". (Message de la Commission Nationale de Catéchèse, Ottawa, 26 novembre 1969, no 25).

II — La situation de la catéchèse dans les écoles

Même si la catéchèse actuelle veut présenter une foi plus significative pour la vie des chrétiens d'ici, il n'en reste pas moins que son application n'est pas toujours facile dans nos écoles. Et pourtant, malgré cela, nous pouvons démontrer quantité de réussites encourageantes.

En parlant des difficultés de la catéchèse, il faut penser au phénomène de sécularisation que nous vivons tous. Il est sans doute excellent que le monde profane puisse se développer de façon autonome face aux valeurs de la foi. Mais il y a le danger réel d'oublier Dieu tout simplement. Devant les succès de la technologie et de la science, on ne voit plus très bien l'apogée d'être de s'exprimer tels qu'ils sont, de réfléchir chrétiennement sur le sens de leur vie, et de recevoir par le fait même un éclairage précieux pour leur avenir.

Une autre situation dont il faut tenir compte pour apprécier la catéchèse, c'est qu'elle se donne dans un cadre scolaire ou souvent plus de trente jeunes sont réunis pour suivre la même démarche. Si l'on part du principe que la catéchèse doit tenir compte de l'expérience de chacun et de son cheminement personnel, il n'est pas toujours facile pour le professeur de toucher la corde sensible de chacun des étudiants. Avant d'être un enseignement collectif, la catéchèse veut être la présentation d'une personne, Jésus, à une autre personne, l'étudiant. Les étudiants ne sont pas tous au même niveau d'accueil de la personne de Jésus. Et cela complique singulièrement la tâche du catéchète.

Il y a encore le fait que certains professeurs titulaires, à l'élémentaire surtout, sont particulièrement contraints à

enseigner la catéchèse alors qu'ils se déclarent incompétents en la matière, ou incapables de le faire à cause de leur option personnelle. Une telle situation est pour le moins regrettable et ne peut que retarder l'éducation de la foi chez le jeune. Heureusement qu'en plusieurs endroits, on peut remédier à cet état de choses par l'échange de périodes de classe entre professeurs d'une même école, ou encore par d'autres moyens comme le bénévolat ou le volontariat. Mais il y a encore beaucoup à faire en ce domaine.

Il arrive aussi que les professeurs se plaignent du peu de soutien qu'ils reçoivent de la part de la famille ou de la paroisse. Certains professeurs ont parfois l'impression qu'ils sont les seuls responsables de la foi des jeunes, et ils se sentent débordés. Que peut attendre le catéchète d'un enfant dont les parents ne pratiquent pas, ou sont opposés à la catéchèse ? Que peut faire le catéchète qui n'a pas toute la confiance du pasteur de la paroisse ? Non seulement le professeur ne se sent pas soutenu dans son travail, mais il y a contre-témoignage face à la Parole de Dieu.

Malgré toutes ces difficultés et bien d'autres encore, il faut dire que la catéchèse actuelle ne compte pas que des échecs. Bien au contraire, les expériences positives sont nombreuses aussi bien au niveau élémentaire que secondaire. Dans plusieurs écoles existe une collaboration réelle entre professeurs, entre parents et professeurs. Dans plusieurs écoles également, la relation entre le prêtre et le catéchète est très profonde et très bénéfique pour l'éducation de la foi du jeune. Malheureusement, ces expériences positives ne sont pas assez connues du public. Nous profitons de l'occasion pour encourager très fortement la publication de ces expériences. Cela aurait pour avantage de montrer par des faits précis que la catéchèse n'est pas si "pervasive" que certains osent le croire, et surtout de favoriser une saine émulation chez les éducateurs de la foi qui ont besoin de ce soutien pour que la catéchèse devienne vraiment éducatrice de la foi.

III — Les conditions de réussite de notre catéchèse

Notre catéchèse aura la chance de réussir si elle est l'affaire de toute la communauté chrétienne. Pour éclairer cette réalité, rappelons-nous que la foi est une valeur qui se vit collectivement, et qu'ainsi la communauté chrétienne devient le milieu de vie qui permet à la foi de se développer.

Pourquoi d'abord affirmer que la foi se vit en groupe ? Quand Dieu a décidé de se faire connaître à l'homme, c'est à un peuple qu'il s'est adressé, et pas uniquement à un individu. La Bible ne connaît pas de révélation privée au sens strict du mot. Toutes les révélations faites à une personne en particulier comportent une dimension sociale bien marquée. Dieu parle à Abraham pour lui promettre une descendance nombreuse. Il appelle Moïse pour délivrer le peuple de l'esclavage d'Egypte. De son côté, Israël a conscience d'être le peuple choisi de Dieu, et c'est toujours ensemble, comme peuple, qu'il va essayer d'être fidèle à l'Alliance que Dieu lui propose. Cette dimension sociale de la foi vient du fait que Dieu est Amour. L'amour, ça ne se vit pas seul. Dans la vie chrétienne, ça se vit avec Dieu et ça se vit avec les hommes : "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés" nous a dit Jésus.

Une conséquence pratique de cette réalité se voit dans le renouvellement de la pastorale du Baptême. Nous reconnaissons de plus en plus que la grâce du Baptême dépend beaucoup de la ferveur de la communauté qui reçoit l'enfant. Présenter un enfant au Baptême, c'est s'engager en son nom à lui faire partager cette vie de l'Esprit qui anime la communauté. Voilà pourquoi on insiste tellement aujourd'hui sur la pastorale pré-baptême. La vie de Dieu a besoin de la communauté pour naître d'abord et pour s'épanouir ensuite. En d'autres mots, la foi se vit ensemble. C'est une richesse que l'on possède en commun.

C'est donc en vivant sa foi d'une façon collective que la communauté chrétienne devient un milieu propice à l'éclatement de la foi chez les jeunes. C'est de ce climat chrétien que les catéchètes ont besoin pour pouvoir annoncer la

Parole de Dieu avec une espérance de réussite. On est souvent tenté d'interroger sur la qualité du leur engagement chrétien et de leur enseignement. Il faudrait en même temps s'interroger sur la qualité du témoignage chrétien que donne la communauté dans laquelle la catéchèse se fait. L'enseignement ne vaut jamais qu'en référence au témoignage. C'est en voyant vivre la foi autour de lui qu'un baptême parvient progressivement à la maturité chrétienne.

Une telle réflexion pose une question récurrente à nos communautés chrétiennes. Se sent-on vraiment responsables collectivement de la transmission de la foi ? Y a-t-il chez nous des mécanismes de collaboration entre parents, professeurs et pasteurs pour une éducation saine de la foi ? Que valent nos assemblées liturgiques comme témoignage communautaire de la foi chrétienne ? La catéchèse, étant oeuvre d'Eglise, concerne toute la communauté. Il importe donc que se fassent, sous les formes les plus variées possibles, des regroupements de agents éducateurs de la foi. Ce n'est pas tout de réaliser des rassemblements monstres, il faut susciter des rencontres ou des chrétiens de divers milieux s'interroger ensemble sur leur vie de foi. Ces rencontres s'ouvriront aux jeunes qui ont aussi leur mot à dire dans l'éducation de la foi de la communauté.

"Faire oeuvre d'Eglise"

Tout prêtre, tout catholique éclairé ne demandent pas mieux que de "faire oeuvre d'Eglise", chacun selon ses moyens. M. l'abbé René Brochu, directeur de l'Office diocésain de la catéchèse, à Québec, a la "conviction la plus profonde" de "faire oeuvre d'Eglise" en se portant à la défense de "la catéchèse nouvelle" et en déplorant "certaines prises de position radicales contre" l'ecclésiologie. (Pastorale Québec, 9 mars 1972, p. 114; Le Soleil, Québec, 22 mars 1972, p. 4; L'Action-Québec, 31 mars 1972, p. 6; L'Eglise canadienne, Montréal, avril 1972, p. 107). Une conviction non moins profonde anime Mme Simone Therrien, qui critique sévèrement cette "catéchèse" (voir Une catéchèse catholique ? Edition du Bien public, Trois-Rivières, 1971), et moi-même et d'autres, à qui M. l'abbé Brochu reproche de "favoriser la lecture des écrits de Mme Simone Therrien".

Qui a raison ? Car "voilà la question", dirait Shakespeare.
M. l'abbé Brochu croit triompher en proclamant, après avoir cité un message de la Commission (dite) nationale de catéchèse (Ottawa, 26 nov. 1969, n. 25; date à noter), que les évêques ont approuvé sans réserve le renouveau de la catéchèse actuelle. Mais qui n'approuve sans réserve un véritable renouveau de l'enseignement catéchétique ? Personne n'a réfuté aucun des griefs formulés dans ma dernière lettre (voir l'Action-Québec, 22 mars 1972, p. 6) ou dans les autres protestations élevées contre les maifaisances canadiennes du prétendu renouveau.

2. Parmi ceux qui approuvent, avec ou sans réserve, les manuels pour l'élève et pour le maître de la catéchèse canadienne, combien les ont lus, et combien en ont-ils lu ?

3. J'ai quelque raison — écrite et orale — de savoir que "la catéchèse actuelle" n'a pas reçu l'appui sans réserve de tous les évêques ni du Canada ni du Québec.
4. A supposer même que cette catéchèse jouisse d'un tel appui, ni Mme Therrien ni ceux qui favorisent la lecture de ses écrits n'auraient à s'incliner devant le "satisfecit" que se décernent généreusement l'Office diocésain de la catéchèse, à Québec. En effet, nous pouvons démontrer que le contenu des cahiers de la pseudo-catéchèse canadienne ne coïncide pas avec la doctrine traditionnelle et infallible de l'Eglise, ni la méthode pédagogique des auteurs avec la lettre et l'esprit du Directeur général de Catéchèse, promulgué par la Congrégation pour le clergé, avec la sanction expresse du Pape, le 11 avril 1971. Qu'on veuille bien souligner cette date : elle rend caduque une approbation qui, remontant à 1969, couvrirait une catéchèse en désaccord avec ce directeur récent ; à plus forte raison ne peut-elle couvrir des manuels édités en

Leurs réactions devant les positions des adultes seront très bénéfiques au progrès de l'ensemble. Il semble que ce serait un bon investissement pastoral de travailler comme cela, avec des groupes plutôt restreints. Ce sont des cellules d'Eglise qui se revoient ; c'est la communauté chrétienne qui se rebâtit à partir de la base.

Il est bien entendu que ce travail se fait en relation avec l'Eglise diocésaine. Et en ce sens, il faut déplorer certaines prises de position radicales contre la catéchèse actuelle. Ce n'est pas faire oeuvre d'Eglise que de considérer la catéchèse actuelle comme une catéchèse païenne ou anti-chrétienne. Ce n'est pas faire oeuvre d'Eglise que de favoriser la lecture des écrits de Madame Simone Therrien, sous quelque forme que ce soit. Ce n'est pas faire oeuvre d'Eglise que d'affirmer que les Evêques se sont trompés en appuyant sans réserve le renouveau de la catéchèse actuelle. Mais c'est faire oeuvre d'Eglise que de chercher tous les moyens à notre disposition pour faire entendre la Parole de Dieu dans les circonstances présentes, car Jésus-Christ a encore quelque chose à dire aux chrétiens d'aujourd'hui ; c'est notre conviction la plus profonde.

L'Office Cathédrique Diocésain par René Brochu, prêtre, directeur.

1970 et 1971, tous aussi peu acceptables que les précédents. De plus, contre nos accusations exceptionnelles graves et faciles à soutenir, aucun office diocésain de quoi que ce soit (si elles l'enseignement) ne saurait se défendre devant aucun diocésain de Rome, ni devant le Pape même. Parce que nul n'a autorité contre la Parole de Dieu, telle que nous la transmettent l'Ecriture et la Tradition. Paul VI l'a maintes fois répété, spécialement au sujet de son encyclique Humanae Vitae : "... la thèse que Nous avons réaffirmée n'est pas Notre, mais elle est propre aux structures de la vie, de l'amour et de la dignité humaine, c'est-à-dire qu'elle découle de la loi divine" (voir la Documentation catholique, no 1542, 15 juin 1969, p. 595). Or, le contenu des cahiers, loin de communiquer dans son intégrité la Parole de Dieu, qui "ne passera pas" (Mt 24 : 35), la mutilé et la falsifie.

5. Enfin, la Congrégation pour le clergé a publié un document magistral qui traite de la première confession et de la première communion des enfants (l'Observateur Romano, édition en langue anglaise, octobre 1971, autre date à retenir). Dans ce document, distribué aux prêtres d'un diocèse canadien par le soin de leur évêque, le cardinal Wright, préfet de ladite congrégation, condamne l'attitude prise auparavant par les auteurs de nos (?) manuels et maintient, encore cette année, par certains offices catéchétiques, celui de Québec en particulier (voir Pastoral Québec, 27 janv. 1972, pp. 33-35). A notre honte, il pointe directement le prêtre, directeur de l'enseignement religieux au Canada, espérant qu'il a parlé comme "expert" privé, non comme porte-parole officiel ; car il aurait déclaré que la prescription du Directeur général de Catéchèse concernant le sacrement de pénitence à recevoir par les enfants avant leur première communion "n'aurait aucun effet sur la pensée canadienne, celle-ci ayant prononcé le dernier mot" sur la question !

Voici maintenant, les... derniers mots de l'étude élaborée par le cardinal Wright : "Dans la vie de la personne humaine, nous ne pouvons commencer trop tôt à lutter par l'éducation et la pratique sacramentelle, contre la désacralisation et la fétterisation, si nous voulons éviter qu'un jour — pour reprendre un mot terrible d'Orwell — les gardiens ne puissent distinguer les pourcœurs des hommes ou les hommes des pourcœurs."

Qui sait le mieux "faire oeuvre d'Eglise" ? Les directeurs des offices diocésains de catéchèse ou le préfet de la Congrégation pour le clergé ?

Joseph d'Anjou, S. J., 14, rue Dauphine, Québec (4e).

Suspension des raids

SAIGON (PA) — Le président Nixon a ordonné une suspension des raids américains contre Hanoi et Haiphong, de même qu'une réduction sensible des opérations aériennes au nord de la "zone démilitarisée" dans l'attente d'une réponse du gouvernement de Hanoi, apprend-on mardi de source américaine.

L'ordre de suspension des raids s'applique à tout le territoire nord-vietnamien situé au nord du 20^{ème} parallèle, lequel passe à une soixantaine de milles au sud de Hanoi.

Le président a ordonné une retenue après les raids effectués dimanche contre Hanoi et Haiphong, en attendant de voir ce que le Nord-Vietnam a l'intention de faire", déclare-t-on par ailleurs à Saigon. "Mais la possibilité de nouveaux bombardements sur Hanoi et Haiphong

n'est pas à exclure. Tout dépend de ce que fera le Nord-Vietnam", ajoute-t-on.

Le commandement militaire américain à Saigon a d'autre part annoncé que deux bâtiments de la Septième flotte américaine ont été endommagés en fin de semaine dans des incidents distincts au large des côtes nord-vietnamiennes.

Conditions

Le commandement américain a précisé que des blessés avaient été signalés à bord des deux navires, les destroyers lance-missiles USS Worden et USS Buchanan. Le département de la Défense avait d'autre part annoncé de son côté que le Worden avait été attaqué par des torpilleurs nord-vietnamiens. Aucun détail n'a été don-

né quant à l'attaque effectuée contre le Buchanan.

Le Pentagone a en outre annoncé qu'un membre d'équipage avait été tué lors de l'attaque lancée contre le Worden. Un porte-parole a précisé que le bâtiment manœuvrait à une cinquantaine de milles des côtes au moment de l'attaque.

Le Worden aurait été atteint par un obus tiré d'un patrouilleur rapide, selon des sources proches du Pentagone. On ne précise pas si le bâtiment américain a répliqué.

Soulignons par ailleurs que la suspension des bombardements au nord du 20^{ème} parallèle fait suite à la décision du gouvernement nord-vietnamien, annoncée lundi à Paris, de se déclarer prêt à reprendre les pourparlers secrets avec les États-Unis à condition que les bombarde-

ments soient interrompus et que les conversations de Paris soient reprises.

Le Nord-Vietnam a en effet annoncé que son délégué à la conférence de Paris, M. Le Duc Tho, membre du politburo nord-vietnamien, retournerait à Paris pour des pourparlers secrets avec les Américains si ces conditions sont remplies.

On apprend de plus de source officielle qu'en dépit de conditions météorologiques idéales, une poignée de raids seulement ont été effectués lundi et mardi au nord de la ZDM. Les objectifs étaient situés au sud du 19^{ème} parallèle, précise-t-on.

L'aviation américaine a d'autre part effectué environ 500 raids contre des positions communistes au Sud-Vietnam, lundi, et à peu près autant mardi.

Dossier: Le débat sur la catéchèse

(suite de la page 6)

Réponse aux abbés Brochu et DeBlois

Je suis l'auteur du tract Une catéchèse catholique ? qui obtient un succès de librairie (5e mille), et qui suscite toute une polémique. Si ma seule personne était en cause, je n'écrirais pas la présente justification... Mais lorsque deux prêtres de Québec interviennent dans la présente discussion et s'ingénient à réduire le problème à un simple conflit de personnalités, ils m'obligent à intervenir pour rétablir les faits.

Dans ce très grave problème de la catéchèse, une question primordiale se pose: l'enseignement de la religion donné actuellement chez nous sous le vocable de CATECHÈSE est-il catholique, oui ou non ?

Preuves à l'appui, le R.P. Joseph d'Anjou, S.J., et Simone Thérien ont répondu: NON! Preuves à l'appui, ils ont affirmé que notre catéchèse actuelle n'est qu'un ramassis de vieilles hérésies servies à la moderne... M. l'abbé Brochu s'écrie: "L'accusation est de taille!" Ici il a raison, mais il demeure incapable de nous réfuter... tout simplement parce que l'escroquerie que nous attaquons est aussi de taille...

Si nous avons tort, que ces Messieurs le prouvent! Si nous avons erré, qu'on ait donc la charité de nous dire en quoi nous nous sommes trompés... Mais si nous disons la vérité, pourquoi ces deux abbés cherchent-ils à nous humilier? Ils nous obligent à leur rappeler la scène où Notre Seigneur Jésus répondit ainsi au serviteur du grand-prêtre qui l'avait souffleté: "Si j'ai mal parlé, fais voir ce que j'ai dit de mal; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu?" (S. Jean 18:23)

Je suis obligée de constater que la charité et la largeur de vue de nos clercs progressistes sont limitées, dès qu'il s'agit de ceux qu'ils qualifient de réactionnaires. Passe encore que ces deux clercs s'en prennent nommément à Simone Thérien par la voix des jour-

naux et des revues (Pastorale-Québec, 9 mars 1972, Le Soleil, 22 mars 1972, l'Action-Québec, 31 mars 1972, L'Eglise canadienne, avril 1972): ils savent bien que ces publications ne m'accorderont pas le droit de riposter. C'est là un manque de loyauté auquel nos adversaires m'ont habituée...

Ce qui me préoccupe, c'est le contenu discriminatoire de la prose de ces deux prêtres. Ainsi, M. l'abbé Brochu pontifie: "Ce n'est pas faire oeuvre d'Eglise que de favoriser la lecture des écrits de Mme Simone Thérien, sous quelque forme que ce soit". Au nom de quelle loi ou de quel dogme cet abbé entend-il me faire taire? Qu'il porte atteinte à ma liberté d'expression, en se disant le porte-parole de S.E. le cardinal Roy, on admettra que le procédé est peu reluisant, surtout de la part de quelqu'un qui prétend faire "oeuvre d'Eglise" et qui invite au dialogue... (à sens unique?).

Dans l'Action-Québec du 26 février, l'abbé DeBlois a prétendu que je suis "le chef de file" des réactionnaires. Merci du compliment. Mais je proteste contre les moyens peu honnêtes que prennent ces messieurs pour me faire taire, eux qui nous invitent souvent au dialogue (à sens unique?). Que devient la liberté due au peuple chrétien, si ceux qui abusent de cette liberté peuvent seuls élever la voix? En disant NON à la nouvelle catéchèse, nous refusons la manœuvre des catéchètes qui réduisent la théologie à anthropologie, et nous disons OUI au magistère officiel de l'Eglise.

La flèche que nous lance M. l'abbé Brochu se retourne contre ses faux docteurs: "Vous ne faites pas oeuvre d'Eglise, avec votre catéchèse à base de rationalisme, de freudisme et d'existentialisme" (nous l'avons prouvé et vous n'avez pas répondu)... "Vous ne faites pas oeuvre d'Eglise, lorsque

vous formez une jeunesse révolutionnaire, que vous maintenez dans l'ignorance des principales vérités de la foi catholique".

Vous voulez nous bâillonner, mais vous ne réussirez pas, car nous combattons pour une cause sainte: le salut des âmes de nos enfants... Comme les premiers apôtres menacés par le sanhédrin de Jérusalem, nous vous crions: "Nous ne pouvons pas nous taire!" (Cf. Actes des apôtres, 4:20). Vous ne réussirez pas à nous intimider. Nous continuerons à proclamer la vérité catholique, comme nos frères de France et des États-Unis, que nous avons cités dans nos écrits.

Là-bas aussi, ils doivent lutter contre les erreurs enseignées dans le catéchisme hérétique de Hollande et dans le Fonds obligatoire de France, malgré certaines approbations épiscopales qui s'éloignent des directives de Rome... Chez nous, on a lancé ce canard: "La nouvelle catéchèse a été approuvée par notre épiscopat à l'unanimité" ce qui est absolument faux... Et puis, en supposant que la majorité de nos évêques aient approuvé nos manuels de catéchèse, le nombre n'est pas un critère de vérité, car l'Eglise n'est pas une démocratie. Au temps de l'hérétique Arius, une grande partie de l'épiscopat était entraînée dans l'hérésie, il a fallu deux grands docteurs, saint Hilaire et saint Athanase pour ramener toute l'Eglise dans la voie de la vérité. Chez nous, n'y aurait-il que trois ou quatre évêques à désapprouver la nouvelle catéchèse, ils demeureraient majoritaires par leur orthodoxie qui les lie au magistère infallible...

Le concile Vatican II a invité les laïcs à combattre pour défendre la foi, et les parents à sauver l'éducation chrétienne de leurs enfants. Dieu premier servi! selon la devise de sainte Jeanne d'Arc.

Simone THERIEN ■

Churchill et Roosevelt n'avaient aucune confiance en de Gaulle

LONDRES (Reuter) — Sir Winston Churchill a déclaré en 1945 dans un télégramme à M. Duff Cooper, à l'époque ambassadeur du Royaume-Uni à Paris que le général de Gaulle constituait le plus important obstacle auxquels les alliés avaient à faire face pour établir de bonnes relations avec la France et les démocraties occidentales d'après le troi-

sième volume des archives britanniques de politique étrangère, publié lundi à Londres.

Le premier ministre britannique a fait cette remarque le 30 mai 1945 après l'échec de démarches en vue de l'ouverture de négociations d'un traité d'amitié franco-britannique.

La France et le Royaume-Uni avaient signé peu de temps auparavant des traités d'amitié séparés avec l'URSS et le gouvernement français avait laissé entendre qu'il souhaitait signer un traité du même genre avec le Royaume-Uni. La France voulait toutefois régler avec la Grande-Bretagne un certain nombre de questions concernant l'avenir de l'Allemagne d'après guerre et le Levant.

Nouvelle menace

Dans une longue lettre à M. Anthony Eden, à l'époque secrétaire au Foreign Office, Churchill disait: "Il m'est venu à l'esprit que de Gaulle s'est précipité dans les bras de l'URSS et, depuis deux ans, il est prêt à opposer l'Union soviétique, il a été plutôt déçu du résultat et il parle maintenant de la nouvelle menace.

Il reprochait dans ces conditions de Duff Cooper, d'avoir évoqué la possibilité d'un traité d'amitié franco-britannique auprès du gouvernement français.

"Pourquoi diable ne peut-il rester tranquille, attendre qu'on le sollicite au lieu de faire le jeu de de Gaulle et d'en faire un dispensateur de faveurs alors que de Gaulle n'a rien à offrir... pourquoi ne lui donnez-vous pas pour instruction bien claire de ne pas tenter d'obtenir un engagement?" écrivait-il à Anthony Eden.

Quand la France se rétablira, comme elle ne manquera pas de le faire avec le temps, toutes ces questions pourront être à nouveau soulevées et réglées à l'amiable... un accord franco-britannique ne presse pas. Si nous en offrons un, nous ferions rembarquer et serions victimes d'un chantage. Si nous attendons, nous pourrions conclure une union heureuse et permanente, ajoutait-il.

Roosevelt

Le troisième volume des archives britanniques montre également que le président Roosevelt n'avait aucune confiance en de Gaulle et avait refusé, avant le débarquement allié en France, que l'administration de la France libérée soit confiée au Comité national français d'Alger en tant que gouvernement provisoire.

Il concerne également les relations anglo-soviétiques avant la conférence de Potsdam et montre que Churchill s'est efforcé d'obtenir de Truman, successeur de Roosevelt, qu'il accepte l'idée d'une conférence avec les Soviétiques avant que la puissance des Américains et des Britanniques en Europe n'ait diminué et que les Soviétiques n'aient avancé en Europe centrale.

La société américaine est malade

NEW YORK (PC) — Un sondage effectué l'an dernier par la Fondation Rockefeller révèle que 30 pour cent des étudiants des universités américaines préféreraient vivre dans un autre pays que les États-Unis.

Par ailleurs, le sondage indique que seulement un étudiant sur 10 croit que la guerre du Vietnam sera terminée d'ici à l'élection présidentielle de novembre.

"Le désir de quitter les États-Unis, de préférence vers l'Australie, le Canada ou l'Europe occidentale, reflète la croyance généralisée chez les étudiants que la société américaine est une société malade", explique le rapport sur le sondage, publié lundi.

Le rapport, intitulé Les changements de valeurs dans les campus, se base sur des questionnaires passés à 1,244 étudiants, parmi lesquels un sur 10 seulement pouvait être considéré comme radical. Deux pour cent sont classés comme conservateurs et les autres comme des étudiants d'opinions courantes.

Ces derniers ont considéré que le Vietnam, la pollution, la pauvreté et les préjugés constituaient les plus mauvaises réalisations du pays.

Un poste de radio ne diffusant que des informations

LONDRES (PC) — Une tentative pour faire du projet de réseau de 60 stations radiophoniques commerciales un produit presque entièrement britannique a échoué à la Chambre des Communes. On voulait exclure le Canada et d'autres pays du réseau.

Le porte-parole du Parti travailliste Hugh Jenkins avait fait l'apologie des restrictions aux importations, affirmant que le Canada et l'Australie posaient les problèmes les plus immédiats parce que ces pays ont produit des émissions de radio commerciales destinées à être exportées à bas prix en Angleterre.

Toutefois, un ancien ministre des Télécommunications a indiqué que cette menace n'était pas aussi sérieuse qu'elle apparaissait.

L'amendement Jenkins, qui aurait obligé les stations à diffuser 85 pour cent d'émissions à contenu britannique sur les ondes du nouveau réseau, a été battu par 19 voix.

Parmi les innovations proposées, il faut noter la mise sur pied d'une station qui diffuserait exclusivement des informations d'actualité toute la journée et qui pourrait les vendre aux stations du réseau avant même qu'il n'ait atteint sa taille définitive.

Nouvelles
Plusieurs compagnies de radio canadiennes ont suivi avec grand intérêt l'adoption de ce projet de loi et les débats qui l'ont entouré. Jusqu'à maintenant, les auditeurs britanniques devaient synthétiser leur poste à des heures régulières pour écouter les informations.

Six "Concorde" de plus

BRISTOL (Reuter) — Les autorités françaises et britanniques ont autorisé, la construction de six autres avions de ligne supersonique Concorde.

Cette décision a été prise lors d'un entretien entre M. Jean Chamant, ministre français des Transports, et M. John Davies, secrétaire britannique au Commerce et à l'Industrie. Ceci signifie que les constructeurs, la Compagnie Aérospatiale Française et la British Aircraft Corporation, ont maintenant 16 Concorde sur leurs carnets de commande.

L'ACTUALITÉ ça vous regarde !



Ecoutez

POINT DE VUE

La meilleure émission d'information à Québec

avec

Pierre PICARD

— Exprimez votre opinion
— Dialoguez avec des invités de marque !

POINT DE VUE, du lundi au samedi, dès 6 heures 30 le matin !



80 à votre radio

Avertissement aux administrateurs de compagnies

Il est essentiel que votre compagnie se conforme aux exigences de l'article 4 de la Loi des renseignements sur les compagnies.

DERNIER RAPPEL

Toutes les compagnies qui n'ont pas encore fait parvenir les rapports annuels requis par la loi, y compris celui de l'année 1971,

au Service des compagnies du Ministère des institutions financières, compagnies et coopératives,

seront dissoutes d'ici peu si elles ne se conforment pas à la loi dans les délais fixés.

LA LOI DES RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES SERA APPLIQUÉE DANS TOUTE SA RIGUEUR

MODE DE DISSOLUTION

Première étape: Les noms des compagnies délinquantes seront publiés dans la Gazette officielle du Québec. Un ultime délai sera indiqué pour la production des rapports annuels.

Deuxième étape: Si les rapports annuels, y compris celui de 1971, ne sont pas produits une fois le délai expiré, une seconde publication dans la Gazette officielle annoncera la dissolution des compagnies.

Faites parvenir sans tarder vos rapports au:
Service des compagnies
Ministère des institutions financières,
compagnies et coopératives
Hôtel du Gouvernement, Québec



Ministère des institutions financières, compagnies et coopératives



"Je suis capable"



"Je suis capable !... Cette phrase revient souvent dans la bouche des enfants. Témérité ? Non. Ils ont fait la preuve de leur avancé vendredi soir au YWCA au cours d'une démonstration de nage synchronisée, sous le regard amusé... et aussi admiratif de leurs parents. La natation, exercice récréatif, sain et plaisant contribue largement au développement physique, psychologique et social. Sa pratique exige un apprentissage méthodique et une adaptation progressive à l'eau. Les bienfaits physiques et psychologiques de la natation sont bien connus : développement musculaire harmonieux, plus grande amplitude respiratoire, appétit décuplé et surtout merveilleuse sensation de bien-être qui suit la baignade."

Conférence provinciale des clubs "Femmes de carrières" du Québec

La huitième réunion biennale des clubs de Femmes de Carrières libérales et commerciales de la province de Québec se tiendra du 21 au 23 avril prochain, à Québec.

Le sénateur Renaude Lapointe sera la conférencière invitée lors du banquet qui aura lieu au Château Bonne Entente où se dérouleront ces assises.

Le programme préparé par le club local prévoit l'élection d'un nouveau bureau de direction, la présentation des rapports des clubs pour les deux dernières années et l'étude des réactions qui ont suivi en chaque endroit, la publication du rapport d'enquête sur la situation de la femme au Canada.

Il a aussi fait place à la tenue du concours des jeunes Femmes de Carrières. Chaque club présentera la candidate choisie et la gagnante provinciale sera invitée à participer à la finale qui aura lieu à Toronto, en juillet 1972.

Qui veut épouser ma fille?...

SYDNEY (Reuter) — "Qui veut épouser ma fille enceinte. 16 ans, blonde, yeux bleus, de bon caractère bien que timide". Telle est l'annonce qu'un père de famille a passée dans un journal de Sydney. Six cents hommes ont répondu.

Un porte-parole de l'agence contactée par le père de la jeune fille en vue d'insérer l'annonce a déclaré : "Cet homme est loin d'être stupide; c'est un père avant tout soucieux du bien-être et de l'avenir de sa fille".



Pour que l'environnement soit conservé, les couples devront réduire leur nombre d'enfants à deux

ROME (Reuter) — Les couples dans le monde devront réduire le nombre de leurs enfants à deux au maximum pour que l'environnement de la planète soit conservé dans son état actuel, a souligné l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un rapport publié dimanche à Rome.

La FAO note toutefois que la réduction des familles est contraire à la politique de nombreux pays.

Dans son rapport sur l'agriculture qui sera présenté à la conférence de l'ONU sur l'environnement humain en juin à Stockholm, la FAO déclare : "Selon les prévisions, la production alimentaire, en dépit de son accroissement, ne pourra plus à la longue subvenir aux besoins des populations."

La consommation accrue des produits nécessite l'accroissement des ressources naturelles et fait que l'augmentation de la demande

sur l'environnement s'exerce sur une échelle plus grande que la progression démographique. Il en résulte que le développement démographique devra être proche de zéro pour que l'environnement actuel soit conservé. Mais un tel ralentissement est contraire à la politique nationale de nombreux pays", ajoute la FAO. L'explosion démographique crée des problèmes notamment dans les pays en voie de développement où les besoins en produits alimentaires et la nécessité d'améliorer le niveau de vie sont grands.

Agriculteurs

"Plus de la moitié de la population mondiale est constituée par des agriculteurs vivant dans des petites fermes et possédant ou utilisant la plupart des ressources des régions rurales. Dans l'ensemble, ces agriculteurs comprennent qu'il leur faut conserver les ressources naturelles du fait

qu'ils en vivent en les utilisant."

Toutefois, l'accroissement démographique et la montée des aspirations ont conduit à l'augmentation des demandes en récoltes et force les agriculteurs à utiliser encore plus les ressources naturelles et les nouvelles méthodes en matière de technologie", souligne la FAO.

"Cette situation tend donc à ajouter à la difficulté d'assurer la conservation des ressources naturelles", ajoute la FAO.

La FAO en vient à évoquer les problèmes de pollution, l'utilisation intensive des régions jusqu'alors inexploitées et l'extension des villes et des industries au détriment des campagnes.

Toutefois, comparée aux autres activités humaines, une agriculture bien dirigée pourrait jouer en général un rôle positif dans le maintien et la conservation des ressources naturelles et également contribuer à un meilleur

équilibre de l'environnement et la réutilisation des déchets.

La FAO préconise toute une série de mesures qui vont de l'accroissement des recherches sur les causes et les coûts de la pollution agricole à l'éducation du

public sur ce problème en passant par l'amélioration des terres au moyen du planning et des travaux dirigés.

La détérioration de l'environnement peut être en grande partie attribuée, selon la FAO, à la croissance

rapide de la population et au surcroît de demande en produits alimentaires qu'elle provoque, ceci ayant pour effet de forcer l'agriculture à se développer de manière non harmonieuse, sans tenir compte des conséquences à long terme.

Un repas en quelques minutes

Il est maintenant possible, après une journée de travail, de passer au supermarché et de choisir des denrées pratiques, congelées, prêtes à faire réchauffer qui permettront à la femme active de composer et de servir un repas complet en un clin d'oeil.

Munie des éléments de votre repas, il faudra compter environ 25 minutes pour préparer les mets et 30 minutes pour les faire cuire et avoir un repas savoureux, prêt à servir et à déguster. Le tout sans désordre ni ennuie.

Menu rapide

Soupe à la tomate et au curry glacée
Poulet et frites
Sauce au citron frais
Brocoli à la sauce au beurre
Salade de courgette
Shortcake aux pêches

Voici un minutage détaillé, de 60 minutes, du début de la préparation au moment de servir :

60 : Débattez les provisions. Coupez le Shortcake aux pêches en portions. Placez les portions sur des assiettes à dessert et mettez-les de côté pour les faire décongeler. Dressez la table. N'oubliez pas surtout quelques fleurs ou un peu de feuillage dans un vase ou un joli pot.)
50 : Avec une boîte de soupe crème de tomate (10 oz), préparez votre soupe. Incorporez-y 1 tasse d'eau froide, 1 c. à thé de curry et 1 blanc d'oeuf battu en neige. Versez le mélange dans quatre timbales très froides que vous mettez au frais jusqu'au moment de servir.
45 : Pour faire la sauce au citron frais, fouettez ensemble 1 tasse de mayonnaise, 1 jaune d'oeuf, 2 c. à thé de jus de citron et une pincée de muscade. Cette sauce convient aussi bien au poulet qu'au brocoli.
30 : Lavez et essuyez 2 courgettes zucchini moyennes, 6 à 8 petits champignons frais et 6 tomates minia-

tures. Coupez-les en tranches fines. Assaisonnez-les avec du persil haché ou de la ciboulette et un flacon de votre sauce à salade préférée. Servez cette salade sur des feuilles de laitue ou de chicorée frisée. Donnez 4 portions.

35 : Placez le poulet et les frites dans un four à 400 degrés Fahrenheit.

30 : Vous pouvez maintenant vous reposer pendant quelques minutes.

20 : Retournez le poulet. Placez le sachet de brocoli à la

sauce au beurre dans de l'eau bouillante.

5 : Servez.
6 : Le dîner est prêt !

Si vous désirez vous détendre un peu avant le dîner, les aliments pourront attendre environ 30 minutes. Réduisez la température du four à 150-180 degrés. Éteignez le feu sous le brocoli; vous le ferez réchauffer quelques minutes avant de servir.

De délicieux dîner vous prouvera que les aliments pratiques modernes peuvent faire de vous un véritable cordon bleu !

Selon Judy LaMarsh

Hommes et femmes doivent dépendre que d'eux-mêmes

WILLIAM LAKE, C.B. (PC) — Mlle Judy LaMarsh, ancien ministre dans le cabinet fédéral, a déclaré au cours d'une conférence de presse, en fin de semaine, qu'elle ne serait jamais devenue extrémiste si elle n'était pas rentrée dans le cabinet.

"J'ai découvert quand j'y ai accédé que même si j'avais combattu pour y parvenir sur une base identique à celle des autres membres, je n'étais pas acceptée, malgré tout, parce que, j'étais une femme", a-t-elle dit.

"Bon gré mal gré ça devint ma responsabilité de m'occuper des femmes. A plus d'une reprise, on m'a demandé : 'Que pensent les femmes ?' Si j'avais demandé au premier ministre 'Que pensent les femmes ?' il aurait cru que j'avais perdu la raison", a dit Mlle LaMarsh.

Elle a ajouté que le rapport sur le statut de la femme indiquait qu'hommes et femmes ont discriminé contre les femmes.

"Nous avons eu honte de nous-mêmes. Nous croyons que nous sommes des citoyens de deuxième ou de troisième zone. Nous sommes persuadés que nous sommes les valets des hommes sur la terre", a-t-elle continué.

RECOMMANDATIONS

Mlle LaMarsh a encouragé les femmes qui participaient à cette conférence organisée par le Cariboo College, de continuer à parler du rapport sur la femme et de devenir actives pour faire appliquer ses recommandations. Elle s'adressait à environ 75 personnes dont trois étaient des hommes.

Plus tôt, Mlle LaMarsh a dit que les gens, qu'ils soient hommes ou femmes, devront apprendre à ne dépendre que d'eux-mêmes. Selon elle, les petits changements dans les rôles sexuels entraîneront de profondes modifications de la société.

confectionnez-les vous-même!

Très féminine !

Le sommet de la mode



Alice Brooks

9495
SIZES 8-18

Marian Martin

Vous aurez une sensation de confort à porter cette robe avec ou sans ceinture. Facile à coudre, elle aura une apparence très féminine que vous la portiez ajustée à la taille ou si vous lui laissez de l'ampleur ! Faites-vous en une de teinte unie et une autre dans un imprimé vif !

Demandez le patron No. 9495; nouvelles dimensions pour jeunes filles 8, 10, 12, 14, 16, 18. Pour la grandeur 12 (buste 34) vous aurez besoin de 2 1/2 verges de 60 pouces de largeur.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

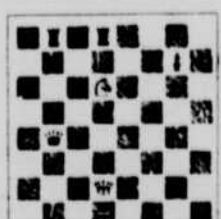
SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.
PRIX : 75¢ par patron
(Ajoutez 15 cents pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no : Tailles :
Nom :
Adresse :



Le grand roque



A la régionale de Tilly

La meilleure partie jouée au tournoi individuel de la Régionale de Tilly fut celle qui mettait aux prises Nelson Lemieux et Jean Hébert. Elle fut jouée en dernière ronde. Jusque-là, les deux joueurs avaient conservé tous leurs points. Ce fut la partie décisive.

Blancs: Nelson Lemieux
(Pavillon Montcalm)
Noirs: Jean Hébert

(Pavillon Jacques-Rousseau)
Essy-Indienne

1 e4, g6; 2 d4, f7; 3 g3, Cf6; 4 Fg2, 0-0; 5 e3, d6; 6 Cc2, e5; 7 d:e5, d:e5; 8 0-0, g6; 9 h3, Ff6; 10 b3, Dc7; 11 Cc3, Td8; 12 Dc2, Ca6; 13 a3, Cc5; 14 Fb2, Td7; 15 Td1, Tad8; 16 T:d7, T:d7; 17 Td1, h5; 18 b4, T:d1; 19 D:d1, Cc4; 20 Dd3, Cb6; 21 e5, Cc4; 22 Dc2, Dd7; 23 Cb1, C:b2; 24 D:b2, F:h3; 25 F:h3, D:h3; 26 D:e5,

Cg4; 27 Df4, Dh2; 28 Rf1, Dh1; 29 Cg1, Ch2; 30 Rf2, Dg1; 31 Cd2, Fc3; 32 Rd3, 33 Rd2, Cg4; 34 Re2, Dc1; 35 a4, Dc2; 36 Rf1, D:d2; 37 D:f2, C:f2; 38 R:f2, Rg7; 39 Rf3, Rf6; 40 Rf4, g5; 41 Rf4, Rf6; 42 b5, f5; 43 Rf3, Rd5; 44 b6, a6; 45 a5, Rg5; 46 e4, f:e4; 47 R:e4, Rb5; 48 Rf5, h4; 49 g:h4, g:h4; 50 Rg4, R:a5; 51 Abandonne.
N.140472 PHN

Accès aux vacances à 20,000 familles québécoises à revenus moyens

Par Nicole Beaulieu

La société vacances-familles s'apprête à entrer dans la deuxième phase de son projet visant à permettre

l'accès aux vacances à 20,000 familles québécoises à revenus moyens.

C'est en effet, le 28 avril que prend officiellement fin le mandat qui

avait été confié à une équipe de cent vingt enquêteurs chargés d'inventorier les ressources disponibles à travers toute la province pour le compte des vacan-

ciers des prochaines saisons.

Ce travail qui a pu être réalisé grâce à une subvention d'un quart de million de dollars attribuée à la société dans le cadre des initiatives locales, devait constituer la première étape du vaste projet mis en branle par Vacances-Familles.

Le coordonnateur régional, M. J.P. Desrochers a mentionné, au cours d'une entrevue hier, que le bottin dans lequel seront colligées toutes les données recueillies lors de l'enquête qui a débuté en mars sera probablement publié dans le courant du mois de mai.

Dans la seule région administrative no 3 (région de Québec), on prétend disposer d'environ mille sites d'hébergements. Compte tenu de leurs capacités financières, les vacanciers auront le choix entre l'auberge, le camp de vacances, le camping, le chalet, la ferme ou l'institution.

L'information diffusée au cours des prochaines semaines par le biais des centres paroissiaux, des commissions scolaires et des centres de loisirs devrait normalement faire connaître Vacances-Familles de la grande majorité de la population. Il s'agit

là de la deuxième étape du projet.

"C'est surtout à la famille moyenne, ouvrier ou collet blanc, que s'adresse le programme de Vacances-Familles", précise le directeur général de l'organisme, M. Jean-Marie Lachance, dans un document remis à la presse.

Bien que se refusant à toute distinction de classe, la Société tient à souligner que tous ne pourront en bénéficier d'égale façon. Ainsi, les ressources actuelles ne permettent pas à l'entreprise de subventionner un programme de vacances pour les nécessiteux. Ceux-ci pourront bénéficier du réseau d'hébergement mis sur pieds mais seulement à la condition d'avoir obtenu d'autres organismes les ressources financières pour profiter des services offerts.

De même, les personnes seules et les couples sans enfants pourront devenir membres de la Société mais il est évident, que les familles auront la priorité. L'un des objectifs secondaires de l'organisme étant précisément de "consolider les liens familiaux, en favorisant des contacts plus étroits entre les membres de la famille dans un climat propice à de meilleures relations et à une plus

grande compréhension mutuelle".

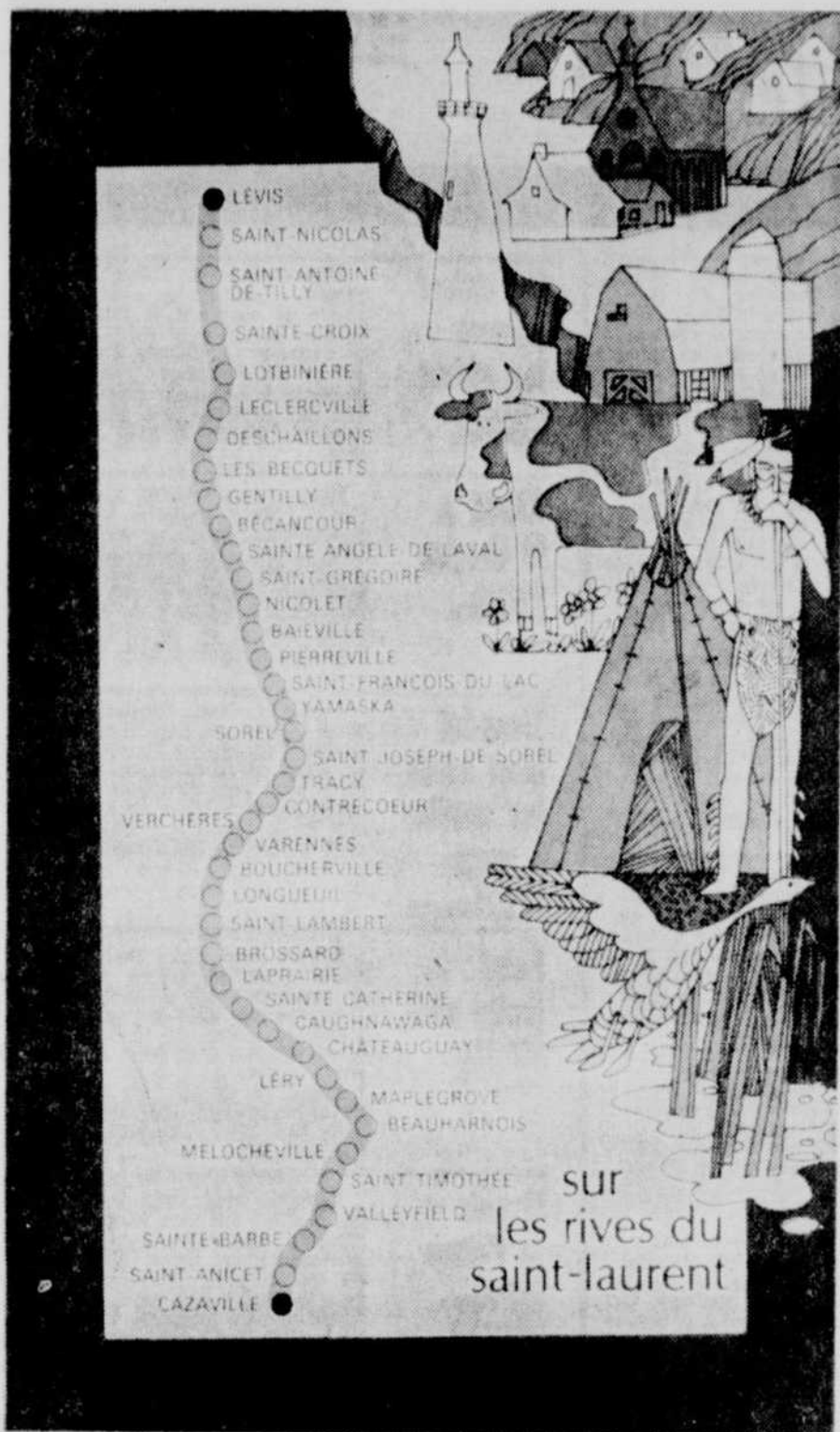
Conscients des besoins variés et multiples de la famille, les promoteurs de Vacances-Familles n'entendent pas se contenter de diriger le vacancier vers tel ou tel centre. Ils se proposent plutôt de mettre sur pied une programmation intelligente d'activités répondant aux aspirations de la famille dans son ensemble, et aux besoins et goûts de chacun de ses membres.

Ils prévoient à cet effet, la création dans les localités qui recevront des vacanciers, de structures d'accueil et d'animation, bâties en collaboration avec les organismes intéressés, les corps intermédiaires et les associations aptes à répondre aux besoins de la famille en vacances.

Répondant hier à de vagues reproches formulés par des propriétaires de centres d'hébergement commerciaux à l'endroit de la

Société Vacances-Familles, Desrochers a tenu à préciser que cette dernière n'a d'autres buts que d'encourager et promouvoir le tourisme social.

Toutes les personnes qui désirent devenir membre de la Société Vacances-Familles et ainsi, recevoir le bottin des sites d'hébergements de la province de Québec n'ont qu'à s'adresser à C.P. 496 Sillery, Québec 10. La cotisation est de \$3.00.



Objectifs secondaires de Vacances-Familles

Outre l'objectif valable que constitue la promotion de vacances familiales pour la famille moyenne, la Société Vacances-Familles Inc. entrevoit la possibilité de poursuivre des objectifs secondaires qui découlent de sa principale préoccupation.

Au nombre de ces objectifs, mentionnons :

1—Faire mieux connaître et apprécier par les Québécois, les différentes régions de leur province;

2—Favoriser le développement, par une telle connaissance, d'une plus grande fierté à l'endroit de son patrimoine et de sa province;

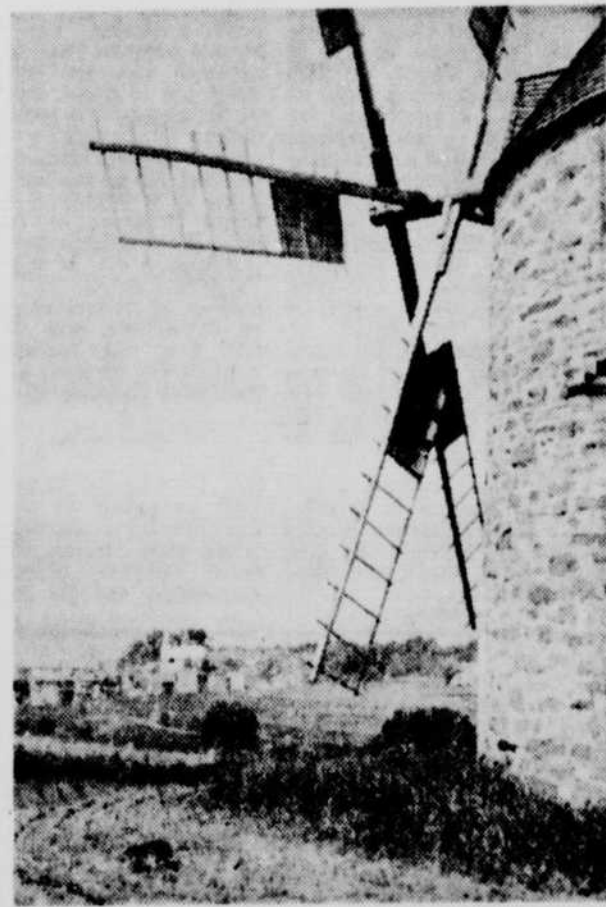
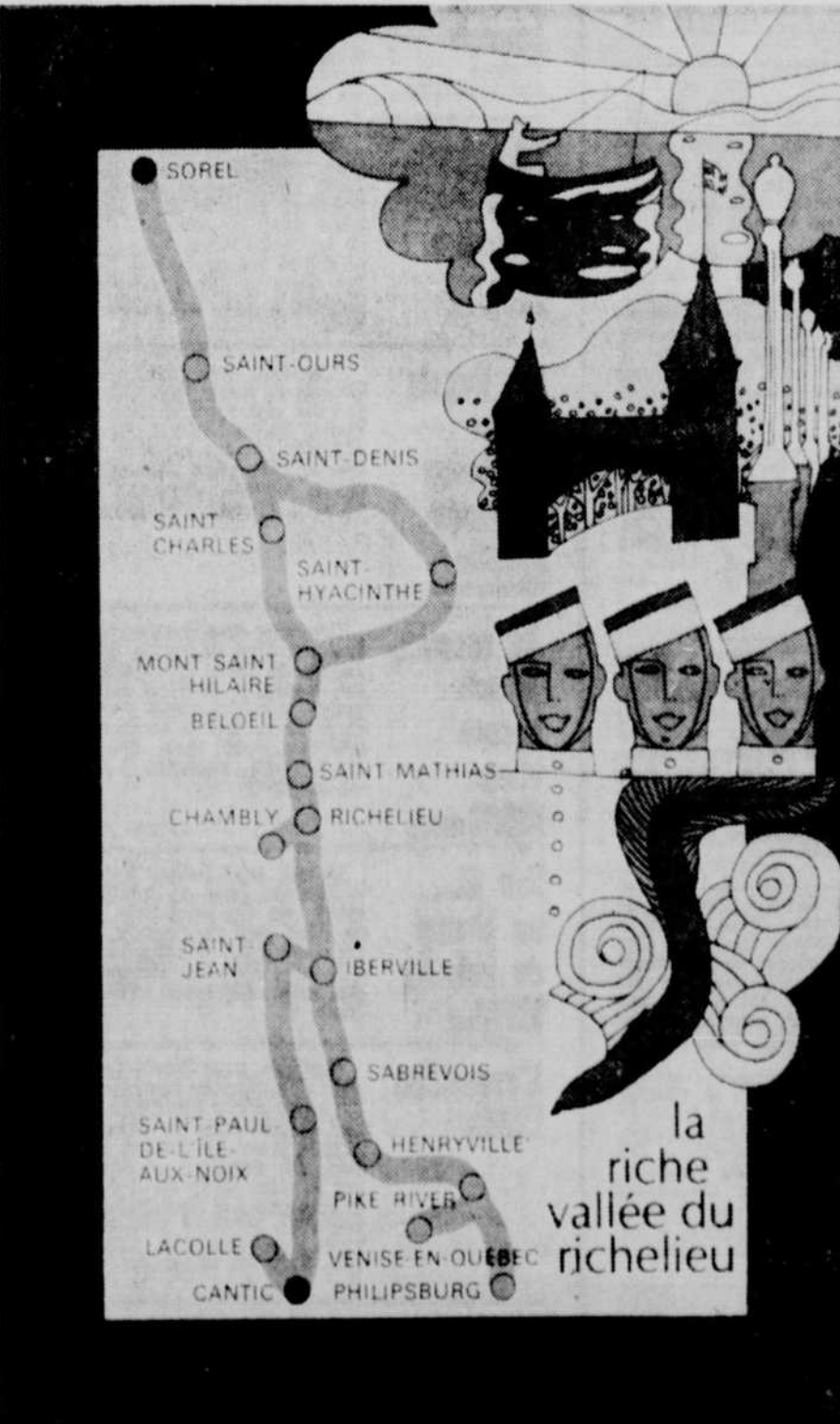
3—Consolider les liens familiaux, en favorisant des contacts plus étroits entre les membres de la famille dans un climat propice à de meilleures relations et à une plus grande compréhension mutuelle;

4—Favoriser l'épanouissement d'une mentalité

québécoise qui domine les particularismes régionaux;

5—Favoriser les contacts entre la population des diverses régions du Québec pour une meilleure compréhension les uns des autres et une plus grande cohésion nationale;

6—Améliorer l'économie rurale par un apport de revenus que suscitera le développement du tourisme social et la création de nouveaux emplois qu'il nécessitera.



et l'Action Québec

vous invite à participer au concours

"Maman de la semaine"

Etes-vous une nouvelle maman ou connaissez-vous une nouvelle maman. Vite inscrivez-la en téléphonant à CJRP 527-2564

Superbes prix à gagner dont un abonnement à l'Action Québec



Quatre sourires captés au vol

A la finale des auditions pour les concours de musique du Canada, à l'Institut canadien, notre photographe Richard Cloutier a capté quatre sourires : ceux des juges du concours et de la gagnante de la bourse d'étude! On voit de gauche à droite : M. Norbert Dufourcq, M. Jacques Favier, M. Fernand Gratton... avec la jeune Hélène Desputeau.

Quelques mots...

PAR GEORGETTE LACROIX

Excellente fin de semaine pour ceux qui se sont rendus au Grand Théâtre et au Palais Montcalm... voir et entendre le guitariste espagnol Carlos Montoya, la chanteuse canadienne Ginette Reno, le film de Samivel: Trésor de l'Égypte! Opinion personnelle: je crois que Ginette Reno est maintenant la chanteuse canadienne No 1! Sa voix, son tempérament, sa sensibilité musicale, sa façon de chanter le jazz, le blues, sa technique du rythme, son répertoire, son immense talent... Que demander de plus à une interprète? Quelle soit fidèle au travail commencé et au public qui l'admire et la soutient!

Ceux qui, dans le monde entier, assistent aux récitals de Montoya, de même que les millions d'admirateurs qui collectionnent ses nombreux enregistrements, retrouvent souvent sur un programme ou sur la pochette d'un disque, un titre qui leur est familier, mais ils découvrent, à l'audition, un morceau tout à fait nouveau. C'est que Montoya préfère donner à ses pièces leur nom générique traditionnel plutôt que de créer pour chacune ce qu'il appelle "un titre de fantaisie". Ainsi, les titres Allegrias, Buleria et Farruca, qui désignent des rythmes de danse, ou "Taranteras", "Granainas" ou "Peteneras" (ce sont des chansons) peuvent figurer au programme pendant deux ou trois saisons consécutives, et il s'agit, pourtant, à chaque fois, de pièces différentes.

Le récital de Carlos Montoya, au Grand Théâtre de Québec, nous a rendu l'Espagne et cette musique qui rayonne son nom et son génie, aux quatre coins du monde.

Ouverture officielle GALERIE D'ART "LES GENS DE MON PAYS"

Exposition des oeuvres de
MICHEL CHAMPAGNE
du 16 au 30 avril
955, ave De Bourgogne — 653-9405

FRIDA BOCCARA

Collège de Lévis

Ce soir à 20.30 hres

Prière de réserver les billets en appelant au :
COMITE FEMININ DU PATRO
837-1155

3e SEMAINE RECORD!

opération fou-rir!

DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS

**TIENS-TOI BIEN
APRÈS
LES OREILLES
A PAPA...**

EN COULEURS

giles richier
jean bissonnette

LES GALERIES
CANADIENNE 661-8373

CANADIENNE

STATIONNEMENT
GRATUIT

Québec attend Lola Lee au Grand Théâtre

par GEORGETTE LACROIX
Lola Lee, c'est Denise Filiatrault dans la comédie musicale de Michel Tremblay - François Domperie. Demain matin, Montréal m'attend, qui sera présentée au Grand Théâtre de Québec les 26, 27, 28 et 29 avril.

Aux dires de Denise Filiatrault, Michel Tremblay est l'auteur québécois du moment et elle est heureuse de participer au succès de toutes ses oeuvres. Denise regarde monter l'étoile de cet auteur depuis Lysistrata. Trois petits tours, les Belles-Sœurs, créées à la scène ou à la télévision. Et pourtant, dit-elle, jouer un auteur québécois à

Ottawa, comportait certains risques... de compréhension! Demain matin, Montréal m'attend sera d'ailleurs jouée à Ottawa en juillet prochain. Après Québec, la troupe se rendra à Sherbrooke.

Présenter Denise Filiatrault, je veux bien, mais à qui? Tout le monde connaît Denise depuis longtemps pour ses rôles au théâtre, à la radio, à la télévision. Dans quelque temps, on la verra aussi au cinéma puisqu'elle tournera quatre films. D'abord, la Mort d'un bûcheron, de Gilles Carle, puis Le p'tit vient vite, avec Yvon Deschamps. Il

en aura un 3e avec Dominique Michel et enfin La guerre, yes sir, de Roch Carrier, en français et en anglais.

A la scène, à l'automne, on la verra dans une pièce de Dario FO: le septième commandement et dans Twigs, de Zindler, adaptation de Michel Tremblay.

Dans cette dernière oeuvre, elle interprète quatre rôles différents: trois sœurs et leur mère, exploitée déjà accompli par Elisabeth Taylor au cinéma.

Mais pour avril, le rôle important de Denise Filiatrault, c'est celui de Lola Lee que tout Québec attend!

1, 2, 3... A vous de jouer pour l'OSQ

L'Orchestre symphonique de Québec, depuis longtemps au service des Québécois, a lancé récemment une grande campagne de souscription pour subvenir à ses besoins sans cesse grandissants. En effet, là comme ailleurs pour pouvoir conserver et améliorer la qualité de ses présentations, l'OSQ voit ses obligations et ses coûts augmenter sans cesse. Il reçoit une aide inestimable de nos gouvernements, mais il a besoin des hommes publics, des hommes d'affaires, des fondations et du public en général. En fait, il lui faut chercher l'appui de tous. Le Conseil d'administration de l'OSQ, dont le président est M. Paul Chaput, lance donc un vibrant appel à toute la population et lui rappelle que l'OSQ n'a d'autre but que de la mieux servir.

Au menu du jour

Spectacles

Grand Théâtre de Québec
(salle Crémazie)

Le Tridant présente
La mort d'un
commis voyageur

Grand Théâtre de Québec
Ginette Reno
(jusqu'au 19 avril)

Théâtre de la Cité
universitaire
Yvon Deschamps

Patro de Lévis
Frida Boccara

Expositions

Bibliothèque Sainte-Foy
Rita Morley
(jusqu'au 24 avril)

Gens de mon pays
955, ave de Bourgogne
Michel Champagne
(jusqu'au 30 avril)

Palais Montcalm
Exposition de céramiques
(jusqu'au 23 avril)

La Solidarité
925 chemin St-Louis
Barbara O'Halloran
(jusqu'au 23 avril)

Le dernier film de Claude Lelouch "L'aventure", c'est l'histoire avec, notamment Jacques Brel et Lino Ventura, ouvrira officiellement le Festival de Cannes 1972, le 4 mai prochain.

Le film, présenté hors compétition en la soirée inaugurale, pourra également être vu au même moment dans 13 salles de cinéma parisiennes.

A Cannes, l'équipe au complet du film entourera le metteur en scène de "Un homme et une femme" qui regut le grand prix du festival Jacques Brel et Lino Ventura — pour la première fois au festival — Charles Denner Charles Gérard Johnny Halliday...

Un autre film très attendu sera ensuite présenté hors compétition à Cannes: "Roma, Roma", dernière oeuvre de Federico Fellini.

Les deux anglaises et le continent

Cinéma
EMPIRE

La fille de Ryan

Cinéma
PIGALLE

La Horse

Cinéma
PARIS

Mourir d'aimer

Cinéma
PARIS

Les diamants sont éternels

Cinéma
ODEON
(Frontenac)

Un été '42

Cinéma
ODEON
(Dauphin)

IXE-13

Cinéma
LIDO

Ne tirez pas sur le shérif

Cinéma
ODEON
(Frontenac)

Les maudits sauvages

Cinéma
CANADIEN

Adios Sabata

Cinéma
LE BIJOU

Mary, Queen Of Scots

Cinéma
CARTIER

Willard

Cinéma
STE-FOY
(Chaplain)

La trêve

Cinéma
LIDO

La femme du prêtre

Cinéma
ODEON
(Dauphin)

Drame, avec Jean-Pierre Léaud, Mika Markham et Stacey Tendeter. En 1899, Claude fait la connaissance d'Anne, fille d'une amie anglaise de sa mère. Il s'éprend de la jeune sœur de celle-ci, Muriel, qu'il demande en mariage. Peu de temps après, il rompt avec Muriel. Anne devient sa maîtresse. (3) Présenté à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30.

Drame, avec Sarah Miles, Robert Mithum et Christopher Jones. En 1916, Rosy Ryan, fille de l'aubergiste d'un petit village irlandais, épouse l'industriel Charles Shaughnessy. La vie conjugale la déçoit, elle devient la maîtresse de l'officier anglais commandant la garnison. Rosy est accusée de délation par les villageois et punie en conséquence. (3) Présenté à 2.35, 8.00.

Drame, avec Jean Gabin et André Weber. Le vieux Marouille, riche fermier de Normandie, détruit l'héroïne cachée sur sa ferme et abat le truand venu la réclamer. Les comparses de ce dernier rappellent bientôt, mais Marouille et ses gendres affrontent victorieusement les bandits. (4) Scènes de dure violence. Présenté à 1.00, 4.25, 7.50, (2e semaine)

Drame, avec Annie Girardot, Bruno Pradal et François Simon. Professeur dans un lycée un professeur divorcé et mère de deux enfants s'éprennent l'un de ses élèves. Le père de ce dernier la poursuit en justice pour détournement de mineur, elle est emprisonnée et subit son procès qui la brise et elle se suicide. Liaison d'une divorcée. (4) Présenté à 2.20, 5.45, 9.25.

Drame, avec Sean Connery et Jill Saint-John. L'agent secret James Bond enquête sur une affaire de contrebande de diamants. A Las Vegas il retrouve son vieil ennemi Blofeld qui veut dominer le monde à l'aide d'un immense appareil à rayons laser. (4) Libertés de conduite. Présenté à 1.40, 3.30, 9.25, (3e semaine)

Etude, avec Gary Grimes et Jennifer O'Neil. Un adolescent, Hermie, s'est pris d'une affection muette pour Dorothy, la jeune femme d'un aviateur parti à la guerre. Un soir, Dorothy apprend la mort de son mari et, dans son chagrin, se laisse aller à accorder à Hermie sa première expérience amoureuse. (4) Présenté à 2.25, 6.00, 9.50.

Comédie, avec les "Cyniques" et Louise Forestier. Thaya, la reine des communistes chinois, a décidé de se débarrasser du capitaine Jean Thakaut, alias Ix-13 sur les lieux. Des moqueries grossières. (4) Présenté samedi et dimanche à 2.35, 5.55, 9.35. Sur semaine à 9.05.

Western, avec James Garner et Joan Hackett. Un certain McCullough est témoin d'un meurtre commis par Joe Danby, matamore redouté de tous. Il se fait engager comme shérif, se choisit un adjoint puis arrête Danby. Le père de ce dernier et ses deux fils s'amusent alors pour délivrer Joe. (A4) Présenté à 12.00, 3.45, 7.40.

Film, avec Pierre Dufresne et Rachel Caillier. Un coureur des bois, Thomas Hébert, rentre chez lui avec une jeune indienne, Tekacouta, qu'il veut garder comme concubine. Outrée, sa femme le quitte. Il pousse Tekacouta à devenir danseuse dans un cabaret. (4) Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.30, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00.

Western, avec Yul Brynner et Dean Reed. Un chef révolutionnaire fait appel à l'aventurier Sabata pour voler un chargement d'or à des soldats autrichiens. Le commandant des Autrichiens a subtilisé l'or pour son compte personnel. Sabata et ses complices récupèrent l'or qu'ils se disputent ensuite entre eux. (A4) (2e semaine)

Drame, avec Vanessa Redgrave et Glena Jackson. A la mort de son mari le roi de France, Marie Stuart, reine d'Ecosse, rentre dans son pays et épouse Henry Darnley, qui ne tarde pas à comploter contre elle. Avec l'appui du comte de Bothwell, Marie déjoue la conspiration mais elle se réfugie en Angleterre où Elizabeth la maintient prisonnière. (A4) Présenté samedi et dimanche à 1.15, 3.35, 6.05, 8.35. Sur semaine à 6.30, 8.40.

Drame, avec Bruce Davison, Ernest Borgnine et Sandra Locke. Willard Stiles, comptable chez Al Martin, élève des rats avec lesquels il communique suffisamment pour les mener à sa guise. Il lance ses rats à l'assaut de Al Martin. (5) Des scènes dures. Présenté vendredi, samedi, dimanche et mercredi à 2.40, 6.00, 9.25. Sur semaine à 6.00, 9.25.

Comédie, avec Daniel Gelin et Charles Denner. Arno, propriétaire d'une boîte de nuit, fait la rencontre d'un certain Julien, accompagné de sa petite amie, Fifi. Les deux hommes sympathisent ou rivalisent selon les circonstances. Ils découvrent qu'ils se rendent au même endroit dans le même but. (A5) Présenté samedi et dimanche à 1.00, 4.30, 8.00. Sur semaine à 7.30.

Comédie, avec Sophia Loren et Marcello Mastroianni. Après rupture avec son amant, Valeria tente de se suicider, mais elle fait appel à un prêtre et s'éprend de lui. Don Mario répond à son amour, mais appelé à un poste avantageux, il renonce à son mariage. (5) Présenté à 12.30, 4.15, 7.55.

Un enfant comme les autres

Cinéma
CAPITOL

Alerte à la drogue

Cinéma
LAURIER

Tiens-toi bien après les oreilles à papa

Cinéma
CANARDIERE

Point limite zéro

Cinéma
STE-FOY
(Alouette)

Et puis m... je l'aime

Cinéma
STE-FOY
(Alouette)

Philosophie dans le boudoir

Cinéma
MIDI-MINUIT

Ta femme cette inconnue

Cinéma
LAURIER

Les lingots de sa gracieuse majestée

Cinéma
STE-FOY
(Chaplain)

Au secours, je suis encore vierge

Cinéma
MIDI-MINUIT

Son lit... un champ de bataille

Cinéma
PIGALLE

L'apparition

Cinéma
LAURET

Les années fantastiques

Cinéma
PIGALLE

Les analyses de films apparaissant ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit: (1) chef-d'œuvre (2) remarquables; (3) très bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (a) enfants; (a) adolescents.

Documentaire de Denis Héroux. Le film raconte comment le petit René Simard, gamin de neuf ans de l'île d'Orléans, est devenu en quelques mois une vedette de la chanson au Canada français. Le film est en fin de compte l'équivalent de ces journaux à potins qui détaillent la vie privée des artistes. (E5) Un divertissement anodin. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Drame, avec Giorgio Ardisson et Luigi Pistilli. Pour prendre possession d'une quantité de drogue, un certain Paynes enlève le fils d'un ingénieur français, Pasquier, afin qu'il collabore avec lui. Un caïd local s'efforce de son côté de contrebalancer les entreprises de Paynes. (5) Présenté samedi et dimanche à 1.30, 4.43, 7.53. Sur semaine à 6.30, 9.43.

Comédie, avec Dominique Michel et Yvon Deschamps. Secrétaire dans une compagnie d'assurances, Suzanne David est insatisfaite de sa condition et tente d'organiser avec peu de succès la contestation parmi ses compagnes de travail. (A5) Climat de bouffonnerie. Présenté à 1.00, 2.00, 5.00, 7.00, 9.00, (3e semaine)

Drame, avec Barry Newman et Cleavon Little. Kowalski, ancien pilote de course et ex-policier, fait maintenant la livraison d'autos d'une ville à l'autre. Un jour la police le prend en chasse. Après avoir éludé pendant deux jours la police de trois Etats, Kowalski donne tête baissée dans un barrage et se tue. (5) Exhibitionnisme. Présenté, samedi, dimanche et mercredi à 2.45, 6.15, 9.40. Sur semaine à 6.15, 9.40. (7e semaine)

Comédie, avec Peter Kastner et Louis Sorel. Paul Bongard, réalisateur de films-annonces pour la télévision, fait la connaissance d'une jeune fille déléguée, Marilyn, qui s'impose à lui. Paul est fiancé depuis six ans à une amie d'enfance, Ruth, ayant changé d'emploi, il se trouve sous les ordres d'une directrice, Jane Ink, qui fait de lui son amant, et qui est la mère de Marilyn. (5) Présenté, samedi, dimanche et mercredi, à 1.00, 4.25, 7.50. Sur semaine à 7.50. (7e semaine)

Fantaisie, avec Soukha et Fred Saint-James. Un jeune homme se rend à un manoir où l'on doit célébrer les noces d'une amie d'enfance avec le maître du lieu. Ce dernier les invite à une débauche pernicieuse. Le mariage a lieu au cours d'une cérémonie bizarre. (6) Des scènes d'un érotisme grossier. Présenté à 2.00, 5.50, 9.25. (4e semaine)

Film, avec Heidrun Kussin et Sonja Lindorf. Trois sur la psychologie féminine. Deux adolescentes s'échangent leurs impressions et leurs expériences sur les rapports avec les garçons. Un jeune couple où la femme revendique des droits personnels. Les préoccupations d'une jeune femme enceinte. (6) Présenté samedi et dimanche à 3.00, 6.15, 9.30. Sur semaine à 8.00.

Comédie, avec Fred Astaire, Richard Crenna et Anne Heywood. Un haut fonctionnaire des services secrets britanniques, Pedley organise le vol d'une cargaison d'or protégée par ses services. Le coup accompli. (6) Une scène sensuelle. Présenté vendredi, samedi, dimanche et mercredi à 12.45, 4.15, 7.30. Sur semaine à 7.30.

Comédie, avec Suzanne von Soss et Joav Jasinski. Une étudiante, Thea, fait la rencontre de Knut, un gigolo, et s'éprend de lui. Lorsqu'il apprend qu'elle est encore vierge, il refuse d'aller plus loin. Thea s'efforce de perdre sa virginité avec un riche play-boy, après quoi elle retrouve Knut. (6) Libertin. Présenté à 12.30, 4.20, 7.50. (4e semaine)

Drame, avec Esther Browning et Alberto Farnese. Fille de famille riche, Dagmar mène une vie libre dans un appartement de Nice. Son compagnon, Bernard, bellâtre mêlé à des affaires louches, est arrêté à la suite d'un vol. Dagmar se suicide. (7) Des scènes déplacées. Présenté à 1.10, 3.35, 10.00.

Comédie, avec Pierre Labelle, René Angeli et Katherine Mousseau. A la suite de l'annonce d'une apparition de la Vierge à une fillette dans un village, diverses personnes prennent pension à l'hôtellerie locale. Un reporter, Jacques Cartier, emparé par le témoignage de la jeune visionnaire, se convertit à la vie religieuse. (7) Éléments vulgaires. Présenté samedi et dimanche à 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. Sur semaine à 7.00, 9.15. (4e semaine)

Ce film n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement à 12.45, 6.00.

"Insatisfaction généralisée chez les nouveaux profs"

— R. Côté

par Guy GIROUX

Dans une étude qui vient d'être réalisée par un professeur de psychologie de l'université Laval, M. Richard Côté, celui-ci précise que les jeunes enseignants deviennent autoritaires au cours de leurs premières années d'expérience et se caractérisent par une insatisfaction généralisée.

C'est en effet ce que souligne M. Côté, dans son volume "Le bon enseignant" qui vient de paraître aux Éditions du renouveau pédagogique.

Or, selon M. Côté, le grand problème du nouvel enseignant semble être le passage de la période de formation à la pratique professionnelle, d'où un changement d'attitude dans le sens d'une insatisfaction généralisée.

"Les jeunes enseignants déplorent le manque de rapport entre ce qu'ils ont appris à devenir lors de leur période de formation et ce qu'ils sont amenés à vivre dans la situation d'enseignement. Ils expérimentent un conflit de rôle dans leur expérience de la profession", précise M. Côté.

En conséquence, ce dernier suggère que les stages d'adaptation du jeune enseignant à sa nouvelle tâche soient davantage utilisés, en plus de souligner qu'il peut être utile de reporter la supervision de l'enseignement

Le "bon enseignant"

Dans le cadre de l'étude des premières années de pratique.

"Dans cette optique, l'utilisation des systèmes

d'observation et d'analyse des comportements pédagogiques pourrait être un moyen efficace pour prévenir les difficultés qui se présentent lors du passage de la période de formation

à la pratique de l'enseignement.

"L'étudiant - enseignant serait alors aidé lors de ses premiers contacts avec la réalité scolaire, et la supervision offrirait au nouvel

enseignant les instruments nécessaires à sa propre évaluation et à une plus grande diversification de ses comportements. Elle lui permettrait de développer un style personnel d'enseignement

adapté à une situation professionnelle réelle", souligne M. Côté.

Enfin, celui-ci fait par ailleurs remarquer qu'il n'y a que très peu de recherches

qui se préoccupent actuellement de vérifier si les habitudes d'enseignement acquises lors de la période de formation continuent de se développer lors de la pratique professionnelle de l'enseignant.

qu'il a réalisé, le professeur de Laval relève des opinions de chercheurs sur l'idée que l'on peut se faire du "bon enseignant".

Ainsi, il se réfère notamment aux chercheurs américains Bledcoe et Brown qui, en 1968, ont constaté que les étudiants voient les enseignants qui ont de 10 à 19 ans d'expérience comme les mieux informés et les plus équilibrés.

Par contre, dans la perception des étudiants à l'égard des enseignants qui ont de 5 à 9 années d'expérience, on considérerait ces derniers au niveau d'un second rang dans l'ordre des valeurs, alors que ceux qui ont 20 années d'expérience se classeraient au 3e rang.

D'ailleurs, les étudiants ont plus d'attitudes favorables envers les femmes qu'envers les hommes", fait-on remarquer.

Pour sa part, le professeur Côté souligne que les dimensions de la personnalité de l'enseignant qui sont le plus souvent reliées à l'efficacité sont la chaleur, la capacité d'écoute et d'empathie.

"L'enseignement efficace est, de plus, une personne méthodique, rationnelle, minutieuse et pratique. Il favorise, par ses attitudes de permissivité et de tolérance, un 'climat ouvert' dans sa classe", signale finalement M. Côté.

Deux programmes de maîtrise à Rimouski en '73

Deux programmes de maîtrise, présentés par l'Université du Québec à Rimouski, viennent d'être approuvés par le Conseil des études du réseau qui les soumettra à l'approbation du Conseil des universités. Il s'agit d'un programme de maîtrise en sciences (océanographie) déjà annoncé et d'un programme de maîtrise en sciences religieuses (éthique).

En océanographie, il s'agit d'un programme général, comprenant des cours dans plusieurs disciplines et qui formera des diplômés aptes à collaborer au développement des ressources de la mer.

Les candidats à ce programme se recruteront chez les diplômés de premier cycle en biologie, en chimie, en physique, en géologie et en mathématiques. Le programme leur permettra d'approfondir leur discipline propre dans ses rapports avec le milieu marin et d'acquies une

connaissance suffisante des disciplines connexes pour bien comprendre leur langage et saisir la nature de leurs problèmes.

Le programme comprend des cours en écologie, en océanographie chimique et physique, en géochimie et en géomorphologie. Les étudiants participeront à des séminaires et poursuivront une recherche dans leur discipline de base. Le nombre de crédits de la maîtrise sera

de 45, soit de 18 à 21 pour les cours et de 24 à 27 pour la recherche.

En sciences religieuses, par ailleurs, il s'agit d'un programme très spécialisé. Il n'existe actuellement aucun autre programme de deuxième cycle en éthique en Amérique. La présentation du programme ajoute que celui-ci sera moins abstrait et intemporel que ceux de Rome, de Paris et de Louvain, moins assujéti au poids des

institutions ecclésiastiques et mieux inséré dans le contexte nord-américain et québécois.

Ce nouveau programme vise à repenser l'agir humain dans la mutation culturelle, sociologique et politique actuelle, et dans le contexte québécois. Trois secteurs d'enseignement étudieront respectivement les problèmes d'éthique générale, les problèmes d'éthique sociale et politique et les problèmes

d'éthique sexuelle et biologique.

Là aussi le programme comprend 45 crédits, 18 pour les cours et 27 pour la recherche et les séminaires.

Dans les deux cas, on peut déjà compter à Rimouski sur une équipe de base pour l'enseignement et l'encadrement des étudiants. Il faudra évidemment songer à engager de nouveaux professeurs, des chargés de cours ou des chargés de recherche. On pourra compter souvent sur des pro-

fesseurs invités appartenant à d'autres universités ou à des centres de recherche.

Advenant une réponse affirmative du Conseil des universités, en janvier ou février de l'an prochain, l'organisation et la répartition de l'enseignement, la recherche et l'engagement des nouveaux professeurs, ainsi que le choix de directeurs de programmes se feraient au cours du premier trimestre de 1973.

Pendant le deuxième trimestre, on s'attacherait à l'acquisition et à l'installation des équipements nécessaires à l'océanographie et on compléterait l'organisation de l'enseignement. Les cours pourraient commencer en septembre 1973.

Ajoutons enfin que les deux programmes ont été préparés par les professeurs de l'unité constituante de Rimouski, en collaboration avec la direction des études et des conseillers de l'extension.

Vivre dans l'ombre d'un administrateur

La Corporation des administrateurs agréés du Québec, en collaboration avec les Chambres de commerce de Québec, Ste-Foy, Lévis, ainsi que le Club Rotary, organise des journées "VIVRE DANS L'OMBRE D'UN ADMINISTRATEUR".

Les étudiants du niveau CEGEP et universitaire

auront l'occasion de vivre une journée avec un administrateur.

Les participants pourront retirer de part et d'autre une expérience enrichissante. En effet, l'étudiant sera mêlé au quotidien de l'homme d'affaires et celui-ci bénéficiera d'un premier contact avec son futur employé ou associé.

Votre journée télé

Horaire des postes locaux et des postes transmis par câbles

3	4	5
WCAX-TV Burlington	CFCM-TV Québec	CKMI-TV Québec
7	8	10
CHLT-TV Sherbrooke	WMTW-TV Mt. Wash.	CFTM-TV Montréal
11	12	13
CBVT-TV Québec	CFCF-TV Montréal	CKTM-TV Trois-Rivières

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (8) pas coté. La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Aujourd'hui — MARDI

Après-midi

- 12.00 3—Where The Heart Is*
4—Actualité*
7—Mini-réa
8—Password*
10—Le 10 vous informe*
11—La grande aventure
12—The Flintstones*
13—Le 13 vous informe
- 12.10 13—Les petites annonces
- 12.15 4—De tout de tous*
10—Y'a du soleil*
- 12.25 3—CBS News*
- 12.30 3—Search For Tomorrow*
7—Informa 7 (nouvelles)*
8—Split Second*
11—Bou-Bou*
12—Matinée With Joe Van*
13—Bou-Bou*
- 12.45 7—C'est mon opinion
- 12.50 7—Informa 7 (sports)*
- 1.00 3—One O'Clock Weather*
4—Deux dans un : —
Carnaval au Texas (5A)
E-U. 1951. Comédie musicale de C. Walters avec R. d. Skelton, Esther Williams et Howard Keel. Deux forains se font passer pour des millionnaires dans un hôtel au Texas.
- ou A feu et à sang Dolores, la femme errante (5) — Arg. 1950. Mélodrame de B. Perito avec Imperio Argentina et Enrique Diosdado. Les malheurs de Dolores dont la vie est empoisonnée depuis la mort de son amant.
- 7—Bienvenue chez nous*
- 8—All My Children*
- 1.03 3—Across The Fence*
- 1.15 3—Lucille Rivers Show*
5—Test Pattern
- 1.10—Ciné-mardi —
F.B.I. enquête à Los Angeles
- 1.20 5—Prelude Marc Legrand*
- 1.30 3—As The World Turns*
5—Let's Make A Deal*
11—Cinéma : —
Les combinards (5) —
Fr. Sketches de J. C. Roy, J. Estelrich et R. Pazzaglia avec Darryl Cowl et Jose Luis Lopez Vasquez. Les espièqueries de divers personnages.

- 13—Rue Principale
3—Love Is A Many Splendored Thing*
5—Paul Bernard Psychiatrist*
7—Pour vous Mesdames*
8—The Newlywed Game*
13—Pour vous Mesdames*

- 2.30 3—Guiding Light*
5—Today's Music
7—Doigts de Fée*
8—Dating Game*
12—What's The Good Word*
13—Personnalité féminine

- 3.00 3—Secret Storm*
5—Take Thirty*
7—Femme d'aujourd'hui*
8—General Hospital*
10—Banco Banco*
11—Femme d'aujourd'hui*
12—Another World*
13—Femme d'aujourd'hui*

- 3.30 3—Edge of Night*
5—Edge of Night*
8—One Life To Live*
10—Rin Tin Tin
12—Anything You Can Do*

- 4.00 3—Amateur's Guide To Love*
5—Super Heroes*
7—Family Court*
8—Bobino*
10—Love American Style*
12—Le cirque du capitaine*
11—Bobino*
12—The Dick Van Dyke Show*
13—Bobino*

- 4.30 3—Wild Wild West*
4—Les Sentinelles de l'air*
5—Drop In*
7—Gréjot et Délicat*
11—Gréjot et Délicat*
12—Lassie*
13—Gréjot et Délicat*

- 5.00 4—Ultra Man*
7—Bonsor Copains*
8—Gilligan's Island*
10—Patrouille du Cosmos*
11—Daniel Boone*
12—Truth or Consequences*
13—Cinéma de 5 heures Trois soldats à l'aventure
- 5.25 4—Votre foyer madame*
- 5.30 3—Hogan's Heroes*
4—Les Champions*

- 5—Get Smart*
8—News Circle*
10—Studio 10*
12—Beat The Clock*

- En soirée
- 6.00 3—Channel 3 News Hour*
5—Star Performance*
7—Madame est servie*
10—Madame est servie*
12—Le gourmet farfelu*
13—Pulse*
TCQ—Jasette

- 6.25 3—Nouvelles sportives*
- 6.30 3—Panoramade*
5—Amoray Prophecies*
8—Hogan's Heroes*
11—Téléjournal

- 6.50 3—Nouvelles du sport
- 7.00 3—CBS News*
4—Madame est servie*
5—Dateline
- 7—Télé-Cinéma : —
Inspecteur de service*
8—Lassie*
10—Le 10 vous informe*
11—Format 39

- 12—The Brady Bunch*
13—Le 13 vous informe
- TCQ—Nous, une force
- 7.25 10—Les commentaires de...*
- 7.30 3—Glen Campbell*
5—David Frost Review*
8—Mod Squad*
10—Hawaii 5-0*
11—Alerte dans l'espace*
12—The Courtship of Eddie's Father*
13—Hawaii 5-0*
TCQ—Espace X

- 8.00 3—Symphonien*
- 5—Hockey Nite in Canada*
- 12—Marcus Welby, M.D.*
TCQ—Un matin nouveau
- 8.30 3—Hawaii 5-0*
- 11—Fin des émissions
- 1.15 7—Avec Jean Julien*
- 1.30 3—Sign Off
- 2.30 12—Sign Off

- 11.00 3—Channel 3 Night Beat
- 11—Téléjournal
- 11.15 10—En pantoufles : —
Une main a frappé

- 11.18 12—Pulse*
- 11.20 7—Informa 7 (nouvelles)*
- 11.22 5—Viewpoint*
- 11.23 11—Nouvelles du sport*
- 11.29 5—After 11 : —
T.B.A.

- 11.30 3—CBS Late Movie*
- 7—C'est mon opinion*
- 8—Dick Cavett Show*
- 11—Ce soir Jean-Pierre*
- 13—Le 13 vous informe

- 11.35 7—Informa 7 (sports)*
- 11.45 7—Cinéma 7 : —
Cow-boy
- 12.00 11—Ciné-Club : —
Justice pour Selvin. —
Documentaire réalisé par Jiri Weiss, avec Rudi Hrusinski, K. Schwarzkopf. — Dans un document posthume, un poète contestataire, Prix Nobel et apôtre de la justice, révèle les circonstances de son ascension à la célébrité (Tchécoslovaquie 1968).

- 12.30 3—Musique Marc Legrand*
- 12.40 3—Fin des émissions
- 12.45 10—Le 10 vous informe
- 12.50 10—Fin des émissions
- 1.00 13—Bonsor CKTM
- 1.14 11—Fin des émissions
- 1.15 7—Avec Jean Julien*
- 1.30 3—Sign Off
- 2.30 12—Sign Off

- Demain mercredi
- En matinée
- 6.30 3—Test Pattern
- 7.00 3—CBS Morning News*
- 7—Cinéma F.M.
- 12—Sign On
- 7.15 4—Mire et musique
- 7.20 4—Musique Marc Legrand*
- 7.30 4—Dessins animés*

- 7.35 3—Morning Report*
- 12—University Of

- 7.40 3—CBS Morning News*
- 7.45 8—Morning Report
- 7.50 4—Nouvelles*
- 7.55 3—CBS Morning News*

- 8.00 3—Captain Kangaroo*
- 4—Les tannants de chez nous*
- 7—7 Aujourd'hui*
- 8—Farm Report*
- 11—Mire et musique

- 8.05 12—The Lucille Rivers Show*
- 8.15 12—Rupert Bear*
- 8.25 10—Horaire-bienvenue CFTM*

- 8.30 8—Bullwinkle*
- 10—Les p'tits bonhommes
- 11—Le point cardinal
- 12—Hercules

- 8.45 4—Bonne journée*
- 13—Bonsor CKTM
- 9.00 3—David Frost*
- 4—Au bout du fil*
- 7—Edith Serej

- 8—Cartoon Carrousel
- 10—Le 10 vous informe*
- 11—En mouvement
- 12—Magic Tom*
- 13—En mouvement

- 9.15 5—Test Pattern & Music
- 7—Les Oriens
- 10—Les tannants de chez nous*
- 11—Les Oriens*
- 13—Les Oriens*

- 9.28 5—Opening*
- 9.30 5—Quebec Schools
- 7—Télévision scolaire
- 8—Morning Movie
- 11—TV scolaire
- 12—Yoga*
- 13—Télévision scolaire

- 9.45 4—Horizon santé*
- 10.00 3—Lucy Show*
- 4—Pour vous, Mesdames*
- 7—Le manège enchanté
- 10—Pour vous Mesdames*

- 11—Le manège enchanté*
- 12—Weight Watchers*
- 13—Le manège enchanté*
- 10.15 7—Clak*
- 11—Clak
- 12—The A.M. Show*
- 13—Clak

- 10.30 3—My 3 Sons*
- 5—Friendly Giants*
- 7—Deux poids, deux mesures
- 11—Monsieur Pipi
- 12—Green Acres*
- 13—Monsieur Pipi

- 10.45 5—Chez Helene
- 7—Filminat : —
L'homme qui rétrécit
- 11.00 3—Family Affair*
- 4—Doigts de fée*
- 5—Same Street*
- 8—What Every Woman Wants To Know*

- 11—Police du port
- 12—All About Acres*
- 13—Police du port
- 11.30 3—Love Of Life*
- 4—Dessins animés*
- 8—Rewitched*
- 10—Super Heroes
- 11—Linus*
- 12—McGowan & Co.*
- 13—Dessins animés

- 11.45 4—Leçons de beauté*
- 13—Les petites annonces

- Après-midi
- 12.00 3—Where The Heart Is*
- 4—Actualité*
- 7—Minirama
- 8—Password*
- 10—Le 10 vous informe*
- 11—Les chevaliers du ciel*

- 12—The Flintstones*
- 13—Le 13 vous informe

- 12.10 13—Les petites annonces
- 12.15 4—De tout de tous*
- 10—Y'a du soleil*

- 12.25 3—CBS News*
- 12.30 3—Search For Tomorrow*
- 7—Informa 7 (nouvelles)*
- 8—Split Second*
- 11—Bou-Bou*
- 12—Matinée With Joe Van*
- 13—Bou-Bou*

- 12.45 7—C'est mon opinion
- 12.50 7—Informa 7 (Sports)
- 1.00 3—One O'Clock Weather*

- 4—Deux dans un : —
Le territoire des Comanches (5A) — E-U. 1950. Western de G. Sherman avec Macdonald Carey et Maureen O'Hara. — Les agissements de prospecteurs cupides menacent de briser une entente entre Indiens et Blancs.

- L'armada sauvage (6) — E-U. 1956. Drame d'aventures de J. Barnwell avec George Montgomery et Mona Freeman. Un planteur américain aux Philippines est en butte à l'hostilité de guerillas indiennes.

- 7—Bienvenue chez nous*
- 8—All My Children*
- 1.03 3—Across The Fence*

- 1.15 3—Lucille Rivers Show*
- 5—Test Pattern & Music
- 10—Ciné-mercredi : —
Le paradis de satan

- 1.20 5—Prelude Marc Legrand*
- 1.30 3—As The World Turns*
- 5—Galloping Gourmet*
- 8—Let's Make A Deal*

- 11—Cinéma : —
L'ange gardien (5E) —
Fr. 1942. Comédie de J. de Casembroot avec Lucien Baroux et Roger Duchesne. — Négligée par des parents dénués, une fillette est confiée à son grand-père.

- 13—Rue Principale
- 2.00 3—Love Is A Many Splendored Thing*
- 5—Dateline
- 7—Hawaii 5-0*
- 8—Star Trek*
- 10—Le 10 vous informe*
- 11—Format 30
- 12—As it is*
- 13—Le 13 vous informe
- TCQ—J'ai lu pour vous

- 7.25 5—Art Instruction Schools*
- 10—Les commentaires de...*

- 7.30 3—Giddigars*
- 5—Expo Baseball*
- New York at Montreal
- 10—Le ranch à Willie*
- 11—Ma sorcière bien-aimée*
- 13—Symphonien*
- TCQ—Faut aller parmi l'onde

- 7.55 3—Les billets populaires*
- 8.00 3—It takes a lot of love*
- 4—Le ranch à Willie*
- 7—Baseball*
- 8—Eddie's Father*
- 10—Les grandes productions : —
L'homme du Kentucky*

- 11—Baseball*
- New York à Montreal*
- 8—Love American

- Style*
- 10—Le cirque du capitaine*
- 11—Bobino*
- 12—The Dick Van Dyke Show*
- 13—Bobino*

- 4.30 3—Wild Wild West*
- 4—Sentinelles de l'air*
- 5—One Northern Summer*
- 7—Frankeluche*
- 8—McHale's Navy*
- 11—Frankeluche*
- 12—Lassie
- 13—Nic et Pic*

- 5.00 4—Cinéma : —
Brigade criminelle (5A)
Fr. 1947. Drame policier réalisé et interprété par Gilbert Gil et Jean Davy. — Un jeune homme se joint à la police pour découvrir l'auteur d'un crime.

- 5—Peyton Place*
- 7—Walt Disney
- 8—Gilligan's Island
- 10—Patrouille du Cosmos*
- 11—Walt Disney présente*
- 12—Truth or Consequences*
- 13—Cinéma de 5 heures Les revêlements mercenaires*

- 5.30 3—Hogan's Heroes*
- 5—Get Smart*
- 8—News Circle*
- 10—Studio 10*
- 12—Beat The Clock*

- Soirée
- 6.00 3—Channel 3 News Hour*
- 5—Look at the world*
- 7—Madame est servie*
- 10—Madame est servie*
- 12—Le gourmet farfelu*
- 13—Pulse*

- 6.25 3—Nouvelles sportives*
- 13—Billie populaire*
- 6.30 4—Panora noude*
- 8—Hogan's Heroes*
- 11—Téléjournal
- 13—Cinéma de 5 heures (suite)
- TCQ—Jasette

- 6.50 11—Nouvelles du sport
- 6.53 7—Billets populaires*
- 6.55 10—Billet Populaire*
- 7.00 3—CBS News*
- 5—Madame est servie*
- 5—Dateline
- 7—Hawaii 5-0*
- 8—Star Trek*
- 10—Le 10 vous informe*
- 11—Format 30
- 12—As it is*
- 13—Le 13 vous informe
- TCQ—J'ai lu pour vous

- 7.25 5—Art Instruction Schools*
- 10—Les commentaires de...*

- 7.30 3—Giddigars*
- 5—Expo Baseball*
- New York at Montreal
- 10—Le ranch à Willie*
- 11—Ma sorcière bien-aimée*
- 13—Symphonien*
- TCQ—Faut aller parmi l'onde

- 7.55 3—Les billets populaires*
- 8.00 3—It takes a lot of love*
- 4—Le ranch à Willie*
- 7—Baseball*
- 8—Eddie's Father*
- 10—Les grandes productions : —
L'homme du Kentucky*

- 11—Baseball*
- New York à Montreal*
- 8—Love American

- 12—Wednesday Night Movie*
- 13—Baseball*

- 8.30 3—Les grandes productions : —
Compagnons de la gloire (The Glory Guys) — Comédie dramatique avec Tom Tryon, Harvey Pressnell et Andrew Duggan. (Couleurs)

- 8—The Smith Family*
- 9.00 3—Medical Center*
- 8—The Marty Feldman Comedy Machine*

- 9.30 8—The Persuaders*
- 10.00 3—Mannix*
- 10—Enquêtes spéciales

- 10.30 3—Les nouvelles TVA*
- 5—Sports Week*
- 7—Téléjournal*
- 8—The American Adventure*
- 10—Les nouvelles TVA*
- 11—Téléjournal*
- 12—Sports Beat '72*
- 13—Téléjournal*

- 10.52 7—Informa 7 (nouvelles)*
- 11—Nouvelles du sport*
- 13—Nouvelles du sport*
- 11.00 3—Channel 3 Night Beat*

- Heure exquise : —
Le grand couteau (4) —
E-U. 1955. Drame de R. Aldrich avec Jack Palance et Shelley Winters. — A cause des tracasseries d'un producteur, un acteur a des difficultés conjugales et finit par se suicider.

- 5—CBC-TV News*
- 7

Au sujet des allocations familiales

Le premier ministre Davis estime qu'Ottawa devrait accorder aux provinces les mêmes libertés de manoeuvre qu'au Québec

Ottawa (P.C.) — Les provinces devraient pouvoir disposer avec une plus grande liberté des fonds fédéraux, a déclaré hier le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis.

Il estime qu'Ottawa devrait accorder aux provinces les mêmes libertés de manoeuvre qu'au Québec au sujet des allocations familiales. Les provinces, dit-il, devraient pouvoir établir leur propre "politique générale de priorités".

En vertu d'un arrangement récemment intervenu entre le Québec et Ottawa, le gouvernement québécois est autorisé à débiter du cadre fédéral des allocations familiales et fixer lui-même quelles sommes verser et à quelles familles.

De l'avis de M. Davis, Ottawa devrait aller plus loin et autoriser les provinces à fixer elles-mêmes leurs priorités dans tous les domaines — et non seulement dans le cadre d'un programme déterminé — et à consacrer les

fonds fédéraux à ces priorités.

Dans un discours prononcé au Rotary Club d'Ottawa, M. Davis a précisé que ce principe devrait s'appliquer à divers programmes, notamment les programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés.

"Les programmes à frais

partagés, dit-il, ne sont pas notre seule préoccupation."

Politique nouvelle

Le gouvernement de l'Ontario s'occupe actuellement de mettre au point une nouvelle politique et des programmes touchant à un ensemble de questions d'ordre social et économique.

Le premier ministre ontar-

rien n'a pas d'objection à ce que le gouvernement fédéral et celui du Québec s'entendent sur les allocations familiales ou d'autres questions sociales. L'Ontario cependant tient à bénéficier du même traitement.

"...l'Ontario, dit-il, désire exercer ses droits et se voir accorder le même traitement pour faire face à ses besoins.

"Si la politique sociale occupe une place primordiale dans les préoccupations du Québec, la province de l'Ontario a également des besoins et des objectifs particuliers auxquels nous attachons une importance prioritaire..."

Quant aux ajustements que le Québec entend apporter au programme des allocations familiales, M. Davis

ne saurait dire s'ils sont bons pour le pays dans son ensemble, avant que son gouvernement ne les aient étudiés.

Pour être acceptés par l'Ontario, il faudrait qu'ils soient susceptibles d'être adaptés au projet futur de revenu garanti pour tous les Canadiens.

Investissements étrangers
M. Davis a abordé ensuite la question des investisse-

ments étrangers au Canada, pour dire qu'il existe suffisamment de richesses au Canada pour combler une bonne partie du vide qui séduit tant les investisseurs étrangers.

"Il n'y a cependant pas assez de richesses pour combler tout le vide. Et là, nous devons nous tourner vers les investissements étrangers et les solliciter."

Les provinces attendent toujours que le gouvernement fédéral trace les règles concernant les investissements étrangers.

A son avis, les dirigeants de sociétés établies au Canada devraient être des citoyens canadiens et devraient avoir les moyens d'agir au mieux des intérêts de leur société et de leur pays.

Les investissements étrangers

Trudeau de nouveau pressé par l'Opposition

OTTAWA (PC) — L'Opposition a pressé de nouveau, hier aux Communes, le gouvernement de dévoiler sa politique sur les investissements étrangers, promise depuis quelques mois et dont l'essentiel a déjà été

divulgué par le magazine Canadian Forum, au début de l'hiver.

Le premier ministre Trudeau a répété qu'il ne pouvait encore fixer de date précise, étant donné que le rapport est encore

en préparation. A-t-il répondu à une question du chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield.

Il a ajouté que cette question des investissements des capitaux étrangers dans l'économie canadienne n'a pas été abordée avec le président Nixon lors de la visite de ce dernier à Ottawa la semaine dernière.

Le chef du gouvernement n'a pas voulu préciser davantage, malgré l'insistance du chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, la nature des facteurs responsables du retard apporté à la publication de la politique canadienne dans ce domaine.

Par ailleurs, les députés de l'Opposition ont adressé plusieurs questions au premier ministre afin de l'amener à préciser les sujets qui ont été discutés entre lui et M. Nixon.

M. Trudeau a dit qu'ils avaient parlé de la balance commerciale entre les deux pays, du pacte de l'automobile, de la mise en marche du bi-canadien, de la guerre du Vietnam, des ressources énergétiques, de la construction des pipelines au nord du Canada, notamment.

Au sujet des relations commerciales canado-américaines, le premier ministre a signalé à M. Lewis que le président Nixon avait exprimé l'espoir que certains pays des États-Unis aideraient ces derniers à

résoudre son problème d'équilibre des échanges commerciaux. M. Nixon avait ajouté la balance des paiements, présentement en faveur du Canada, devait se normaliser.

Le gouvernement canadien a promis d'apporter sa collaboration dans ce domaine, a dit encore M. Trudeau.

Ce dernier a ajouté que la question du pacte de l'automobile avait également été abordée mais sans entrer dans les détails des négociations en cours.

Au chapitre des relations commerciales, M. Trudeau a répété que lui et M. Nixon avaient convenu de réviser leurs positions et d'informer leur Chambre respective en vue de mettre fin à l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations commerciales entre les deux pays depuis le début de février 1972.

En réponse à une question de M. Broadbent, NPD — Oshawa-Whitby, le chef du gouvernement a précisé qu'aucune date n'avait été arrêtée pour la reprise des pourparlers.

Par ailleurs, aucune entente n'est intervenue au sujet de l'application d'une politique américaine anti-trust sur l'économie canadienne, a signalé M. Trudeau.

Cautionnement de \$10,000

WINDSOR, Ont. (PC) — Le tribunal a fixé hier à \$10,000 le cautionnement pour M. A. R. Hurst, 30 ans, de Montréal, un des trois inculpés du vol à main armée perpétré l'an dernier contre une banque de Windsor, en Ontario.

Il a été arrêté jeudi dans une boîte de nuit de Montréal. Les deux autres suspects, Maurice LeBlanc et Pierre Goyette, sont incarcérés.

La police aurait récupéré \$3,500 des \$14,000 volés à la succursale de la Banque royale du Canada.

Techniciens

OTTAWA (PC) — L'échelle des salaires des techniciens de la Société Radio-Canada prévoit un sommet annuel de \$9,350 pour celui dont l'expérience compte sept ans.

Dans une dépêche transmise dimanche au sujet du différend contractuel entre le réseau et le syndicat NABET, la Presse Canadienne avait précisé incorrectement que le salaire annuel d'un technicien qualifié était de \$9,800.

L'impôt

OTTAWA (PC) — A moins de deux semaines de la date-limite pour l'envoi des déclarations

d'impôts pour 1971, le ministère fédéral du Revenu a déjà remboursé près de \$3,4 millions et a préparé des chèques pour plus de \$406 millions.

Rappelons que c'est le 30 avril qu'expire le délai prévu pour l'expédition des déclarations d'impôts. Cependant, comme cette date tombe cette année un dimanche, l'administration acceptera les envois portant le cachet de la poste du 1er mai.

Moins d'emplois

TORONTO (PC) — Plus de 350 étudiants ne pourront se trouver cette année des emplois d'été au ministère ontarien de la Santé par suite du programme de réorganisation gouvernementale, a déclaré lundi un porte-parole.

Ces emplois seront réservés à quelque 400 fonctionnaires déplaçés par la création de la nouvelle commission d'assurance-maladie qui commencera ses activités le 1er avril.

Dépollution

OTTAWA (PC) — Les Canadiens devraient surveiller de près l'accord sur la dépollution des Grands Lacs signé samedi par MM. Trudeau et Nixon, a déclaré hier, à Ottawa, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis.

M. Davis a précisé qu'il ne mettait en question ni la valeur philosophique de l'accord, ni l'intégrité des États-Unis, mais bien plutôt la capacité de l'administration américaine à rassembler les fonds nécessaires à l'exécution de ce plan de cinq ans, qui, a-t-il rappelé, doit encore être ratifié par le Congrès.

Filles et femmes cadets

OTTAWA (PC) — Jeunes filles et jeunes femmes pourront do-

renouveler faire partie d'effectifs jusqu'ici exclusivement réservés au sexe masculin, ceux des cadets de l'armée canadienne.

Le conseil des gouverneurs de la Ligue des cadets de l'armée canadienne a effectivement décidé à l'unanimité à sa réunion annuelle tenue hier, d'admettre du beau sexe au sein de cette organisation qui groupe quelque 40,000 jeunes gens entre 13 et 19 ans.

La décision doit maintenant être soumise pour ratification au ministère de la Défense nationale et au parlement.

"Bomarc"

OTTAWA (PC) — Le Canada n'a pas l'intention de remplacer sur son territoire les missiles "Bomarc" par de nouvelles armes nucléaires, a déclaré M. Pierre Elliott Trudeau aux Communes.

Répondant à une question de l'ex-leader néo-démocrate T.C. Douglas, le premier ministre a souligné que la décision gouvernementale avait été clairement expliquée dans le dernier Livre blanc sur la Défense.

M. Douglas avait expliqué sa question par les rumeurs voulant que l'OTAN remplace les "Bomarc" par d'autres engins plus récents.

L'entreprise privée

NORTH BAY (PC) — Dix autobus scolaires de 40 passagers chacun sont arrivés à North Bay en fin de semaine pour remplacer l'entreprise privée qui assure les transports en commun de cette ville ontarienne.

Les chauffeurs de l'entreprise sont en grève depuis février dernier.

Les autorités municipales ont acheté ces autobus, valant \$10,000 pièce, et espèrent que le service des transports pourra reprendre dans le courant de la semaine.

CAMPAGNE DE LA FEDERATION CANADIENNE DE LA FIBROSE-KYSTIQUE

La Fédération Canadienne de la Fibrose-Kystique lance présentement une campagne de sensibilisation et d'information auprès de la population du Québec métropolitain.

Cette campagne a pour but de faire connaître les graves conséquences de cette maladie infantile qui atteint un nombre toujours croissant de jeunes Canadiens.

La Fédération Canadienne de la Fibrose-Kystique, tout en appuyant sur le caractère humanitaire de cette campagne, entreprendra le jeudi 18 mai 1972 de midi à neuf heures p.m., la vente d'un tag-day dans tous les points stratégiques du Québec métropolitain. Les fonds recueillis à cette occasion serviront à défrayer les coûts de la recherche médicale dont le but est de détecter la cause précise de la Fibrose-Kystique.

AIDEZ A COMBATTRE LA FIBROSE-KYSTIQUE

Appelez à tarifs réduits par l'interurbain automatique, au Québec et en Ontario



Durant toute la semaine, il y a des périodes qui vous permettent de faire des appels interurbains à tarifs réduits si vous composez vous-même*. Choisissez la période qui vous convient le mieux en vous guidant sur le tableau ci-dessous.

HEURE	DU LUNDI AU SAMEDI	DIMANCHE
DE 8 A 18 HEURES	TARIF ORDINAIRE	RÉDUCTION DE 3/4
DE 18 A 23 HEURES	RÉDUCTION DE 1/3	RÉDUCTION DE 1/2
DE 23 A 8 HEURES	RÉDUCTION DE 2/3	

Ces nouveaux tarifs s'appliquent aux appels faits dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

*Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité où vous appelez, la téléphoniste achèvera votre appel aux tarifs de l'interurbain automatique.



Bell Canada

Restez en contact par l'interurbain... tout en profitant des tarifs les plus bas.

L'épiscopat en réunion

"L'aspect politique de la question sociale ne relève pas des évêques"

—Père Patrick Kerans

(De notre envoyé spécial à Ottawa, Charles DeBLOIS) — C'est l'une des idées majeures que le vice-président de l'Office d'action sociale (secteur anglais) — le père Patrick Kerans, S.J. — a développée hier, en présentant aux évêques canadiens réunis en assemblée plénière à Ottawa, un document de travail sur "la justice au Canada".

Toujours selon le professeur Kerans, l'engagement politique de l'épiscopat l'amènerait éventuellement à des compromis. Il risquerait au surplus d'être rejeté, non sans de bonnes raisons, par une partie de la population et surtout, il pourrait conduire l'épiscopat à faire corps avec des partis politiques ou des "blocks" puissants de l'établissement.

Par ailleurs, le sociologue estime que le silence des évêques, comme d'ailleurs celui de tout leader, revêt un caractère politique. C'est pourquoi, tout en soulignant qu'il n'est pas du ressort des évêques de résoudre les problèmes économiques du Canada, le professeur Kerans estime que ces derniers ont un rôle actif et éminent pastoral à jouer: Celui de changer les mentalités face à l'injustice sociale.

"Les évêques, a-t-il déclaré en substance, ont à faire prendre conscience aux fidèles que la racine de toute injustice se trouve en eux, dans leur propre auto-suffisance, dans leur orgueil".

Le document de travail a retenu trois thèmes proposés par les offices de l'action sociale, en regard des options prises par l'assemblée plénière d'Edmonton, en septembre 1971, et dans l'esprit du document officiel sur "la justice dans le monde" du synode d'octobre 1971. La justice sociale dans la vie interne de l'Eglise; L'autodétermination, le partage du revenu national; La question de régie interne. — La justice sociale dans la vie interne de l'Eglise — et les deux autres questions — "L'autodétermination" et "le partage du revenu national" — sont complémentaires. Elles constituent trois "éclairages" particuliers d'une même valeur, la justice sociale.

Concrètement, les divers ateliers de travail ont commencé hier après-midi et ont porté sur les deux questions suivantes: Les standards de vie dans l'Eglise et l'administration financière et les priorités pastorales. Les membres du comité exécutif de la C.C.C. ont exprimé le souhait que les évêques se documentent largement sur la situation qui prévaut dans leur diocèse respectif, et qu'ils illustrent leurs interventions dans les "circulatoires" de leurs expériences personnelles. Ces ateliers de travail se déroulent cependant à huis-clos. Mgr Gilles Quétel doit faire le point sur ces activités, lors d'une rencontre avec les journalistes, ce midi.

Hier soir, le public d'Ottawa s'est associé aux évêques, lors d'une célébration eucharistique en la cathédrale d'Ottawa. Réunissant environ 80 évêques de tout le pays, cette célébration était présidée par Mgr William Power, président de la Conférence catholique canadienne et évêque d'Antigonish. Commentant le texte de saint Mathieu sur les beatitudes, le prélat a exprimé l'opinion que "nos contemporains redécouvrent ce réalisme radical des beatitudes". Il a poursuivi en expliquant que, de nos jours, les restrictions personnelles et le partage, sont des nécessités pratiques pour apporter à la famille humaine, un minimum de justice et de paix. "Parallèlement, a-t-il conclu, la clef du renouveau interne de l'Eglise se trouve dans une meilleure répartition du personnel, dans un partage équilibré des ressources et dans une plus large participation à sa mission". Aujourd'hui, la majeure partie des discussions portera sur le sacerdoce à la lumière du IIIe synode. Ce n'est que vendredi, prochain, que les évêques feront part des décisions qu'ils auront pris au cours de la semaine.

CAMP DE VACANCES L'OASIS NOTRE-DAME

(Lac Simon, cte Portneuf)

Le camp, dirigé par les Religieux de St-Vincent-de-Paul, reçoit les garçons de 9 à 17 ans du 25 juin au 20 août, ou pour l'une des deux sessions: celle du 25 juin au 22 juillet ou du 26 juillet au 20 août.

Le camp a deux groupes différents: les campeurs juniors âgés de 9 à 14 ans et les campeurs seniors de 15 à 17 ans. Des activités variées sont offerts aux campeurs, telles que: plein air, socio-culturel, sport, etc...

Pour renseignements supplémentaires et inscription, communiquez avec:

CHARLES-HENRI AUDET, ptre s.v.

ou

ADRIEN DUPERRÉ, fr. s.v.

804 côte d'Abraham, Québec 4 — Tél.: 525-7178

ECONOMISEZ!

Que ce soit pour bois-sol, chalet ou toute autre construction ou réparations, faites de vraies économies sur l'achat de matériaux de construction.

FOAM ISOLANT 1" d'épaisseur m.p. \$50.00	PANNEAUX PREFINIS SUR BOIS 10 sortes différentes (4x8) sélectionnées, à compléter de \$2.80
VENEER A PLANCHER \$8.00 4' x 8' x 1/2"	STYROFOAM bleu, 1" m.p. \$155.00
TUILES A PLAFOND 1re qualité - A partir de .10	BOIS DE TOUTES SORTES 2" x 3" x 8' - mc. .36
PANNEAUX A PLAFOND 4' x 4' x 1/2" d'épais- seur. Fini. ch. \$2.20	Aussi: 1" x 2" - 1" x 3" - 2" x 2" - 2" x 4" Planches, etc.
MARCHES D'ESCALIERS Pin clair, sèche, 36". Spécial \$2.95	RIPPEES PRESSEES 1/2" - 4' x 8' \$3.50 3/4" - 4' x 8' \$4.25

Grande quantité de portes extérieures et fenêtres de toutes sortes, première qualité et aussi avec légères imperfections. à de vrais prix d'aubaines

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE.

Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'aubaines

MODERN PLYWOOD LTD.

1205, Courcellette - Ville de Belair - Tél.: 842-1911

• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

LE SYLLOGISME DE LA SEMAINE

Les Rangers battent le Canadien.
Or, les Remparts battent les Rangers.
Donc, ...

COURTE SAISON MORTE

La saison morte du sport professionnel dans la province de Québec a duré exactement une journée, soit vendredi le 14 avril. Les Canadiens ont été éliminés le jeudi et les Expos ont commencé à jouer... et à gagner, le samedi.

Habituellement, il n'y a pas de saison morte, car le baseball débute vers le 7 avril et les Canadiens survivent jusqu'en mai. Deux grèves ont rendu possible cette journée de répit. La grève officielle des joueurs de baseball et la grève officieuse de plusieurs porte-couleurs du Canadien.

Scotty Bowman a évidemment sa part de responsabilité, dans la mesure où il dirige vraiment l'équipe. Mais tout le monde sait que depuis le départ de l'autoritaire Toe Blake et la retraite de Frank Selke, Sam Pollock a choisi parmi ses pantins pour diriger l'équipe. Mais que Bowman emploie Houle sur un jeu de puissance décisif dans une joute où il a besoin d'un but en prétendant que ça peut lui donner confiance, c'est placer la charrue avant les bœufs. Les athlètes ont aussi leur part de responsabilité, particulièrement Pete Mahovich qui se promenait avec un contrat des Fighting Saints du Minnesota dans ses poches.

Enfin, depuis le départ de Béliveau et de Ferguson et malgré les prouesses de Dryden, le Canadien est mieux de contremander son abonnement au titre et de payer à chaque édition : ça fera meilleur marché à la longue. Devant une bonne équipe, si on ne prend pas la précaution d'en intimider les meilleurs compteurs, si on rencontre quelques arrêts casse-reins du gardien et si on a affaire à un meilleur stratège derrière le banc, il faut s'attendre à plier bagages en avril.

Ce n'est pas tout pour un instructeur d'être bilingue : il doit également parler le langage des joueurs ou les forcer à comprendre le sien.

LES EXPOS FONT FEAU NEUVE

Quand fut lancé le concours pour trouver le nom des Expos, plusieurs en faisant allusion à l'âge des Maury Wills, Donn Clendenon, Dick Radatz, Elroy Face et Mudcat Grant les appelaient les EX-PEAUX. Aujourd'hui, avec l'addition des Jim Foll, Ken Singleton et Mike Jorgensen, il faudra sans doute parler des "nouvelles peaux".

Les trois joueurs acquis dans l'échange pour Rusty Staub ont probablement sauvé la joute d'ouverture avec leur performance de la fin de semaine. Jorgensen a pratiquement gagné à lui seul le match contre Bob Gibson samedi, alors que les trois joueurs ont fait plus que leur part dans le triomphe de dimanche. Ils auront donc une bonne équipe au parc Jarry cet après-midi comme on peut le présager à la suite de la parade d'hier.

Qui gagnera à cet échange ? Les Mets ont une chance de remporter le titre cette saison et ils croient qu'avec Staub, c'est dans le sac. Or, ils pouvaient disposer de leurs trois jeunes joueurs sans affecter l'équipe actuelle ou future.

Les Expos sont prêts à faire face à une certaine perte de popularité, qui peut financièrement être absorbée par le fait qu'ils participent aux revenus de la télévision américaine pour la première année. Mais il faut qu'ils aient une bonne équipe le jour où ils auront 60.000 sièges à remplir au stade olympique au lieu des 30.000 du parc Jarry. A ce moment-là, l'atmosphère de fête des "beer parties" du vendredi soir n'existera plus et il faudra du baseball gagnant.

Ils en sont rendus à un point où leurs lanceurs doivent absolument compter sur un champ intérieur étanche pour gagner. Si dans l'esprit de Mauch et de Fanning, l'alignement de l'an dernier, y compris Staub, ne peut pas jouer pour 500, tout échange assurant l'étalement du vaste trou au centre du losange est valable, même s'il implique un coqneur régulier, opportuniste et encore relativement jeune.

Comme disait Fanning lors d'une visite dans un club social de Québec l'an dernier : "Si vous donnez quelque chose de bon pour obtenir ce que vous voulez, vous pourrez toujours parler d'affaires avec les autres gérants généraux".

L'ANECDOTE DU JOUR

Un pessimiste mentionnait devant le père de Don Fontana, lors de la fondation de World Championship Tennis, que Lamar Hunt perdrait un million de dollars par année avec cette aventure.

"Alors, répondit M. Fontana, ça veut dire qu'il va être "cassé" dans 150 ans".

Ici et là

Félicitations à l'équipe formée de Jacques Laforest, Gaétane Brassard, Jean-Paul Lelièvre et Micheline Laforest qui a remporté le championnat mixte des maîtres disposant en finale par 5-3 du quatuor de Jean Robert. — La rumeur veut que Jean Sawyer ait été approché pour devenir publicitaire de la ligue Junior A majeur du Québec l'an prochain. — Le chandail No 14 porté par Gil Hodges a été retiré par les Mets. — Un grand ami des Braves et des As de Québec, Lou Perini, est décédé à West Palm Beach.

Laurent Beaudoin, de Bombardier, a été approché en vain par des hommes d'affaires intéressés aux Nordiques de Québec. — L'Association régionale de soccer tiendra son assemblée générale lundi le 24 avril au Patro Roc-Amador. — Comme Robert Lebel affirme qu'il en est à sa dernière année comme président de la L.M.Q., le nom de Roland Mercier est souvent mentionné comme son successeur. — La station de ski de Stoneham demeurera ouverte jusqu'au 23.

La finale de la ligue Progression a lieu ce soir à 7h45 au Colisée et la soirée de fin de saison se tiendra vendredi soir. — Le Couillard de Ste-Foy a perdu contre une équipe plus âgée et plus expérimentée. Malgré cela, une plus forte compétition durant la saison aurait pu apporter un résultat différent. Parlez votre chemise que Bob Chevalier inscrit son équipe dans un circuit junior A l'an prochain. — Comme les Flyers de Philadelphie jouent à guichets fermés, on ajoutera 2,249 sièges au Spectrum au coût d'un million de dollars. — C'est par admiration pour Jean Béliveau que Rusty Staub a choisi le No 4 chez les Mets. — Une réunion d'information sur le championnat senior canadien et la coupe nord-américaine de water-polo a lieu demain midi au pavillon Pollack.

LES HAWKS N'AURONT PLUS D'EXCUSES ET LES BRUINS VONT SE MEFIER DES BLUES

Par la PRESSE CANADIENNE

Vic Hadfield, capitaine des Rangers de New York, prévoit "un match beaucoup plus dur" à Chicago ce soir, lors de la 2e partie de leur série demi-finale, 4 de 7, avec les Black Hawks.

Il parlait alors au nom de ses coéquipiers, à la suite de leur victoire de 3-2 sur les Hawks dimanche soir, à l'occasion du premier match de cette demi-finale de la coupe Stanley, alors que les Rangers ont dominé le jeu pendant 2 1-2 périodes.

"Il était facile de constater que leurs réflexes n'étaient pas aiguisés", a ajouté Hadfield.

En dépit de ce handicap, les Hawks se sont ressaisis avec deux buts dans les 7 dernières minutes de jeu.

Les Hawks, qui avaient été inactifs pendant sept jours en attendant l'élimination des Canadiens de Montréal par les Rangers, devraient se retrouver ce soir.

Le pilote Billy Reay, du Chicago, probablement dans le but de donner aux Rangers un faux sens de sécurité, différerait d'opinion avec Hadfield. "Je ne blâme pas le repos du tout. La première période m'inquiétait à la suite de cette longue période d'inactivité, mais nous nous sommes tirés. Vous ne pouvez enlever les mérites des Rangers, car ils ont très bien patiné".

Par ailleurs, Reay a bien l'intention de ne pas répéter son expérience de placer Chico Maki à l'aile gauche, aux côtés de Stan Mikita et Cliff Koroll, croyant que le trio serait plus puissant en remplaçant Jerry Korab par Maki.

Mais, après deux buts des Rangers contre ce nouveau trio, Reay a renvoyé Maki aux côtés de Chris Bordeleau et Bobby Hull et il a bien l'intention de le laisser là.

Par contre, Eric Nesterenko continuera d'évoluer comme réserviste et Korab ou Bryan Campbell s'alignera aux côtés de Mikita et Koroll.

Er Glacomin, gardien des Rangers, n'a pas participé à

l'exercice hier en raison d'une blessure à un genou. Il devrait affronter les Hawks devant les caméras de la TV à 8 h 30 ce soir.

Il s'est forcé le genou gauche vers la fin du match dimanche.

Le défenseur Jim Neilson, qui a subi des examens aux rayons X pour un doigt à la main gauche, sera aussi lancé dans la mêlée.

BRUINS

Le pilote Tom Johnson, des Bruins de Boston, n'a pas hésité longtemps pour choisir le gardien Eddie Johnston afin d'affronter les Blues de St-Louis dans le premier match de leur série demi-finale ce soir.

Par contre, il se demandait encore hier qui remplacera Derek Sanderson si le jeune centre ne peut jouer ce soir.

Sanderson a été isolé à l'hôpital dimanche en raison d'un virus et aussi parce qu'il avait subi antérieurement des traitements spéciaux pour coliques.

Johnson a été choisi pour affronter les Blues, qui ont éliminé Minnesota d'manche, dès les premières minutes de l'exercice, mais Gerry Cheevers sera devant la cage des Bruins lors du 2e match de la série jeudi, les deux parties devant débiter à la TV à 7 heures 30 p.m.

Les Bruins, inactifs depuis une semaine, soit depuis l'éli-

mination du Toronto, ont profité de ce repos pour soigner leurs blessures.

Sanderson était absent à l'exercice dominical et son compagnon de chambre John McKenzie a immédiatement averti Johnson de la maladie du jeune centre.

Le Dr Eral Williams a rendu visite à Sanderson et lui a ordonné de retourner à l'hôpital immédiatement.

"Si Sanderson ne joue pas ce soir, je vais utiliser Garnet Bailev au centre, entre Johnny Buevk et Mike Walton et, si cela ne fonctionne pas, j'enverrai Walton au centre", a déclaré Johnson hier.

Tout comme Reay, Johnson craint que le long repos de ses hommes leur nuise, comme ce fut le cas pour les Hawks dimanche, après la première période.

Par ailleurs, Johnson a rappelé que les Blues n'avaient pas été des victimes faciles au cours de la saison régulière, surtout à St-Louis.

Par contre, Don Awrey prétend qu'il joue toujours bien à St-Louis, mais il est handicapé par un malaise au dos. S'il ne peut jouer, régulièrement ce soir, Ted Green le remplacera probablement.

SKI

JASPER (P.C.) — Phil Monod, de Banff, et Jayne Woodcock, de Toronto, ont remporté les médailles d'or samedi, à la fin des championnats canadiens de ski juvénile.

Les deux skieurs de 14 ans ont été choisis en raison de leur belle tenue dans les descentes, slaloms géants et slaloms et pourront s'entraîner avec l'équipe nationale cet été.

Rob Safrata, de Toronto, a remporté la médaille d'argent dans le combiné masculin et Bob Knight, de Prince George, C.B., la médaille de bronze.

Karen Kinsmill et Susan Aslett, de Toronto, ont mérité les médailles d'argent et de bronze respectivement chez les fillettes.

Dans la dernière épreuve, le slalom, samedi, Monod a eu raison de 51 rivaux avec un temps combiné de 1:37,76. Il s'était classé 2e dans le slalom géant vendredi et 3e dans la descente jeudi.

Knight s'est classé 2e dans le slalom en 1:38,66, devant Brian Battison, de Penticton, C.B., en 1:40,49.

Brian Fitzpatrick, de Montréal et Michel Pratte, de Rouyn, ont pris les 4e et 5e rangs.

FILLES

Loni Klettli, 12 ans, de Jasper, a remporté le slalom féminin avec un temps combiné de 1:47,27, devant Mille Eslett en 1:47,77 et Susan O'Sullivan, de Vancouver, en 1:48,22.

Rhonda Cole, de Wakefield et Elyse Martin, de Montréal, ont pris les 4e et 5e rangs respectivement.

Quatre-vingt-cinq skieurs, venant de tous les coins du pays, ont pris part à ces compétitions de trois jours sanctionnées par l'Association canadienne de ski.



COUPE CALDER

Demi-finale 4 de 7
N-Ecosse 4, Boston 1
(N-Ecosse mène 1-0)

Ligue JUNIOR MAJEUR D'ONTARIO

Demi-finale 4 de 7
Peterborough 6, Malboros 4
(Peterborough gagne 4 à 1)

Championnat Jr B PROVINCIAL

Demi-finale 2 de 3
Jonquière 4, Sainte-Foy 2
(Jonquière gagne 2-0)

AUJOURD'HUI

COUPE STANLEY

Demi-finale 4 de 7
New York à Chicago
(New York mène 1-0)

St-Louis à Boston
(Jonquière mène 1-0)

COUPE CALDER

Demi-finale 4 de 7
Cincinnati à Baltimore
(Première partie)

Ligue JUNIOR MAJEUR DU QUEBEC

Demi-finale 4 de 7
Shawinigan à Cornwall
(Cornwall mène 3 à 1)

Ligue 4 de 7

St-Romuald à Ste-Foy
(Première partie)

Ligue JUNIOR B QUEBEC-PORTRHEUP

Finale 4 de 7

Grand-Mère à Beauport
(Grand-Mère mène 1-0)

Ligue PROGRESSION

Finale : une partie

Loupe vs Castors 7 h. 45

Coquetel sportif

NE WYORK (AFP) — L'Américain Floyd Patterson, ancien champion du monde des poids lourds, et l'Espagnol Jose Manuel Ibar Urtain, champion d'Europe, ont donné leur accord pour s'affronter en 10 rounds en juin au Madison Square Garden de New York.

Les négociations entre les représentants des deux boxeurs et Teddy Brenner, promoteur new-yorkais, sont toujours en cours, mais la rencontre est tacitement conclue.

Urtain, qui est depuis quelques jours à New York, s'entraînera dans le gymnase Telstar sous la direction de Gil Clancy, gérant d'Emile Griffith.

—O—

SEATTLE, Washington (AFP) — La commission de boxe de l'Etat de Washington a décidé d'ouvrir une enquête auprès du professionnel Fraser Scott, qui, en novembre, a été accusé de la mort de son adversaire, mais la rencontre est tacitement conclue.

SEATTLE, Washington (AFP) — La commission de boxe de l'Etat de Washington a décidé d'ouvrir une enquête auprès du professionnel Fraser Scott, qui, en novembre, a été accusé de la mort de son adversaire, mais la rencontre est tacitement conclue.

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT

DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D.

350, rue St-Jean, Québec

525-1471

Verres de Contact

Centre d'Application de Lentille Cornéenne

DR FERNAND BELLEMARE, M.D.

350 Boul. Charest Est, Suite 202, Québec — 529-3694

F. GEDEON ROULEAU

OPTICIEN D'ORDONNANCES LUNETTES

1077, rue St-Jean, Québec — 524-2358

SPECIALISTE DE LA VUE

Dr Laurent Massicotte

OPTOMETRISTE LENTILLES CORNEENNES

1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

Les brebis égarées du Forum réintégreront le bon troupeau

MONTREAL (P.C.) — La ligue Junior de l'Ontario a permis hier soir aux Canadiens juniors de Montréal de suspendre leurs activités dans son circuit pendant la saison 1972-73.

Un porte-parole de Canadian Arena Co., propriétaire des Canadiens juniors, a dit que le club avait demandé une licence dans la ligue Junior A du Québec et il espère l'obtenir lors de la prochaine assemblée du circuit québécois.

Coupe Memorial

Le programme de la semaine de la coupe Memorial à Ottawa, à partir du 8 mai, inclut un lunch le 9 et un dîner réservés aux hommes le 11.

Earl Dawson, président du comité de championnat junior de l'ACHA, a déclaré hier soir, lors d'une conférence de presse, que la tradition exigeait la présentation de célébrations uniquement masculines.

Comme les foules qui assistent aux matches de hockey junior comptent une femme pour trois hommes, on a demandé à Dawson comment les femmes allaient réagir.

"Elles devront rester à la maison", a rétorqué Dawson. L'ACHA commanditera le lunch et le dîner.

Par contre, mettant fin à une autre tradition, l'ACHA va pré-

senter une série à la ronde de trois matches entre les champions de la L.J.Q. de la L.J.O. et de la L.H.O. en vue de l'obtention de la coupe Memorial.

Les deux meilleurs clubs du tournoi à la ronde s'affronteront dans un match-suicide décisif le 14 mai.

Dawson a expliqué qu'une égalité en vue du match-suicide décisif sera brisée par une autre partie éliminatoire entre les deux clubs égaux.

Toutefois, en raison du temps limité et la TV, on devra tirer au sort au cas où il y aura triple égalité à la fin des premières rondes.

Offre ridicule

Un dirigeant a révélé que CTV avait fait une offre "ridicule" pour les droits du match final parce que Radio-Canada ne pourra probablement pas le té-

lédifuser en raison de la grève. L'ACHA songe maintenant à la télédiffusion en circuit fermé ou par câbles afin d'obtenir davantage de revenus.

Dawson a également révélé qu'un nouveau trophée avait été donné par la famille Stafford Smythe, lequel trophée sera remis au joueur le plus utile dans la finale junior canadienne.

D'autre part, Dawson a déclaré que la nouvelle formule du tournoi à la ronde connaîtra des succès si personne n'y perd financièrement.

Il a ajouté que la Banque Royale achète 500 billets pour chacun des quatre matches prévus, en plus de billets au lunch pour les joueurs.

Enfin, chaque joueur des trois clubs impliqués recevra une montre de Gruen Watch Co., évaluée à \$175, en souvenir de la compétition.

A Québec

L'encouragement que témoigne la population québécoise aux Remparts est formidable. Ayant terminé la saison régulière avec une augmentation de 1.564 amateurs sur la saison dernière, les champions junior canadiens vont certainement établir un nouveau record d'assistance dans les séries. Après 4 rencontres au Colisée, 48.319 spectateurs ont assisté à ces rencontres pour établir une moyenne de 12.079 par joute. Déjà les Remparts marquent une augmentation de 9.919 amateurs après le même nombre de parties que la saison dernière. Donc, les champions junior canadiens établiront certainement une nouvelle marque dans ce domaine.

côté enseignes

un point rest tout!

Côte Enseignes Limitée

1360, PROVENCALE QUÉBEC 8 (418) 683-4485

A travers la Belle Province

300,000 supporteurs ont accueilli leurs Expos

(par Glenn Cole)

MONTREAL (P.C.) — Les Expos de Montréal ouvriront en fin de saison locale 1972 aujourd'hui et le club de baseball présentera de nombreux nouveaux venus dans son alignement.

Dix joueurs, qui n'étaient pas avec le club lors du match d'ouverture l'an dernier, feront leur début au Parc Jarry lorsque les Expos recevront les Mets de New York, à 2 h. 15 p.m.

Il va sans dire que quelques anciens ont disparu, y compris le nouveau voltigeur des Mets, Rusty Staub, ancienne idole locale qui a été échangé en retour de Ken Singleton, Tim Lincecum et Mike Jorgensen, le 6 avril.

Staub a dominé les Expos dans la plupart des domaines offensifs l'an dernier et plusieurs ont critiqué l'échange qui a envoyé les trois jeunes joueurs des Mets à Montréal.

Mais le trio s'est fortement rendu populaire en fin de semaine à St-Louis, où les Expos ont remporté deux victoires de 3-2 aux dépens des Cards.

Samedi, Jorgensen a produit trois points, dont deux avec un circuit, en aidant Bill Stoneman à remporter son premier gain de la saison.

Dimanche, Singleton a produit le point égalisateur et Folli a exécuté deux jeux défensifs spectaculaires en gardant les Expos dans le match.

Après 300.000 personnes ont assisté à la parade annuelle des Expos hier et les plus forts

applaudissements ont été réservés à Foli, Jorgensen et Singleton.

Les autres nouveaux venus sont les lanceurs Tom Walger, Danny Lemaster et Mike Torred, Hector Torres, Terry Humphrey et Ron Woods. Ces trois derniers ont terminé la saison dernière avec le club, mais n'étaient pas ici au début du calendrier.

Le gérant Gene Mauch a révélé que Steve Renko affronterait le gaucher Jerry Koosman, des Mets, aujourd'hui. Renko a présenté une fiche de 3-2 contre les Mets l'an dernier, les ayant vaincus lors du match local d'ouverture l'an dernier.

En début de pluie de la fin de semaine, le terrain du Parc Jarry est en bon état, à l'exception de quelques flaques d'eau au champ extérieur.

Parade La police a évalué à plus de 300.000 personnes la foule qui a accueilli avec enthousiasme les Expos dans les rues de Montréal hier, à l'occasion de leur parade annuelle précédant l'ouverture de la saison.

Augmentée par des milliers de jeunes étudiants, en congé forcé à cause de la grève générale au Québec, la foule a occupé tous les trottoirs sur une distance de trois milles entre le Parc Lafontaine et la Place Ville-Marie.

Confetti et serpentins en papier étaient lancés par les gens du haut des édifices sur la route, tandis que les jeunes se lançaient à l'assaut des décapotables transportant les joueurs.

C'était la parade la plus co-

lossale dans l'histoire de quatre ans du club, laquelle parade est toujours organisée par la jeune Chambre de Commerce.

L'alignement probable des

New York

Bud Harrelson, arrêt-court
Ken Boswell, 2ème but
Tommy Agee, champs centre
Rusty Staub, champs droit
Cleon Jones, champs gauche
Jim Fregosi, 3ème but
Ed Kranepool, 1er but
Jerry Grote, receveur
Jerry Koosman, lanceur

(par la Presse Associée)

Les amateurs ont hué Les oranges ont plu des gradins à Cincinnati. A Oakland, un gérant a voulu tuer l'arbitre. A certains autres endroits, il a plu. Dans la majorité des cas, les foules ont été plus petites que d'habitude.

Il n'y a eu ni trompette ni fanfare. A Washington, le président n'a pas lancé la première balle, car les Sénateurs étaient devenus les Rangers du Texas.

La saison de baseball, retardée par la grève, a commencé sur une note négative au cours de la fin de semaine, mais les joueurs et dirigeants avaient tout oublié lundi et prédisaient de meilleurs jours.

"Nous devons tenir la tête haute et n'afficher aucun ressentiment à l'endroit des amateurs", a déclaré Don Gullett, lanceur gaucher des Reds de Cincinnati.

"Il est inévitable que certains amateurs tentent de se venger de joueurs à la suite de la grève, a dit Terry Harmon, représentant des joueurs chez les Phillies de Philadelphie, mais beaucoup d'entre eux ont déjà fait la grève et comprennent".

Le commissaire Bowie Kuhn, qui avait recommandé aux joueurs, la veille de l'ouverture de la saison, d'accepter gentiment les critiques du public a été hué lorsqu'il a lancé la première balle à New York, lors de la visite des champions Pirates de Pittsburgh aux Mets samedi.

Plus fortes huées se sont fait entendre à Cincinnati, où Bench, Pete Rose et Jim Merritt, héros du championnat local en 1970.

Certains ont même lancé des oranges à Rose dans le champ gauche.

Les amateurs ont hué le propriétaire des Royals de Kansas City, Ewing Kauffman, et ont applaudi avec plaisir lorsque le nouveau propriétaire des Indiens à Cleveland, Nick Mileti, est tombé sur la clôture après avoir effectué le premier lancer.

Les vents de 20 milles à l'heure ont gelé un peu joueurs et spectateurs en dépit du soleil et d'une température dans les 40 degrés.

deux équipes:

Montréal

Ron Hunt, 2ème but
Ron Woods, champs centre
Clyde Mashore, champs droit
Bob Bailey, 3ème but
Ken Singleton, champs gauche
John Bocabella, receveur
Mike Jorgensen, 1er but
Tim Foli, arrêt-court
Steve Renko, lanceur

Le gérant Dick Williams, des As d'Oakland, a blâmé l'arbitre du marbre Marty Springstead pour son échec de 3-2 aux mains des Twins du Minnesota, sous prétexte que l'officiel avait erré sur trois décisions.

Par contre, les supporteurs des Mets ont observé un silence religieux lors de la cérémonie du retrait de l'uniforme n° 14 du gérant Gil Hodges, victime d'une crise cardiaque le 2 avril.

Enfin, on convenait que les lanceurs avaient été moins handicapés que les frappeurs par le délai de deux semaines apporté à l'ouverture de la saison par la grève, comme le soutenait Ted Williams, gérant du Texas, en déclarant: "Ce délai est beaucoup plus dur pour les cogneurs".

Bowies

Le cinéma a ses "Oscars", le théâtre ses "Emmies" et le baseball a maintenant ses "Bowies".

"Le 'Bowie' Jack Armstrong, accordé au joueur qui a su conserver sa condition physique en dépit de la grève, a été remis à Burt Hooton, des Cubs de Chicago, qui a réussi le premier match sans coup sûr de la saison.

Le "Bowie" Marvin Miller pour être demeuré en grève après le règlement du conflit a été remis au White Sox de Chicago qui ont perdu leurs trois premiers matches après avoir obtenu la permission de s'entraîner de la part de la direction du club alors que tout le monde faisait la grève.

Le "Bowie" Hank Aguirre-Sandy Koufax pour la magnificence tenue d'un lanceur au bâton a été remis à Rick Wise, des Cards de St-Louis, qui a réussi un simple et un double à son premier match de la saison.

Le "Bowie" doit de beurre pour erreurs défensives va à deux joueurs: Moe Drabowsky, des Cards, et Jose Cardenal, des Cubs, qui ont tous deux commis des erreurs dans la 9e manche en privant leur club de la victoire.

Dave McNally débute avec un blanchissage

D'après PA Par la PRESSE CANADIENNE

Dave McNally, en quête d'une cinquième saison consécutive de 20 victoires ou plus, a permis à Baltimore de vaincre les Yankees de New York, 4-0, lundi soir.

Le lanceur gaucher des Orioles n'a alloué que quatre coups sûrs et a produit un point avec un double et les champions de la Ligue américaine ont remporté leur deuxième gain de l'année. Brooks Robinson, Don Buford et Boog Powell ont produit un point chacun avec un double et deux simples respectivement.

Dans les autres matches à l'affiche hier, St-Louis a défait Philadelphie 5-4, Houston a surclassé San Francisco 7-2, Los Angeles a infligé un échec de 8-3 à Atlanta et Cleveland a blanchi Boston 4-0.

Les Cardinals ont mérité leur victoire lorsque Ted Simmons a coché un double d'un point et a croisé le marbre sur le ballon sacrifice de Dal Maxvill à la neuvième manche. Les Phillies ont fini leur quatrième point à la fin de cette manche lorsque Larry Bowa a frappé un simple avec les buts remplis.

Les Phillies avaient créé une égalité de 3-3 grâce au circuit de deux points du lanceur Woody Fryman à la troisième manche et au simple d'un point de Deron Johnson à la quatrième. St-Louis a compté trois fois de la première manche.

Un point a été réussi sur le simple de Simmons et deux sur le simple de Joe Cruz.

Ed Crosby, qui a remplacé Joe Torre à la troisième manche, a frappé un simple aux dépens du lanceur de relève Joe Hoerner et a croisé le marbre sur le double de Simmons.

Torre a dû quitter le terrain car il ressentait de vives douleurs au dos à la suite d'une blessure qu'il s'est infligée dimanche au cours du match contre les Expos de Montréal.

Doug Rader, des Astros, a contribué à la victoire des siens avec un circuit de deux points et un triple de deux points.

C'était la première victoire de la saison des Astros qui ont subi deux échecs contre les

Baseball

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Pirates de Pittsburgh ont eu le meilleur dans leur série de trois rencontres avec les Cardinals de St-Louis, ils s'étaient inclinés 6-3 dans le second match.

Hier Jim Korsch n'a pas réussi à contenir l'offensive des Pirates qui s'est soudainement déclenchée à la huitième manche, avec une poussée de cinq points. Jusqu'à la 4e manche, les Pirates menaient au compte de 4-2. C'est Korsch qui a été débâti de la défaite et la victoire est allée à Bud Whitleyman.

C'était une de ces parties où un lanceur ne l'avait pas du tout, pour Korsch, car selon Kuehl, ce fut sa pire performance depuis le commencement du camp. Je sais qu'il peut faire beaucoup mieux et il l'a prouvé la saison dernière, et au début du camp.

Joe Gilbert a commencé la rencontre pour l'équipe Québécoise et deux erreurs de ses coéquipiers ne l'ont pas aidé à la première manche. Perry Dunn a été saisi au premier but sur une erreur de Bob Crosswell, mais il était retiré quand Civil a frappé dans un coup au choix de l'intérieur. Civil est passé au deuxième coussin à la suite d'une erreur de Jim Cox et il a croisé le marbre sur un simple de Fernando Gonzalez. Le premier artilleur utilisé par le gérant des Pirates, Brad Gratz, a limité ses adversaires à un seul coup sûr, celui de Miranda, dans les deux premières manches.

Mike Liebeck a commencé la troisième en recevant un but sur balles, et il est passé au deuxième but avec un coup retenu, sacrifice de Mike Thompson, qui frappait à la place du lanceur. Un ballon de Tony Scott au champ droit lui a permis de se rendre au troisième et il a pu égaliser les chances avec un simple de Bob Crosswell. Ce dernier avait eu le deuxième but gratuitement avec un "balk" et il a croisé le marbre à son tour sur le coup de deux buts de Jimmy Cox. A la même manche, les Pirates ont répliqué quand Dunn a compté sur un simple de Mel Civil après avoir volé le deuxième but.

PHILOMENE

On dit que ton volage est le plus dur de la ville.

Oui, même les souris sont dures par ici...

Regarde ça... même sous le béton.

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

3-17

LA FAMILLE TETEACHE

Par Chic Young

Il n'y a personne à la maison, c'est le chien qui parle.

Les chiens ne parlent pas.

POW

Ju n'croisais pas qu'ils pouvaient aussi donner un coup de poing...

Les résultats
à Blue Bonnets

Concours olympique

COURSE No 1
TROT — BOURSE 1.100
1.00.3 — No 1.00.3 — 0
No 2 Creekside (Bédard) 10.30 10.30
11.30 — No 4 — Pery Gratton (Char-
lier) 6.10 4.20 — No 5 Marge Symbol
(Péard) 9.90
Ont aussi couru: Jen Kirl, Archer
Hanson, Miss D. Will, Gladys Roy,
J. M. Titan.
No 1 Mayor Hanover (référé).
Temps: 32.1 1.00.3 1.07.1 1.09.3

COURSE No 2
AMBLE — BOURSE 1.400
No 2 Pulp Mir (G. Gendron) 14.10
7.30 9.40 — No 8 Bonny Inn (A. Be-
gard) 4.10 9.30 — No 9 Frosty Guy
(Pou. Olayes) 8.50
Ont aussi couru: Cookie, Bran
Brown, Mr. Macdon, Side Effects, Pe-
ter, Jack, Sembrer.
Temps: 31.4 1.00 1.33.3 2.07.3
Pari-double — 9-1 — 363.10

COURSE No 3
AMBLE — BOURSE 1.300
No 3 P. Fender (D. McFush) 5.60
4.00 2.50 — No 4 Betty Brewer (A.
Bédard) 5.10 3.60 — No 1 Supreme
1.00 3.00 — No 2 3.20
Ont aussi couru: Bachelor Gay, Earl
Bachelor, Lady Fair, Choice Lobell.
Temps: 31.2 1.03.3 1.34.3 2.09

COURSE No 4
AMBLE — BOURSE 1.200
No 4 Riverview George (G. Beau-
leu) 4.10 2.00 — No 6 Keystone Apol-
lo (C. Belletier) 4.10
Ont aussi couru: Meadow Jacob, Bal-
ling Mir, Paddy Richelieu, Jarvis, Kre-
neta, Fluffy Percy.
Temps: 31.2 1.02 1.36.1 2.08
Quintuple — 3-6 519.30

COURSE No 5
AMBLE — BOURSE 1.300
No 4 Jacques Dan (J. Hébert) 14.10
7.30 9.40 — No 7 Worthy Hodgen (A.
Bédard) 6.00 3.30 — No 1 Nobility
Direct (A. Hanna) 3.10
Ont aussi couru: Galtel, Tousseje,
Snowman Pero, Percy Boy,
No 6 Password Lobell (réf.).
Temps: 31.4 1.04.1 1.32.3 2.07

COURSE No 6
TROT — BOURSE 6.400
No 4 F. J. James (W. Langille) 48.20
17.00 — No 6 Golden H.J. (G. Gen-
dron) 35.10
Ont aussi couru: Rainer Hanover,
Sabar Rose, Non Steamin, Hanover,
Twilight Stroll, Danawac Hanover,
Adios Keystone Bride.
Temps: 30.4 1.03.4 1.35.3 2.07.1
Quintuple — 4-6 941.00

COURSE No 7
AMBLE — BOURSE 1.500
No 5 Ambro Julep (H. Samson) 14.10
7.30 9.40 — No 4 Two Mountain
Pass (G. Grandmison) 6.10 4.30 —
No 3 Mesinger (W. Bourgon) 5.00
Ont aussi couru: Mancy Again, Al-
fred Randa, Chancey Joe, Blue Boy
Boy, Special Prize.
Temps: 32 1.03.3 1.36.3 2.06.4

COURSE No 8
TROT — BOURSE 6.400
No 1 Speedy Sue (H. Cozi) 9.20 5.30
No 10 Justy Blue Jeans (J. Wray) 4.30
Ont aussi couru: Hodgen Dilly, Ebb
McLevy, Sanders Hanover, Liberty
Lobell, Soudage Rodney, Frosty Vi-
ctory.
Temps: 30.4 1.02.4 1.33.3 2.03.1
Quintuple — 1-10 830.50

COURSE No 9
TROT — BOURSE 6.400
No 4 Miller Boy (D. Filon) 6.70 3.90
5.60 — No 8 Hawaiian Mir (J. Duford)
4.30 3.90 — No 6 Kat yWooer (Y.
Poirier) 10.50
Ont aussi couru: Freeway Dillon,
Katy Wooster, Bert Liner, Pony Ha-
ney Mir, Comet Angus.
Temps: 31.2 1.03.1 1.34.1 2.03.3

COURSE No 10
AMBLE — BOURSE 1.600
No 9 Knight in Arms (H. Vian) 4.70
3.30 — No 5 Course René (N. Trem-
blay) 4.30
Ont aussi couru: The Cavan Blazer,
Anios Caravan, Lady Manor, Moun-
tain Bunker, Non Fleurie.
No 8 Tomsa Duke (référé).
Temps: 31.2 1.04.2 1.32.3 2.08.1
Équidé — 9-3 516.20
ASSISTANCE — 9.600
TOTAL — \$48.997

Les inscrits
à Blue Bonnets

MARDI

COURSE No 1
TROT — BOURSE 1.400
5-Jonathan D. (P. Lacharité) 5-2
6-Duchess (P. Lacharité) 3-1
5-Deans Pride (T. Miller) 4-1
3-Swamp Road (S. Bouchard) 9-3
4-Neidley Kid (D. Norbertin) 6-2
7-Armory Jazz (S. Grise) 6-2
3-Katy Bert (G. Gendron) 8-1
4-Two Mountain (D. Grandmison) 5-1
9-Steamin Mir (M. Pelletier) 12-3
Équidé — Tag Jay (A. Bédard) 12-3

COURSE No 2
AMBLE — BOURSE 1.300
3-Lou Adie (S. Bouchard) 5-2
4-Dani G. Scott (A. Charlier) 3-1
6-Bravado Bird (D. Gille) 4-1
2-Scarlett Str. (J.-P. Chartron) 9-2
3-Georgia J. (M. Brouseau) 6-1
1-Keystone Sturdy 6-1
12-North By West (P. Leboeuf) 8-1
4-Macdon Mir (A. Dequene) 6-1
7-Singer (H. Normandin) 12-3
Équidé — Call (S. Normandin) — Fol-
low Ale (G. Gendron) 12-3

COURSE No 3
AMBLE — BOURSE 1.500
3-Lou Adie (S. Bouchard) 5-2
4-Dani G. Scott (A. Charlier) 3-1
6-Bravado Bird (D. Gille) 4-1
2-Scarlett Str. (J.-P. Chartron) 9-2
3-Georgia J. (M. Brouseau) 6-1
1-Keystone Sturdy 6-1
12-North By West (P. Leboeuf) 8-1
4-Macdon Mir (A. Dequene) 6-1
7-Singer (H. Normandin) 12-3
Équidé — Call (S. Normandin) — Fol-
low Ale (G. Gendron) 12-3

COURSE No 4
AMBLE — BOURSE 1.600
3-Lou Adie (S. Bouchard) 5-2
4-Dani G. Scott (A. Charlier) 3-1
6-Bravado Bird (D. Gille) 4-1
2-Scarlett Str. (J.-P. Chartron) 9-2
3-Georgia J. (M. Brouseau) 6-1
1-Keystone Sturdy 6-1
12-North By West (P. Leboeuf) 8-1
4-Macdon Mir (A. Dequene) 6-1
7-Singer (H. Normandin) 12-3
Équidé — Call (S. Normandin) — Fol-
low Ale (G. Gendron) 12-3

COURSE No 5
AMBLE — BOURSE 1.500
3-Lou Adie (S. Bouchard) 5-2
4-Dani G. Scott (A. Charlier) 3-1
6-Bravado Bird (D. Gille) 4-1
2-Scarlett Str. (J.-P. Chartron) 9-2
3-Georgia J. (M. Brouseau) 6-1
1-Keystone Sturdy 6-1
12-North By West (P. Leboeuf) 8-1
4-Macdon Mir (A. Dequene) 6-1
7-Singer (H. Normandin) 12-3
Équidé — Call (S. Normandin) — Fol-
low Ale (G. Gendron) 12-3

COURSE No 6
AMBLE — BOURSE 1.300
3-Lou Adie (S. Bouchard) 5-2
4-Dani G. Scott (A. Charlier) 3-1
6-Bravado Bird (D. Gille) 4-1
2-Scarlett Str. (J.-P. Chartron) 9-2
3-Georgia J. (M. Brouseau) 6-1
1-Keystone Sturdy 6-1
12-North By West (P. Leboeuf) 8-1
4-Macdon Mir (A. Dequene) 6-1
7-Singer (H. Normandin) 12-3
Équidé — Call (S. Normandin) — Fol-
low Ale (G. Gendron) 12-3

COURSE No 7
AMBLE — BOURSE 1.500
3-Lou Adie (S. Bouchard) 5-2
4-Dani G. Scott (A. Charlier) 3-1
6-Bravado Bird (D. Gille) 4-1
2-Scarlett Str. (J.-P. Chartron) 9-2
3-Georgia J. (M. Brouseau) 6-1
1-Keystone Sturdy 6-1
12-North By West (P. Leboeuf) 8-1
4-Macdon Mir (A. Dequene) 6-1
7-Singer (H. Normandin) 12-3
Équidé — Call (S. Normandin) — Fol-
low Ale (G. Gendron) 12-3

COURSE No 8
AMBLE — BOURSE 1.600
3-Lou Adie (S. Bouchard) 5-2
4-Dani G. Scott (A. Charlier) 3-1
6-Bravado Bird (D. Gille) 4-1
2-Scarlett Str. (J.-P. Chartron) 9-2
3-Georgia J. (M. Brouseau) 6-1
1-Keystone Sturdy 6-1
12-North By West (P. Leboeuf) 8-1
4-Macdon Mir (A. Dequene) 6-1
7-Singer (H. Normandin) 12-3
Équidé — Call (S. Normandin) — Fol-
low Ale (G. Gendron) 12-3

JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ

MÉDAILLES CANADIENNES — 1896 — 1968

Jeux de la 1ère Olympiade — Athènes — 1896

Le Canada n'y était pas représenté

Jeux de la 2ème Olympiade — Paris — 1900

Steeple-chase de 2,500 mètres

George Orton — Premier

(Un Canadien, Orton faisait partie de l'équipe des États-Unis.)

Jeux de la 3ème Olympiade — St-Louis — 1904

Lancement du marteau (56 livres)

Étienne Desmaré — Premier

Huit rameurs seniors — "Toronto Argonauts" — Deuxième

Bailly A. Allen G. Reiffenstein

C. Rice Burchill Wadsworth

D. MacKenzie J. Wright N. Bastedo

Association de football — "Gait Football Club" — Premier

Ernest Linton George Ducker John Gourley

Robert Lane Albert Jonston John Fraser

Frederick Steep Alexander Hall

Albert Henderson Gordon Macdonald William Twarts

Otto Christmas

Golf — George S. Lyon — Premier

Lacrosse International — "Shamrock Club — Winnipeg" — 1er

Cloutier Cattanach Jameison

Flett Bretz Blanchard

Laidlaw Lyle Brennaugh

Penland Down Burns

Orrie

Jeux Internationaux — Athènes — 1906

Marche — 1500 mètres — Donald Linden — Deuxième

Marathon — William Sherring — Premier

Jeux de la 4ème Olympiade — Londres — 1908

100 mètres — Robert Kerr — Troisième

200 mètres — Robert Kerr — Premier

Saut en longueur avec élan — C. Bricker — Troisième

Saut à la perche — E. Archibald — Troisième

Triple saut — G. MacDonald — Troisième

Lancement du marteau — Con Walsh — Deuxième

Lutte, poids coq — A. Côté — Troisième

Tir par équipe, armée — Troisième

W.A. Smith C.R. Crowe B.M. Williams

D. Melniss W.M. Eastcott S.H. Kerr

Tir, pigeon d'argile — Premier

G. Beattie — Troisième

Cyclisme, poursuite par équipe — Troisième

W. Morton W. Andrews

F. McCarthy W. Anderson

Lacrosse — Premier

P. Brennan T. Gorman J. Broderick

E. Hamilton H. Hobbin A.T. Turnbull

C.D. McKerrrow G.H. Rennie I. Buckett

A.F. Dillon G.H. Campbell F.J. Dixon

Jeux de la 5ème Olympiade — Stockholm — 1912

10,000 mètres, marche — G. Goulding — Premier

Saut en longueur avec élan — C.D. Bricker — Deuxième

Saut à la perche — W. Hapeny — Ex-aequo — Troisième

Lancement du marteau — D. Gillis — Deuxième

Pentathlon — Troisième

Frank Lukena — Troisième

400 mètres, nage — G. Hodgson — Premier

1,500 mètres, nage — G. Hodgson — Premier

Aviron, simple — E.B. Butler — Troisième

Jeux de la 6ème Olympiade — Paris — 1924

Boxe, poids moyen — Douglas Lewis — Troisième

Aviron — quatre, sans barreur — "Vancouver Rowing Club" — Troisième

W.H. Wood G. McKay A. Black

C. Finlayson (A. Marlaeher) 2ème

Aviron — huit rameurs — "University of Toronto" — Deuxième

A. Bell R. Hunter W. Langford

H.B. Little V. Smith W.B. Synder

N. Taylor L.W. Wallace J. Campbell

(barreur)

W. Thompson (substitut)

Jeux de la 9ème Olympiade — Amsterdam — 1928

100 mètres — Percy Williams — Premier

200 mètres — Percy Williams — Premier

400 mètres, dames — James Ball — Deuxième

1,600 mètres, relais — Troisième

A.B. Wilson Philip Edwards

S.B. Glover James Ball

100 mètres, dames — F. Rosenfeld — Deuxième

400 mètres, dames — Ethel Smith — Premier

Saut en hauteur, dames — Myrtle Cook — Premier

Lutte, poids coq — James Trifunov — Troisième

Lutte, poids moyen, junior — M. Letehford — Troisième

Lutte, poids moyen — D. Stockton — Deuxième

Lutte, poids mi-moyen — Raymond Smille — Troisième

Nage, 800 mètres, relais — Troisième

J. Thompson J. Spence

G. Ault

Aviron, double — "Argonaut Rowing Club" — Deuxième

Jack Guest Joseph Wright

Aviron, huit rameurs — "Argonaut Rowing Club" — Troisième

F.C. Hedges F.J. Fiddes L. Rand

H.C. Richardson J.L. Murdoch A.C. Meech

C.E. Norris W.M. Rood J.H. Donnelly

(barreur)

Jeux de la 10ème Olympiade — Los Angeles — 1932

400 mètres — Alexander Wilson — Troisième

800 mètres — Alexander Wilson — Deuxième

900 mètres — Philip Edwards — Troisième

1,500 mètres — Philip Edwards — Troisième

1,600 mètres, relais — Troisième

Raymond Lewis Philip Edwards

Alexander Wilson James Ball

Saut en hauteur — D. McNaughton — Premier

100 mètres, dames — Hilda Strike — Deuxième

400 mètres, dames, relais — Troisième

Mildred Fizzell

Lillian Palmer

Saut en hauteur, dames — Troisième

Lutte, poids moyen, junior — Daniel MacDonal — Deuxième

Boxe, poids coq — Horace Gwyne — Premier

Aviron, double — Charles Pratt — Troisième

Noël de Mille

Aviron, huit rameurs — "Hamilton Leanders" — Troisième

A. Taylor D. Boal W. Thoburn

C. Liddell Fry S. Stanyard

J. Harris E. Eastwood G.L. MacDonald

(barreur)

Clark (substitut)

Yachting, 3 mètres, Classe "R" — Troisième

P.T. Rogers G. Wilson

K. Glass G. Boutbee

Yachting, 8 mètres, Classe Internationale — Deuxième

E.F. Cribb H.A. Jones P.D. Gordon

H.A. Wallace R.M. Maitland G.F. Gyles

Jeux de la 11ème Olympiade — Berlin — 1936

800 mètres — Dr Philip Edwards — Troisième

400 mètres, obstacles — John Loring — Deuxième

80 mètres, dames, obstacles — Elizabeth Taylor — Troisième

400 mètres, dames, relais — Troisième

Dorothy Brookshaw Mildred Dolson

Hilda Cameron Eileen Meagher

Lutte, poids moyen, junior — Joseph Schleimer — Troisième

Canoe, simple, 1,000 mètres — Francis Amyot — Premier

Canoe, double, 1,000 mètres — Harvey Charters — Troisième

Canoe, double, 10,000 mètres — Harvey Charters — Deuxième

Art — Dr Tait McKenzie — Troisième

Basketball — M.E. Wiseman — Deuxième

J. Stewart C. Chapman

G. Aitchison D. Peden

I. Allison A. Chapman

Jeux de la 14ème Olympiade — London — 1948

400 mètres, dames, relais — Troisième

Viola Myers M. MacKay

D. Foster P. Jones

Canoe, simple, 1,000 mètres — D. Bennett — Deuxième

Canoe, simple, 10,000 mètres — N. Lane — Troisième

Musique de Chambre & J. Weinzwieg — Deuxième

Musique Instrumentale — Troisième

Jeux de la 15ème Olympiade — Helsinki — 1952

Haltérophilie, poids mi-moyen — G. Gratton — Deuxième

Tir au pigeon d'argile — G. Gendreau — Premier

Canoe, double, 10,000 mètres — D. Hagwood — Deuxième

K. Lane

Jeux de la 16ème Olympiade — Melbourne — 1956

Aviron, quatre sans barreur — "University of B.C." — Premier

D.J. Arnold W. d'Hondt

L.K. Loomer A.A. McKinnon

Aviron, huit rameurs — "University of B.C." — Deuxième

L.K. West D.J. McDonald W.A. McKelrich

D.W. Pretty D.L. Hellmire R.A. Wilson

R.N. McClure P.T. Kueber C.S. Ogawa

(barreur)

Tir, fusil à petit calibre — G. Ouellette — Premier

Tir, fusil à petit calibre — G. Boa — Troisième

Pionnage, dames, 3 mètres — Iren MacDonald — Troisième

Concours équestre, épreuve de trois jours — Troisième

John Rumble Brian Herbison Jim Elder

Jeux de la 17ème Olympiade — Rome — 1960

Aviron, huit rameurs — "University of B.C." — Deuxième

D. Arnold W. d'Hondt N. Kuhn

J. Lockie L. Loomer G. Mervyn

W. McKelrich A. McKinnon S. Blin

(barreur)

Jeux de la 18ème Olympiade — Tokyo — 1964

100 mètres — Harry Jerome — Troisième

300 mètres — William Crothers — Deuxième

Aviron, double, sans barreur — "University of B.C." — Premier

Roger Jackson Douglas Rogers — Deuxième

Judo, poids lourd — Troisième

Jeux de la 19ème Olympiade — Mexico

Nage, dames, 100 mètres, Dos — Deuxième

Elaine Tanner

Nage, dames, 200 mètres, Dos — Deuxième

Ealine Tanner

Nage, dames, 400 mètres, Style libre, Relais — Troisième

Marilyn Corson Angela Coughlan

Valeurs industrielles hors-liste

Index Rubriques des annonces classées

FINANCE (100)	DIVERS (400)
105 Argent à prêter	405 Accessoires de bureau
110 Argent demandé	411 Antiquités
115 Associations demandées	414 Appareils électriques
125 Hypothèques	417 Appareils photo
	420 Articles de sport
	423 Avis divers
	425 Bicyclettes
	429 Camping
	432 Clavigraphes
	435 Divers à vendre
	438 Divers à louer
	441 Divers demandés
	444 Emballages
	450 Machines à coudre
	453 Machinerie
	456 Matériaux de construction
	459 Meubles
	462 Monnaie - timbres
	465 Musique
	468 Perdu - trouvé
	470 Radio - T.V. - Stéréo
	473 Soutilous à neige
	477 Tapis - tapis - prélatés
	480 Tableaux - peintures
	483 Tondeuses
	486 Tissus - vêtements

SERVICES (200)	EMPLOIS (500)
205 Arbre et parterres	510 Couples demandés
208 Assurances	520 Emplois demandés
211 Art et professionnalités	530 Femmes
214 Cours - Enseignement	540 Hommes demandés
217 Déménagement - Transport	550 Hommes et femmes demandés
218 Entrepasse	560 Professions
226 Entrepasseurs	570 Représentants
226 Extermination (vermine)	590 Service domestique
228 Garderie	
232 Imprimerie	
235 Infirmeries	
238 Photographie	
241 Plomberie - Chauffage	
244 Rembourrage	
247 Réparation - restauration	
250 Réception	
253 Salons de beauté	
256 Services divers	

LOGIS (300)	VEHICULES MOTEURS (700)
305 Chalets à vendre	705 Accessoires et pièces
306 Chalets à louer	710 Autos à vendre
307 Chalets demandés	711 Autos demandés
310 Chambres à louer (Champlain)	712 Autos demandées
311 Chambres à louer (Limoulin)	720 Camions, autobus
312 Chambres à louer (Montcalm)	721 Camions à vendre
313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	722 Camions demandés
314 Chambres à louer (St-Roch)	730 Dépannage
315 Chambres à louer (St-Sauveur)	740 Equipement de ferme
316 Dubeur, Neufchâtel	750 Garages - Stationnements
317 Chambres à louer (Charlebourg)	751 Garages - Stationnements
318 Chambres à louer (Rive-Sud)	752 Garages - Stationnements
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)	760 Machinerie à vendre
320 Chambres à louer (Banlieues)	761 Machinerie à louer
321 Chambres demandées	770 Motocyclettes
322 Chambre et pension	780 Moto-neiges
326 Chambre et pension demandée	785 Service d'autos
327 Logements à louer (Champlain)	790 Véhicules - tout terrain
331 Logements à louer (Limoulin)	
332 Logements à louer (Montcalm)	
333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
334 Logements à louer (St-Roch)	
335 Logements à louer (St-Sauveur)	
336 Logements à louer (Les Saules, Dubeur, Neufchâtel)	
337 Logements à louer (Charlebourg)	
338 Logements à louer (Rive-Sud)	
339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
340 Logements à louer (Banlieues)	
341 Logements meublés à louer	
342 Logements à louer	
343 Logements demandés	
344 Maisons à louer	
345 Maisons seules à vendre	
346 Maisons à louer	
347 Maisons demandées	
348 Terrains à louer	
349 Terrains à vendre	
350 Terrains demandés	
351 Terrains à louer	
352 Terrains à vendre	
353 Terrains demandés	

334	Logements à louer (St-Roch)	651	Locaux commerciaux
335	Logements à louer (St-Sauveur)		
336	Logements à louer (Les Saules, Düberrg, Neuchâtel)		
337	Logements à louer (Charlebourg)		
338	Logements à louer (Rive-Sud)		
339	Logements à louer (St-Lévy, Ste-Foy)		
340	Logements à louer (Banlieues)		
341	Logements meublés à louer		
342	Logements à partager		
343	Logements demandés		
350	Maisons à louer		
351	Maisons seules à vendre		
352	Maisons à revenu à vendre		
360	Maisons demandées		
361	Maisons mobiles		
390	Terrains à louer		
391	Terrains à vendre		
392	Terrains demandés		
393	Terres à louer		
396	Terres à vendre		
397	Terrains demandés		

VEHICULES MOTEURS	
(700)	
705	Accessoires et pièces
710	Autos à louer
711	Autos à vendre
712	Autos demandés
720	Camions, autobus à louer
721	Camions à vendre
722	Camions demandés
730	Dépannage
740	Équipement de ferme
750	Gares - Stationnements à louer
751	Gares - Stationnements demandés
760	Machinerie à vendre
761	Machinerie à louer
770	Motocyclètes
780	Moto-neiges
785	Service d'autos
790	Véhicules - tout terrain

Annances à la ligne agate : 18c la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier... \$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierons qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

256 Services divers

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social, aux parents non mariés 43, d'Autoull, Québec, C.P. 129, Haute Ville, Tél.: 524-5181. 1-29791 1-4 (mar.-jeu. au 29-4) 256

LOGIS (300)

317 Chambres à louer (Charlebourg)
Charlebourg — Chambres-boudoir, meubles, poêle, réfrigérateur, entrée privée, 1er plancher, 2e étage, près autobus. S'adresser au: 228, 71ème Rue Est. 30073 18-4 (1 ms) 317

325 Chambre et pension

Personnes retraitées ou autres, s'adresser à: 229, chemin Ste-Foy, Tél.: 683-0986. 1-29708 4-4 (24 fs) 325

331 Logements à louer (Limoulin)

ST-PASCAL
Logements de luxe à prix modiques
3 pièces \$ 90
4 pièces \$125
5 pièces \$135
Informations : Jour et soir, 1780, 6e rue, L'Express — 661-3652 ou 663-9077. 29915 15-4 (24 fs) 331

332 Logements à louer (Montcalm)

St-Sauveur — Près autobus — 115-23-4-5 pièces — meublées si désiré. Tél.: 683-7406, 667-3789, soir 527-1779. 30016 14-4 (12 fs) 332

PLACE DES BRAVES

846, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
681-5745 663-0842
• Chauffage à l'électricité
• Électricité et service de télé-câble
• Cuisine équipée et réfrigérateur
• Système d'interphone
• Espace de rangement et buanderie à l'étage
• Lavabo de vaisselle si désiré
• Tapis mur à mur
• Service de conciergerie
• Logements meublés si désiré
2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2
• Insonorisé
• Piscine intérieure
• Système de chauffage
• Stationnement intérieur.

336 Logements à louer (Les Saules, Dubeur, Neufchâtel, Ville Vanier)

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807, 1-29816 5-4 (24 fs) 336

337 Logements à louer (Charlebourg)

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 pièces. Tél.: 527-7617, 29838 11-4 (24 fs) 337

1 1/2 A 5 1/2 (PIECES)

Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de \$95.00
PLACE BONAVENTURE
600 LOGEMENTS
PLACE VANIER
500 LOGEMENTS
Tél.: 681-6257 ou 527-9752
Réservation pour mai

337 Logements à louer (Charlebourg)

Chauffés, éclairés, eau chaude. Tél.: 626-3955, 828-2736. 1-29526 16-3 (3 mois) 337

337 Logements à louer (Charlebourg)

Logements à louer — Appartement meublé à louer 3 1/2 pièces, tous les services inclus, libre le 1er juin, \$130 par mois. Tél.: 628-2744 — 628-0684 — 626-8892. 30009 13-4 (6 fs) 337

337 Logements à louer (Charlebourg)

Logements à louer — Charlebourg — 4520 Place Le Monastère — 4 1/2 pièces — chauffés — éclairés — eau chaude — libre le 1er juin — \$125.00 par mois. Tél.: 626-3903. 30005 13-4 (6 fs) 337

337 Logements à louer (Charlebourg)

Logements à louer — Charlebourg — 4520 Place Le Monastère — 4 1/2 pièces — chauffés — éclairés — eau chaude — libre le 1er juin — \$125.00 par mois. Tél.: 626-3903. 30005 13-4 (6 fs) 337

337 Logements à louer (Charlebourg)

Logements à louer — Charlebourg — 4520 Place Le Monastère — 4 1/2 pièces — chauffés — éclairés — eau chaude — libre le 1er juin — \$125.00 par mois. Tél.: 626-3903. 30005 13-4 (6 fs) 337

337 Logements à louer (Charlebourg)

Logements à louer — Charlebourg — 4520 Place Le Monastère — 4 1/2 pièces — chauffés — éclairés — eau chaude — libre le 1er juin — \$125.00 par mois. Tél.: 626-3903. 30005 13-4 (6 fs) 337

337 Logements à louer (Charlebourg)

Logements à louer — Charlebourg — 4520 Place Le Monastère — 4 1/2 pièces — chauffés — éclairés — eau chaude — libre le 1er juin — \$125.00 par mois. Tél.: 626-3903. 30005 13-4 (6 fs) 337

337 Logements à louer (Charlebourg)

Logements à louer — Charlebourg — 4520 Place Le Monastère — 4 1/2 pièces — chauffés — éclairés — eau chaude — libre le 1er juin — \$125.00 par mois. Tél.: 626-3903. 30005 13-4 (6 fs) 337

337 Logements à louer (Charlebourg)

Logements à louer — Charlebourg — 4520 Place Le Monastère — 4 1/2 pièces — chauffés — éclairés — eau chaude — libre le 1er juin — \$125.00 par mois. Tél.: 626-3903. 30005 13-4 (6 fs) 337

337 Logements à louer (Charlebourg)

Logements à louer — Charlebourg — 4520 Place Le Monastère — 4 1/2 pièces — chauffés — éclairés — eau chaude — libre le 1er juin — \$125.00 par mois. Tél.: 626-3903. 30005 13-4 (6 fs) 337

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

PLACE "BONNE ENTENTE"
1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2. Neufs (749 avenue du Château) Site magnifique, tapis, poutres, téléviseur (Meublé) désiré. (Choix de styles Colonial, Espagnol, ou Futuriste). Occupation à compter du 15 mai. Acceptations aussi location pour les mois de juin, juillet et août. INFORMATIONS: 3499 Maricourt 651-9443. 30043 17-4 (24 fs) 339

PLACE de la CONCORDE 3, 4, 5 PIECES

• Spacieux
• Piscine intérieure
• Saunas • Téléviseur
• Incinérateur • Garage
• Intercom • Ascenseur
• Buanderie à l'étage
• Terrasse • B.B.Q. • Jardin
• Prés centres d'achats, écoles, églises, arrêt d'autobus
• Stationnement extérieur
Visitez de 9h. a.m. à 9h. p.m.
3180, boul. Neilson
Tél.: 651-4643
29821 7-4 (24 fs) 339

NOUVEAU PROJET

face université
angle
chemin Ste-Foy
et rue Belmont
OUVERT AUX VISITEURS
DE 7 h. à 9 h. 30 p.m. S.A.M.E.
DI. DIMANCHE DE 2 A 4 h. 30
HEURES. 1 1/2, 2 1/2, 3 ET 4
MEUBLES OU NON CHAUFFÉS
ELECTRICITE. EAU CHAUDE.
STATIONNEMENT INTERIEUR. SERVICE DE
CONCIERGE. BUANDERIE INCLUS.
LIBRES IMMEDIATEMENT.
POUR INFORMATION
681-3025
1-29683 27-3 (24 fs) 339

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — 4 pièces plus salle de bain, chauffée, entrée laveuse-sécheuse, libre 1er mai. Tél.: 822-1223. 29910 13-4 (24 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — Logement neuf, 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude, près polyvalente, libre 1er mai. Tél.: 661-5804. 3-29811 5-4 (12 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — 4 pièces plus salle de bain, chauffée, entrée laveuse-sécheuse, libre 1er mai. Tél.: 822-1223. 29910 13-4 (24 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — Logement neuf, 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude, près polyvalente, libre 1er mai. Tél.: 661-5804. 3-29811 5-4 (12 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — 4 pièces plus salle de bain, chauffée, entrée laveuse-sécheuse, libre 1er mai. Tél.: 822-1223. 29910 13-4 (24 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — Logement neuf, 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude, près polyvalente, libre 1er mai. Tél.: 661-5804. 3-29811 5-4 (12 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — 4 pièces plus salle de bain, chauffée, entrée laveuse-sécheuse, libre 1er mai. Tél.: 822-1223. 29910 13-4 (24 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — Logement neuf, 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude, près polyvalente, libre 1er mai. Tél.: 661-5804. 3-29811 5-4 (12 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — 4 pièces plus salle de bain, chauffée, entrée laveuse-sécheuse, libre 1er mai. Tél.: 822-1223. 29910 13-4 (24 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — Logement neuf, 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude, près polyvalente, libre 1er mai. Tél.: 661-5804. 3-29811 5-4 (12 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — 4 pièces plus salle de bain, chauffée, entrée laveuse-sécheuse, libre 1er mai. Tél.: 822-1223. 29910 13-4 (24 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — Logement neuf, 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude, près polyvalente, libre 1er mai. Tél.: 661-5804. 3-29811 5-4 (12 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — 4 pièces plus salle de bain, chauffée, entrée laveuse-sécheuse, libre 1er mai. Tél.: 822-1223. 29910 13-4 (24 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — Logement neuf, 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude, près polyvalente, libre 1er mai. Tél.: 661-5804. 3-29811 5-4 (12 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — 4 pièces plus salle de bain, chauffée, entrée laveuse-sécheuse, libre 1er mai. Tél.: 822-1223. 29910 13-4 (24 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

Courville — Logement neuf, 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude, près polyvalente, libre 1er mai. Tél.: 661-5804. 3-29811 5-4 (12 fs) 340

Logement à louer

Récents 5 pièces, thermostat, individuel, eau chaude, autobus scolaire, entrée laveuse-sécheuse, ventilateur, remise au sous-sol. Tél.: 661-5571. 1-29706 29-3 (1 ms) 340

Logement à louer

3 pièces, thermostat individuel, eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, remise sous-sol, \$80. Boulevard Ste-Anne Villeneuve. Tél.: 661-5571. 3-29705 28-3 (1 ms) 340

Logement à louer

Courville — Boulevard des Chutes — Maison de repos — Centre-Ville — 2 1/2 - 3 pièces meublées, chauffées, service de laveuse-sécheuse gratuit, \$90.00 - \$100.00. Tél.: 667-2038. 29916 11-4 (1 ms) 340

Logement à louer

Beauport — Logement de 5 pièces à louer, très propre et moderne, chauffage électrique, libre le 1er juin, tél.: 663-4811. 30079 18-4 (6 fs) 340

Logement à louer

Près du Jardin Zoologique — 4 pièces — chauffé — eau chaude — entrée laveuse-sécheuse — Condoit tranquille. Tél.: 523-9944, 849-0246. 29943 12-4 (6 fs) 340

Logement à louer

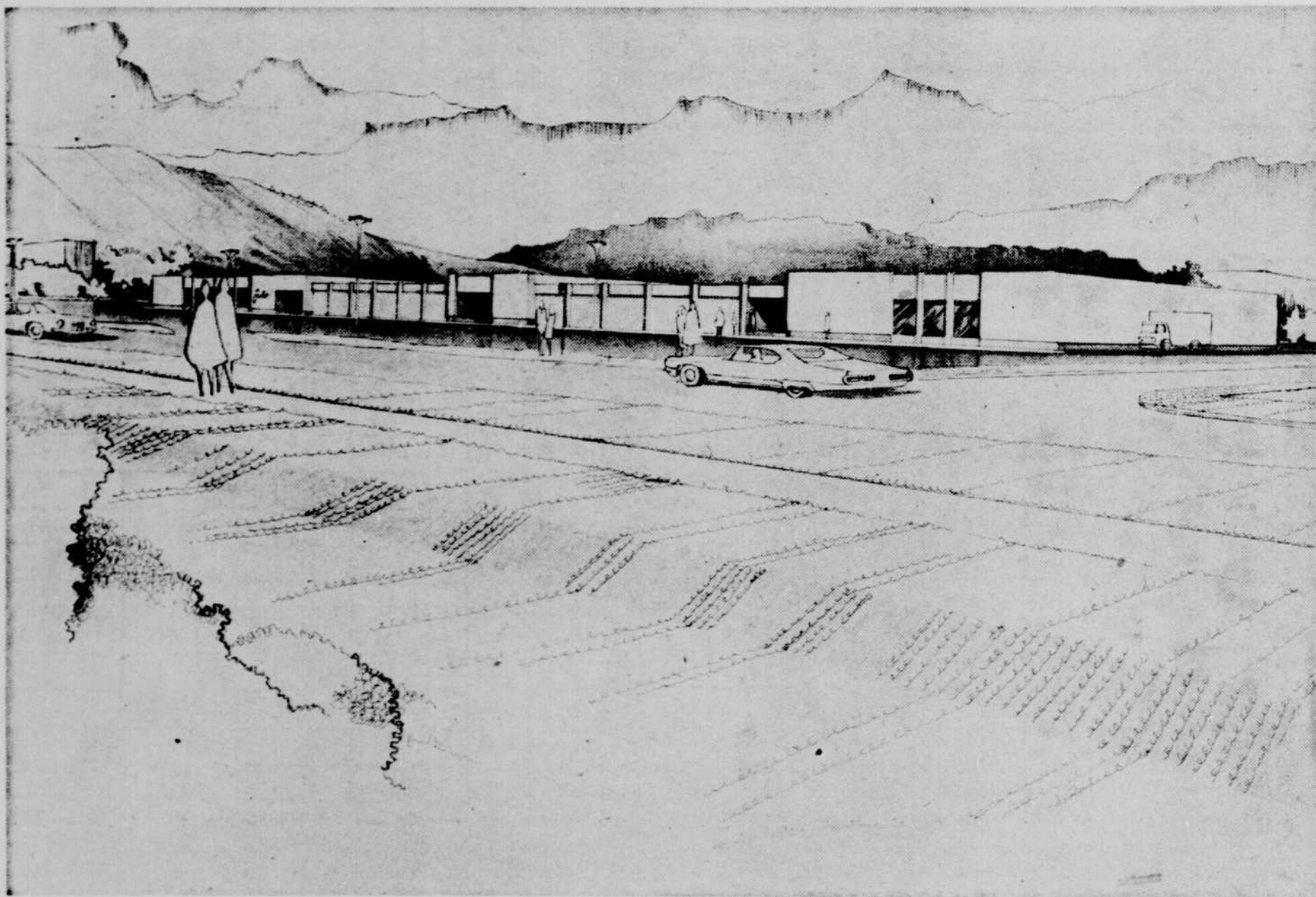
Giffard — 3 1/2 pièces, neuf, chauffé, eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, 1e plan, libre le 1er juin, tél.: 523-9944, 849-0246. 29943 12-4 (6 fs) 340

Logement à louer

Place Orliens, Beauport, 4 pièces, un mois gratuit chauffé, eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, libre le 1er juin, tél.: 527-5917. 29822 8-4 (24 fs) 340

46e RUE EST

Neuf — 3 pièces chauffé, meublé ou non — eau chaude — demi sous-sol — stationnement près centre d'achat. Tél.: 522-6249. 2-29987 13-4 (6 fs



Maquette du futur centre commercial situé boul. de l'Ormière

Des millions investis à la limite Loretteville-Neufchâtel

Par Benoît Aubry

Un vaste développement commercial et résidentiel sera entrepris au coût de quelques millions de dollars à la limite de Neufchâtel et de Loretteville, sur le côté Est du boulevard L'Ormière.

En effet, Les Développements Jaro Inc. entreprendront dès l'été la construction de leur quatrième centre d'achat, tandis qu'un vaste complexe résidentiel y sera érigé tout près par deux entrepreneurs. On a appris que

les deux groupes d'hommes d'affaires avaient coordonné leurs efforts pour mener à bonne fin le nouveau développement.

Présidé par M. Robert Fréchette, Les Développements

Jaro Inc. planteront au centre d'achat leur neuvième magasin d'alimentation Jato. On a révélé qu'une trentaine de commerces, pouvant fournir tout le nécessaire aux résidents de cette zone, formeront le centre. De plus,

500 places de stationnement y seront aménagées.

Le Centre d'achat, dont on prévoit l'ouverture pour l'automne 1972, aura une dimension de 65,500 pieds carrés. Il sera installé sur un terrain de 300,000 pieds carrés. A lui seul, il coûterait \$1.5 million.

Complexe résidentiel

D'autre part, l'important développement résidentiel sera aménagé à l'arrière du Centre d'achat. On a appris qu'il pourra accueillir pas moins de 1,000 familles. Sa construction serait cependant effectuée par étape, de sorte qu'environ le tiers du complexe résidentiel serait terminé cette année.

Il serait composé de plusieurs formes d'habitations, telles les résidences multifamiliales, les maisons unifamiliales et en rangée. ■

2,000 agents requis pour garder les édifices gouvernementaux

A l'occasion de la manifestation monstre organisée par le Front commun CSN, FTQ et CEQ, sur la colline parlementaire aujourd'hui, environ 2,000 agents de la Sûreté du Québec et des corps policiers municipaux ont été chargés du maintien de l'ordre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des édifices gouvernementaux.

L'escouade anti-émeute de la SQ est au complet et est en mesure d'intervenir à tout moment au cours de la journée.

Toutefois, les gendarmes en uniforme ont reçu instruction de n'in-

tervenir qu'en cas d'extrême nécessité.

Simultanément, des policiers en civil se sont mêlés aux manifestants et ils ont pour mission de tuer dans l'oeuf toute tentative de désordre ou provocation quelconque de nature à engendrer un soulèvement de masse.

La circulation

Dès les premières heures de la matinée, toute circulation était interdite dans le quadrilatère formé par les rues d'Auteuil, Salaberry, Saint-Jean et Grande-Allée,

sauf pour les véhicules de livraison, les automobiles de ministres, de députés, des services publics essentiels et autres, dont les conducteurs sont munis de laissez-passer spéciaux.

Ailleurs dans les rues de la ville comme sur les principales artères d'entrée et de sortie de la capitale, la circulation s'effectuait normalement, bien qu'elle ralentisse en certains endroits.

En plus des gendarmes provinciaux et municipaux, le comité de coordination de la CSN a mis sur pied un service d'ordre, dont les responsables, au nombre de 90, portent des brassards rouges aux

deux bras, sur lesquels sont inscrites les lettres C.S.N.

Des circulaires ont été distribuées aux syndiqués pour les mettre au courant de la marche à suivre au cours des événements qui se déroulent d'heure en heure sur la colline parlementaire.

Rappelons que l'Assemblée nationale doit siéger aujourd'hui.

D'ailleurs, le président de la Chambre a rendu publics les règlements de l'Assemblée nationale en pareille circonstance, et il a souligné la grande sévérité de la loi à l'endroit de quiconque empêcherait un député de se rendre au parlement pour la session.

\$32 millions n'ont pas suffi au Front

— détails p. 1



De la table centrale à la Cour !

Les trois leaders syndicaux arrivent ici au Palais de Justice où ils ont comparu devant le juge Pelletier. Sur la photo du bas, on voit M. Laberge sortant ses dollars pour payer son taxi.

(Photo l'Action-Québec, par Richard Cloutier) ■



Situation quasi alarmante dans les hôpitaux

— détails p. 3

Les étudiants craignent pour leur emploi cet été

— détails p. 2

La Côte de Beauport, première à intégrer ses policiers

— détails p. 3

Lévis-Québec à pied sec